



MERS REGIONALES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

*Plan d'action pour le programme
de l'environnement des Caraïbes :
historique et bilan*

PNUE : rapports et études des mers régionales n° 109

Note: Le présent document a été établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au titre des projets FP/5102-86-02 et FP/CR/5102-86-05 en application d'une décision de la Quatrième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes et Première Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Guadeloupe, 26-28 octobre 1987). Par cette décision, la Réunion a demandé une évaluation approfondie des succès et des échecs enregistrés par le Plan d'action depuis son lancement, en 1976, dans le but de jeter les bases d'une stratégie globale à long terme qui faciliterait son application future. Le projet d'évaluation a été soumis à la septième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action et Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour l'environnement des Caraïbes (Mexico, 12-14 septembre 1988), qui l'a examiné. Le présent document contient les observations faites à la réunion de Mexico ainsi que les faits nouveaux intervenus depuis lors.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités ni quant au tracé des frontières ou limites. Ce texte n'a pas été traduit ou édité par le Service des conférences et du Conseil d'administration du PNUE.

A des fins bibliographiques le présent document peut être cité comme suit :

PNUE : Plan d'action pour le programme de l'environnement des Caraïbes : historique et bilan. Rapports et études des mers régionales No. 109. PNUE, 1989.



MERS REGIONALES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

*Plan d'action pour le programme
de l'environnement des Caraïbes :
historique et bilan*

PNUE : rapports et études des mers régionales n° 109

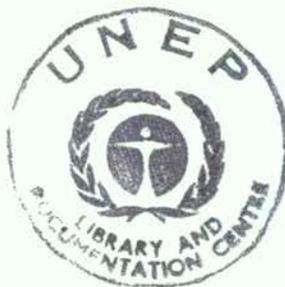


TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
ETAPES DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION	3
REALISATIONS	5
DIFFICULTES	6
- Généralités	6
- Dispositions institutionnelles	7
- Dispositions financières	10
FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE	19
RESUME	19
ANNEXE I Analyse des activités exécutées dans le cadre du Plan d'action	21
ANNEXE II Liste des correspondants du Programme pour l'environnement des Caraïbes	42
ANNEXE III Réunions organisées dans le cadre du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes	54
ANNEXE IV Participants et étudiants par pays aux ateliers, réunions ou séminaires réalisés dans le cadre du Plan d'action pour l'environnement des Caraïbes	62
ANNEXE V Publications et rapports techniques réalisés dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes	72

Liste des schémas

1. Participation aux Réunions intergouvernementales et aux Réunions du Comité de surveillance du Plan d'action des Caraïbes entre 1981 et 1987	8
2. Engagements financiers et paiements versés au Fonds d'affectation spéciale pour la période 1982-1987	13
3. Distribution des fonds provenant de différentes sources aux différents domaines du Plan d'action 1976-1987	16
4. Allocations du Fonds d'affectation spéciale pour la mise en oeuvre du Programme entre 1983 et 1987	18

Liste des tableaux

1. Etat de la Convention pour la Protection et la mise en valeur de la Région des Caraïbes et du Protocole relatif à la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la Région des Caraïbes au 31 décembre 1988	9
2. Situation des contributions promises et versées au Fonds d'affectation spéciale en dollars des Etats-Unis au 31 décembre 1988	12
3. Engagements et dépenses provenant de sources différentes en appui au développement et à la mise en oeuvre du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (1975-1989) au 6 novembre 1989	14
4. Ressources du Fonds d'affectation spéciale allouées par les Réunions intergouvernementales et le Comité de surveillance pour la mise en oeuvre des programmes	17

**PLAN D'ACTION DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES:
EVALUATION DE SON EVOLUTION ET DE SES REALISATIONS**

INTRODUCTION

1. Le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes a été lancé en 1974, à la demande de plusieurs gouvernements des Caraïbes, suivant la décision 8(II) de la deuxième session du Conseil d'administration du PNUE (UNEP/GC/2/6, annexe I, section A4).
2. Le Programme pour l'environnement des Caraïbes couvre tous les états et territoires insulaires et riverains de la Mer des Caraïbes, du Golfe du Mexique et de leurs eaux adjacentes, allant des états des Etats-Unis qui bordent le Golfe du Mexique et des Bahamas au nord, jusqu'au département français de la Guyane au sud.
3. Une approche régionale de coopération ayant été reconnue comme l'option la plus appropriée pour faire face aux problèmes toujours plus complexes de conservation, de protection et de mise en valeur des ressources marines et côtières de la région, la mise en oeuvre de ce programme a été réclamée.
4. Six ans après l'adoption du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (Montego Bay, avril 1981), la Quatrième réunion intergouvernementale - qui eut lieu à la Guadeloupe du 26 au 28 octobre 1987 - a décidé d'entreprendre une évaluation approfondie afin d'analyser les résultats et les déficiences du Plan d'action depuis son début et fournir une base pour la formulation d'une stratégie détaillée à long terme pour son développement futur.
5. Le présent document constitue une évaluation approfondie du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Il comprend les activités préparatoires, commencées en 1976 et qui ont abouti à son adoption en avril 1981, de même que sa mise en oeuvre ultérieure jusqu'à fin 1987.
6. Dans l'évaluation du Plan d'action des Caraïbes on a examiné les points suivants:
 - a) l'influence du Plan d'action sur le développement et l'exécution des politiques de protection, de conservation et de mise en valeur des ressources marines, aux niveaux national et régional;
 - b) le degré d'influence qu'a eu le Plan d'action, directement ou indirectement, sur une sensibilisation plus aigüe aux questions de l'environnement et du développement chez les décideurs et le public en général;
 - c) le rôle que le Plan d'action a joué pour favoriser la coopération entre les pays participants en vue de développer et de renforcer les capacités de gestion de l'environnement au niveau national;
 - d) l'importance que le Plan d'action a eu sur l'adoption - par les institutions nationales - de méthodes concertées pour évaluer la pollution et les problèmes de l'environnement; et
 - e) le niveau de succès du Plan d'action dans la sensibilisation et l'éducation du public dans le domaine des questions environnementales ainsi que la mise en place de programmes de formation en matière de gestion et de protection de l'environnement dans la région.

7. Les acquis du Plan d'action des Caraïbes ont été analysés sur la base des points énoncés ci-dessus. On a mis l'accent sur la réussite des objectifs du Plan, à savoir "aider les Gouvernements de la région à minimiser les problèmes de l'environnement dans les Caraïbes par le biais de l'évaluation de la situation de l'environnement et d'activités de développement en matière d'environnement" (rapports et études du Programme des Mers régionales du PNUE, No. 26).

8. Les critères spécifiques suivants ont été appliqués pour vérifier et évaluer les résultats du Plan d'action:

- la mobilisation de ressources financières et humaines des nations de la région en appui du Plan d'action;
- la promulgation, l'application et le contrôle de la mise en oeuvre de législations et de politiques de l'environnement, nationales et internationales, résultant directement ou indirectement du Plan d'action;
- le niveau de participation des institutions nationales au développement et à l'application du Plan d'action;
- la nature, l'ampleur et la qualité des cours de formation fournis par le Plan d'action;
- l'efficacité des réunions techniques qui ont eu lieu dans le cadre du Plan d'action en vue d'améliorer les échanges de données scientifiques et de promouvoir des stratégies de gestion coordonnées;
- le niveau de participation des organisations régionales à la mise en oeuvre d'actions régionales de coopération en matière d'environnement dans le cadre du Plan d'action, mesuré selon leur appui financier et en nature;
- le niveau de participation communautaire dans le processus de prise de décision en ce qui concerne l'utilisation et la conservation des ressources; et
- la quantité et la qualité des données scientifiques et du matériel d'information et d'éducation produits par le programme.

9. Cette évaluation a été préparée par le Secrétariat du Plan d'action (PNUE) sur la base des informations disponibles dans les dossiers fournis depuis des années par les institutions nationales et internationales qui y participent.

10. La préparation de l'évaluation a été coordonnée par le Centre d'activité du Programme pour les océans et zones côtières (CAP/OZC) du PNUE, avec l'assistance généreuse du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ORPALC) du PNUE, et la participation importante de son personnel (M. Arsenio Rodríguez) auquel nous exprimons ici nos remerciements.

ETAPES DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION

11. Le développement du Plan d'action a été amorcé, d'avril 1976 à mars 1977, par une activité préparatoire entreprise par un coordonnateur de projet opérant à partir du Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Mexico (CEP-1) (*).

(*) Les références entre parenthèses se rapportent aux projets dont la liste figure en annexe I, intitulée "Analyse des activités entreprises dans le cadre du Plan d'action".

12. En décembre 1976, peu après le début des activités préparatoires, le PNUE, la FAO et la COI ont organisé conjointement un Atelier international sur la pollution marine dans les Caraïbes et dans les aires adjacentes, à Port d'Espagne, Trinité et Tobago, pour évaluer les problèmes de pollution marine dans la région (CEP-2).

13. En février 1977, le Conseil Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) a conclu un accord avec le PNUE pour la mise en oeuvre d'un projet conjoint visant à élaborer un programme d'action pour promouvoir une gestion saine de l'environnement dans la région des Caraïbes (CEP-3).

14. En avril de cette même année, un bureau de projet a été établi par la CEPALC à Port d'Espagne, Trinité et Tobago.

15. D'août 1977 à juillet 1978, d'amples consultations avec des institutions gouvernementales et non-gouvernementales ont eu lieu, en vue de définir les priorités de gestion de l'environnement dans la région.

16. Les résultats de ces consultations et un programme préliminaire de priorités ont été révisés par un comité consultatif d'experts de haut niveau de la région, en août 1978.

17. De novembre 1978 à juillet 1979, des études techniques sectorielles pour évaluer l'environnement ont été préparées par l'unité de projet CEPALC/PNUE en collaboration avec la FAO, l'ONUDI, l'OMS/OPS, l'ONU/DIESA, l'UICN, la COI, l'OMI et l'OEA.

18. Une synthèse des études d'ensemble, qui englobe les éléments du Plan d'action a été préparée par le PNUE (MR/PAC) en juillet 1979 et a été révisée par le comité consultatif en novembre 1979.

19. L'avant-projet du Plan d'action a été examiné lors de deux réunions d'experts désignés par les gouvernements à Caracas (janvier 1980) et à Managua (février 1981). La Première réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes, qui a eu lieu à Montego Bay, Jamaïque, en avril 1981, a adopté le Plan d'action, a identifié un programme de priorités pour son exécution, a établi un Fonds d'affectation spéciale en appui au Plan d'action et a décidé qu'un accord juridique régional devait être préparé.

20. L'Unité de projet du CEPALC à Port d'Espagne a été fermée en juin 1981. Le PNUE, par le biais de MR/PAC, a assumé la responsabilité complète en tant que Secrétariat du Plan d'action.

21. Des accords régionaux préliminaires ont été préparés par le MR/PAC, en consultation avec les gouvernements de la région, et révisés lors de réunions d'experts en droit désignés par leur gouvernement, à New York (décembre 1981 et juillet 1982).

22. La Première réunion du Comité de surveillance du Plan d'action des Caraïbes a eu lieu à New York, en décembre 1981. Cette réunion a autorisé la mise en oeuvre, en coopération avec l'ACE, l'OMI, la CARICOM et l'OMS/OPS, de certains projets hautement prioritaires : éducation sur l'environnement, plan d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et hygiène de l'environnement (CEP-7, 8 et 9). Ces projets amorcés à la mi-82 ont été entrepris dans le cadre du Plan d'action et ont été financés par le Fonds pour l'environnement du PNUE et par des contributions équivalentes d'agences et de gouvernements. (A cette époque, le Fonds d'affectation spéciale n'était pas encore opérationnel).

23. La Conférence de Plénipotentiaires sur la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes s'est tenue du 21 au 24 mars 1983, à Carthagène, Colombie. Treize gouvernements ont signé les documents suivants : (i) Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes; et (ii) Protocole concernant la coopération pour la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes. Il faut noter

que la Communauté Economique Européenne n'a signé que la Convention. La Conférence a également adopté des résolutions sur le rapport entre la Convention, le protocole et le Plan d'action, et sur le besoin d'élaborer d'autres protocoles sur la pollution d'origine tellurique et sur les zones spécialement protégées et la protection des espèces de faune et de flore sauvages. En outre, en même temps, la Deuxième réunion intergouvernementale et la Deuxième réunion du Comité de surveillance sur le Plan d'action se sont respectivement tenues du 18 au 19 mars et du 24 au 26 mars 1983.

24. Le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (FAS) est devenu opérationnel en septembre 1983, quand il a atteint le niveau minimum de 250 000 dollars des Etats-Unis conformément à son mandat. C'est pour cette raison que la Troisième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action des Caraïbes organisée à La Havane, Cuba, en 1983, a attribué 636 000 dollars des Etats-Unis du Fonds d'affectation spéciale pour l'exécution immédiate de projets concernant les plans d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures, la surveillance de la pollution côtière, l'environnement et le tourisme, la formation de personnel et le développement de méthodes d'évaluation des impacts sur l'environnement (CEP-6, 7, 9, 11, 12, 14, 15 et 16).

25. La Troisième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action des Caraïbes, qui a eu lieu à Cancun, Mexique, en avril 1985, a attribué 627 600 dollars des Etats-Unis pour l'exécution immédiate de ces projets et 170 000 dollars des Etats-Unis pour les activités de coordination, y compris l'établissement de l'Unité de Coordination Régionale (UCR) (CEP-GEN, CEP-7, 15, 18, 23 et 24). Elle a aussi approuvé une liste de projets prioritaires à mettre en oeuvre dès que les fonds seront disponibles. Parmi ceux-ci, CEP-19, CEP-20, CEP-21 et CEP-22 ont déjà été amorcés. De plus, la Quatrième réunion du Comité de surveillance qui s'est tenue à la même occasion, a étudié différentes possibilités pour mettre en place l'Unité de Coordination Régionale (UCR).

26. Les bureaux de l'UCR ont été ouverts le 1^{er} septembre 1986 à Kingston, Jamaïque, et ont été officiellement inaugurés le 11 mai 1987 par le Premier ministre de la Jamaïque et le Directeur exécutif du PNUE. A cette occasion s'est tenue la Cinquième réunion du Comité de surveillance qui a fourni au Secrétariat des directives sur les aspects financiers, institutionnels, légaux et touchant à l'organisation, liés à la mise en place du Plan d'action et de la Convention de Carthagène.

27. La Convention de Carthagène et le Protocole sont entrés en vigueur le 11 octobre 1986, grâce à sa ratification par 9 pays (Barbade, Etats-Unis, France, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago et Venezuela). Antigua-et-Barbuda la Colombie, la Grenade, la Jamaïque, le Panama ont ratifié ces instruments ou y ont accédé.

28. La Première réunion des Parties contractantes à la Convention a eu lieu à la Guadeloupe du 26 au 28 octobre 1987, en même temps que la Quatrième réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes. La Quatrième réunion intergouvernementale a décidé inter alia : que la mise en oeuvre du Plan d'action doit porter ses efforts "sur des activités d'importance régionale qui traitent de problèmes communs à la région des Caraïbes", et a demandé une évaluation à fond du Plan d'action et une réévaluation des problèmes de l'environnement de la région afin de formuler une stratégie globale à long terme pour le développement du Plan. La réunion a aussi donné son accord pour des activités évaluées à plus de 2 103 300 dollars des Etats-Unis qui doivent être mises en oeuvre dans les quatre domaines suivants pour la période biennale 1988-1989 : la coordination, l'information et le développement institutionnel; la gestion environnementale des ressources côtières et marines; l'évaluation et le contrôle de la pollution marine; et la formation et la sensibilisation du public aux problèmes de l'environnement. Avant cette Quatrième réunion intergouvernementale, s'était tenue la Sixième réunion du Comité de surveillance en Guadeloupe, France, du 21 au 23 octobre 1987.

29. La Réunion d'experts du Programme pour l'environnement des Caraïbes qui s'est tenue à Mexico du 7 au 9 septembre 1988, a eu comme objectifs : (a) de passer en revue et modifier, le cas échéant, le projet de document intitulé "Vue d'ensemble régionale des problèmes et des priorités

environnementaux ayant des effets sur les ressources marines et côtières de la région des Caraïbes" (UNEP(OCA)/CAR WG.1/3); (b) de revoir et de commenter le projet de document intitulé "Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes : Evaluation de ses progrès et de ses réalisations" (UNEP(OCA)/CAR WG.1/4); et (c) de proposer pour toute la région des programmes concrets qui pourraient faire partie d'une stratégie globale à long terme pour le futur développement du Programme pour l'environnement des Caraïbes.

30. La réunion a recommandé que l'Unité de Coordination Régionale mette la dernière touche au document UNEP(OCA)/CAR WG.1/4 pour qu'il comprenne les modifications nécessaires à sa transformation en instrument principal de financement du Programme. Cette recommandation a été adoptée lors de la Septième réunion du Comité de surveillance sur le Plan d'action et de la Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention du Programme pour l'environnement des Caraïbes (Mexico, 12-14 septembre 1988).

REALISATIONS

31. L'une des réalisations les plus importantes du Plan d'action des Caraïbes a été la création d'un cadre pour favoriser le dialogue et la coopération sur un développement durable, la gestion et la protection des ressources de la région, en dépit des diversités politiques, culturelles et socio-économiques frappantes qui caractérisent cette région.

32. L'adoption et la ratification de deux accords juridiques régionaux pour la protection des ressources marines, par de nombreuses parties, malgré des conflits régionaux existants, est un événement sans précédent qui atteste de l'utilité de ce cadre.

33. Le Plan d'action a mis en contact - à la phase préparatoire et à la phase de mise en oeuvre - un nombre appréciable de responsables gouvernementaux de haut niveau chargés de la formulation et de la mise en oeuvre de politiques sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

34. Pendant la phase de rédaction et de mise en oeuvre du Plan d'action, de nombreux correspondants ont participé activement à l'identification des priorités sur l'environnement de la région (voir l'annexe II). De plus, de nombreuses organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont contribué au développement du Plan. Ce premier effort concerté d'analyse de l'environnement de la région, a constitué un exercice très fructueux de coopération internationale qui a conduit à la formation des stratégies de gestion qui sont le fondement du Plan d'action. De plus, il a fourni des renseignements importants sur les conditions de l'environnement dans la région.

35. A la fin de 1987, vingt-quatre projets spécifiques découlant directement du Plan d'action ont été achevés ou sont en cours. Ils ont déjà produit des résultats indéniables sous forme d'études de base, de répertoires, de formulation de principes de base de gestion, de matériel éducatif, de formation de personnel scientifique et technique et de renforcement des institutions (voir analyse du CEP-9 en l'annexe I).

36. Le Plan d'action a eu un succès assez important en lançant des campagnes à large portée par le biais des media, la publication de matériel éducatif, la promotion de programmes de sensibilisation aux problèmes de l'environnement dans plusieurs pays de la région (voir l'analyse du CEP-8 en annexe I). Cependant, il est difficile de quantifier l'incidence de ces activités sur la sensibilisation du public aux problèmes de l'environnement.

37. Le Plan d'action des Caraïbes a favorisé des échanges scientifiques et techniques entre les institutions nationales de la région. Dans plusieurs cas, il en a résulté l'adoption de méthodes communes de surveillance et de gestion de l'environnement dans la région. La surveillance de la pollution marine et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures sont des exemples concrets de l'utilisation de ces méthodes.

38. Approximativement 600 personnes - personnel scientifique et technique - ont été formées dans les diverses disciplines de la surveillance et de la gestion de l'environnement (voir annexe IV). La formation assurée par le biais du Plan d'action a été un facteur déterminant qui a renforcé les capacités des institutions nationales participantes.

39. Des données scientifiques et des publications très nombreuses sont le résultat, direct ou indirect, du Plan d'action. L'annexe V présente un choix d'articles scientifiques et de compte-rendus sur l'environnement des Caraïbes qui ont été effectués dans le cadre du Plan d'action.

40. Chaque gouvernement participant a défini des points focaux nationaux pour le Plan d'action (voir l'annexe II). Ceux-ci ont contribué dans beaucoup de cas à promouvoir l'établissement de mécanismes de coordination inter-ministériels en vue de guider l'exécution de politiques de gestion de l'environnement, identifiés par le Plan d'action, aux niveaux régional et national.

41. Le Plan d'action n'a obtenu qu'un succès moyen en ce qui concerne la mobilisation de ressources financières, dans la région et hors de celle-ci, pour soutenir les projets liés à l'environnement. Les principales sources financières ont été le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, le Fonds pour l'environnement du PNUÉ et des contributions de contrepartie fournies par les pays participants.

DIFFICULTES

Généralités

42. La phase préparatoire et la phase de développement du Plan d'action ont été exceptionnellement longues (1976-1981) et coûteuses (à peu près 2 millions de dollars des Etats-Unis, y compris près d'un demi million dépensé par le Programme des Mers Régionales du PNUÉ en appui direct et indirect). Cependant, la tâche initiale a été énorme. Il n'y avait pas de consensus entre les fonctionnaires de gouvernement et les scientifiques quant au type de Plan d'action qu'il était nécessaire de mettre en oeuvre : certains voulaient un plan d'ensemble complet qui traiterait de questions générales telles que l'environnement et le développement; d'autres voulaient un plan s'attachant à des questions concrètes telles que le contrôle et la gestion de la pollution marine et côtière, et la protection des espèces en voie de disparition. Il n'existait pas d'entente non plus, en ce qui concerne la nécessité d'accords juridiques régionaux, ou un fonds d'affectation spéciale pour la région.

43. Des délibérations et des négociations étendues ont été entreprises pour arriver à un consensus et pour obtenir un soutien politique, ce qui était essentiel au succès d'un programme régional. Les activités antérieures, de même nature dans la région, qui s'étaient concentrées sur l'incorporation des institutions techniques et scientifiques avaient échoué parce qu'elles n'avaient pas obtenu le soutien officiel et politique des gouvernements.

44. En dehors du besoin de délibérations étendues et du manque de définition quant à la nature du projet lui-même, la méthode complexe de gestion de ce projet a été un autre facteur qui a contribué à la lenteur de la phase de développement. Basé à Port d'Espagne, il était géré par la CEPALC depuis Santiago, Chili, et supervisé au niveau du programme par le bureau central du PNUÉ à Nairobi et au CAP/OZC à Genève.

45. L'objectif principal du Plan d'action est de promouvoir une coopération régionale pour faire face aux problèmes communs de l'environnement. Ceci étant accepté, la conférence intergouvernementale qui a adopté le Plan en 1981 a établi comme priorités du programme les projets qui présentaient un "intérêt commun" (voir l'annexe I). Malgré cela, il y a eu une tendance de plus en plus marquée à assigner des ressources en provenance du Fonds d'affectation spéciale au financement de projets qu'il est difficile de justifier comme projets régionaux ou nationaux à implication régionale.

46. En outre, les propositions de projets présentées par les gouvernements ont été - dans la plupart des cas - déficientes au point de vue technique, nécessitant un long travail de révision avant d'être prêtes pour l'acceptation finale du PNUÉ. Même ainsi, de nombreux projets ne présentent pas un objectif susceptible de produire des résultats utiles. Cela s'explique en partie par le fait que les institutions scientifiques nationales participent rarement au processus de développement et de mise en oeuvre des projets. Dans certains cas, les administrations nationales sur l'environnement développent et mettent en oeuvre les projets elles-mêmes, sans tenir compte des éléments techniques de valeur que pourraient leur fournir leurs institutions de recherche.

47. De nombreux projets ont été exécutés de façon isolée, sans profiter des activités similaires entreprises sur le même sujet par d'autres programmes. En outre, pour la plupart des projets, aucune disposition n'est envisagée pour leur suivi.

48. Comme pour tout programme de développement, l'enthousiasme de personnes dévouées et bien informées sur ses activités et exigences est un facteur important pour en maintenir le progrès à un rythme régulier. Des changements fréquents dans les points focaux nationaux responsables du suivi du Plan d'action ainsi que des changements au niveau du personnel international chargé de la coordination ont été la cause de délais importants dans sa mise en oeuvre.

49. La mise en oeuvre du Plan d'action des Caraïbes n'a pas réussi pendant sa phase initiale à établir des liens efficaces de coopération avec d'autres programmes, soutenus par des organismes multilatéraux et bilatéraux et poursuivant des objectifs similaires dans la région. Ceci est dû surtout au fait que les gouvernements participant au Plan d'action n'en ont pas fait la promotion auprès de leurs propres institutions et n'ont pas instamment demandé à l'occasion de leur participation à différents forums internationaux que le Plan soit considéré comme un cadre de coordination de toutes les activités régionales sur l'environnement.

Dispositions Institutionnelles

50. Les réunions intergouvernementales, qui ont lieu deux fois par an, sont chargées des décisions globales du Plan d'action des Caraïbes. Quatre de ces réunions ont eu lieu depuis l'entrée en vigueur du Plan d'action:

- Première réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes, Montego Bay, 6-8 avril 1981;
- Deuxième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes, Carthagène, 24-26 mars 1983;
- Troisième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes, Cancun, 24-26 avril 1985; et
- Quatrième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et Première réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, Guadeloupe, 26-28 octobre 1987.

51. Le Comité de surveillance a été établi par la Première réunion intergouvernementale, pour tracer les lignes de conduite générales au Secrétariat quant à la mise en oeuvre du plan et pour revoir périodiquement ses progrès et approuver des propositions de projets pour leur financement par le Fonds d'affectation spéciale. Ce Comité a tenu sept réunions : New York (décembre 1981), Carthagène (mars 1983), La Havane (novembre 1983), Cancun (avril 1985), Kingston (mai 1987), Guadeloupe (octobre 1987) et Mexique (septembre 1988). L'annexe III présente une liste complète des réunions techniques organisées dans le cadre du Plan d'action des Caraïbes.

52. Cette même réunion a décidé d'établir une Unité de Coordination Régionale, gérée par le PNUE et située à Kingston, Jamaïque, pour assurer la coordination technique des différentes activités du programme et pour agir comme secrétariat du Plan d'action des Caraïbes.

53. L'établissement de l'UCR a été sensiblement retardé dans l'attente de la ratification des dispositions légales nécessaires par le gouvernement de la Jamaïque et la mise en disposition du financement provenant du Fonds d'affectation spéciale pour en soutenir son fonctionnement. La contribution significative du gouvernement de la Jamaïque pertinente à la mise en valeur de l'UCR, en dépit des difficultés économiques auxquelles le pays est confronté, est à noter. Les bureaux de l'UCR se sont ouverts finalement en septembre 1986 et le recrutement du personnel de base s'est achevé en janvier 1987. Le fait que les pays en voie de développement aient reconnu l'importance de la coopération régionale pour parvenir à un développement durable est l'une des réalisations importantes du Plan.

54. Trente-cinq Etats et territoires de la région des Caraïbes ainsi que la Communauté économique européenne ont participé au Plan d'action des Caraïbes. Plusieurs n'ont pas participé aux réunions régulièrement, douze d'entre eux n'ont jamais contribué financièrement aux dépenses communes, y compris le pays le plus riche de tous. Quinze pays ont ratifié les dispositions légales à partir du 31 décembre 1988. La participation aux réunions intergouvernementales et à celles du Comité de surveillance a été irrégulière jusqu'aux réunions de la Guadeloupe (voir schéma 1).

SCHEMA 1: PARTICIPATION AUX REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET AUX REUNIONS DU COMITE DE SURVEILLANCE DU PLAN D'ACTION DES CARAÏBES ENTRE 1981 ET 1987

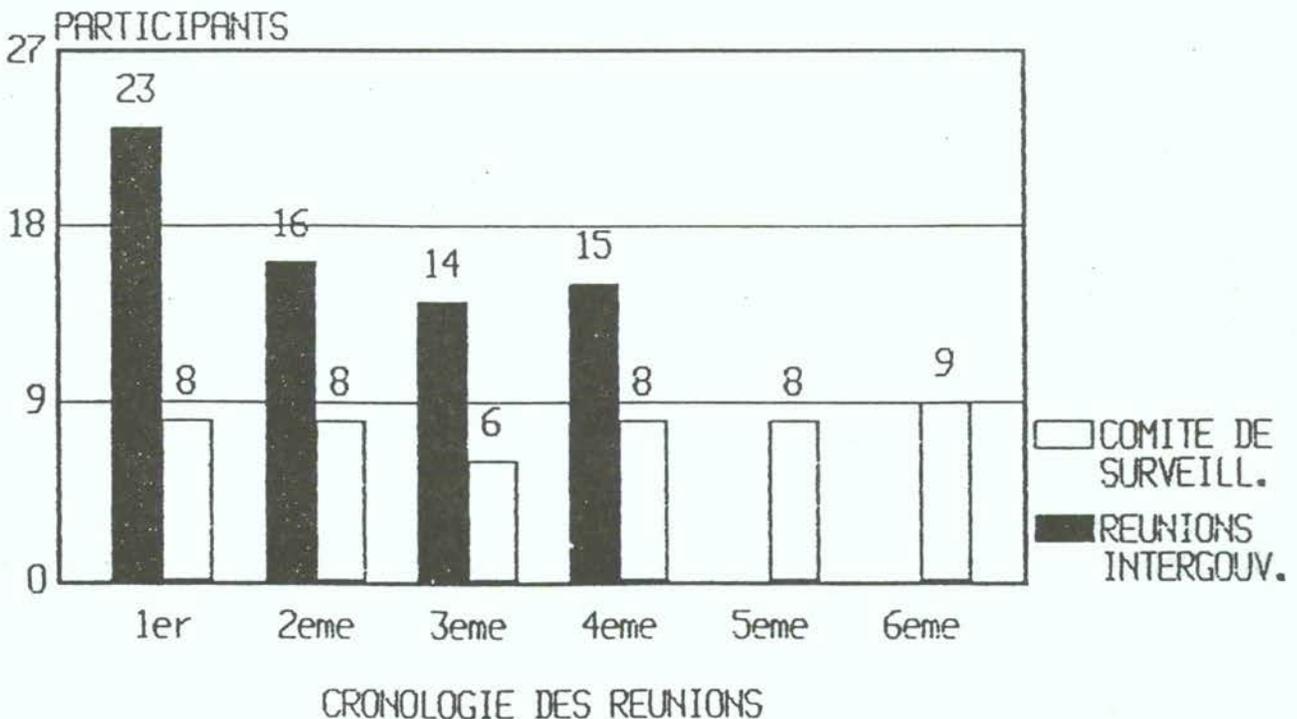


TABLEAU 1: ETAT DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE LA REGION DES CARAIBES ET DU PROTOCOLE RELATIF A LA COOPERATION DANS LA LUTTE CONTRE LES DEVERSEMENTS D'HYDROCARBURES DANS LA REGION DES CARAIBES AU 31 DECEMBRE 1988

Etat	Convention		Protocole	
	signée	ratifiée ou acceptée ⁽¹⁾	signé	ratifié ou accepté ⁽¹⁾
Antigua-et-Barbuda	-	11 septembre 86	-	11 septembre 86
Bahamas	-	-	-	-
Barbade	5 mars 84	28 mai 85	5 mars 84	28 mai 85
Bélice	-	-	-	-
Colombie	24 mars 83	3 mars 88	24 mars 83	3 mars 88
Communauté Economique Européenne	24 mars 83	-	24 mars 83	-
Costa Rica	-	-	-	-
Cuba	-	15 septembre 88	-	15 septembre 88
Dominique	-	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	24 mars 83	31 octobre 84	24 mars 83	31 octobre 84
France ⁽²⁾	24 mars 83	13 novembre 85	24 mars 83	13 novembre 85
Grenade	24 mars 83	30 mai 85	24 mars 83	17 août 87
Guatemala	5 juillet 83	-	5 juillet 83	-
Guyane	-	-	-	-
Haïti	-	-	-	-
Honduras	24 mars 83	-	24 mars 83	-
Jamaïque	24 mars 83	1 avril 87	24 mars 83	1 avril 87
Mexique	24 mars 83	9 avril 85	24 mars 83	9 avril 85
Nicaragua	24 mars 83	-	24 mars 83	-
Pays-Bas ⁽³⁾	24 mars 83	16 avril 84	24 mars 83	16 avril 84
Panama	24 mars 83	7 octobre 87	24 mars 83	7 octobre 87
République Dominicaine	-	-	-	-
Royaume-Uni ⁽⁴⁾	24 mars 83	28 février 86	24 mars 83	28 février 86
Saint Kitts-et-Nevis	-	-	-	-
Sainte-Lucie	24 mars 83	30 septembre 84	24 mars 83	30 septembre 84
Saint-Vincent-et-Grenadines	-	-	-	-
Suriname	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	-	24 janvier 86	-	24 janvier 86
Vénézuéla	24 mars 83	18 décembre 86	24 mars 83	18 décembre 86

(1) Dates auxquelles les documents de ratification ou d'adhésion ont été déposés auprès du Gouvernement de la Colombie.

(2) Signé sous réserve.

(3) Ratifié au nom d'Aruba et de la Fédération des Antilles Néerlandaises.

(4) Ratifié au nom des Iles Caïmanes, des Iles Turques et Caïques, et les Iles Vierges britanniques se réservant le droit de l'étendre à une date ultérieure à d'autres territoires. Note du secrétariat: Les autres territoires qui participent au Programme pour l'environnement des Caraïbes sont Anguilla et Montserrat.

NOTE: La Convention et le Protocole sont entrés en vigueur le 11 octobre 1986.

55. Les réunions périodiques du Comité de surveillance ont été un instrument efficace pour surveiller l'orientation générale du programme. Cependant, ces réunions sont un mécanisme faible pour l'évaluation technique des propositions de projets et pour l'évaluation des résultats des projets en cours.

56. En outre, le PNUE n'a pas exercé une surveillance efficace des nombreux projets mis en oeuvre depuis 1984, et il n'a pas réussi à évaluer correctement la solidité technique de plusieurs propositions soumises au Comité de surveillance avant leur mise en oeuvre.

57. Avant la mise en place de l'UCR, il y avait une tendance de plus en plus marquée à confier la mise en oeuvre de projets aux gouvernements plutôt qu'aux agences internationales ou à leurs organes régionaux. Selon la thèse du Secrétariat, la mise en place de projets, dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes, nécessite une étroite collaboration entre des institutions nationales et des organisations internationales pour atteindre les objectifs du Programme.

58. Au moment où l'on considérait différentes solutions quant au personnel de l'UCR, le PNUE a informé le Comité de surveillance (UNEP/IG.46/4) que le minimum opérationnel de l'Unité serait: un coordonnateur, un haut administrateur de programme, un assistant administratif et deux secrétaires bilingues. Sur la base de cette information, la Troisième réunion intergouvernementale a approuvé une proposition pour établir l'UCR (UNEP/IG.55/4, annexe VII). La proposition stipulait que le PNUE financerait le coordonnateur et une secrétaire pour une période de deux ans à condition que "les gouvernements/organisations de la région des Caraïbes assurent le traitement d'un professionnel expérimenté à tour de rôle pour une période d'un an minimum chacun ...", et que le gouvernement de la Jamaïque pourvoirait au reste du personnel. Le PNUE et le gouvernement de la Jamaïque, des Etats-Unis et des Pays-Bas ont honoré leurs engagements en fournissant des professionnels expérimentés à l'UCR.

59. La coordination en interim offerte par le PNUE à travers son Programme des Mers régionales s'est relâchée après la Troisième réunion intergouvernementale (Cancun, 24-26 avril 1985). Depuis lors et jusqu'à fin 1986, le suivi du Plan par le PNUE s'est pratiquement arrêté. Le considérant un produit secondaire, les gouvernements, aussi bien que les organisations, ont perdu leur intérêt pour le Programme. A ceci il faut ajouter le fait que pendant cette période ont été désignés de nombreux nouveaux correspondants nationaux qui n'ont reçu aucune formation de la part du PNUE quant au statut du Programme et à ses activités futures.

60. L'Unité a commencé ses opérations en dessous de son niveau minimum de fonctionnement, avec un programme très chargé : vingt projets en cours, deux accords juridiques en vigueur, et une demande pour le développement de protocoles additionnels. D'autre part, un processus approfondi d'évaluation du Plan d'action des Caraïbes a été entamé, en même temps que la formulation d'une stratégie d'ensemble à long terme pour le développement futur du Plan.

Dispositions financières

61. Il a été prévu que l'appui financier pour les activités convenues faisant partie du Plan d'action des Caraïbes proviendrait des sources suivantes:

- a) de contributions volontaires des Etats et territoires participant au Plan d'action;
- b) de contributions volontaires des Etats soutenant le Plan d'action sans y participer;
- c) du système des Nations Unies; et
- d) d'organisations régionales, sous-régionales et internationales qui ne font pas partie du système des Nations Unies.

62. Toutes ces contributions pourraient être en espèces ou en nature (personnel, experts, formation, installations, services, etc.). Le Plan d'action a créé deux mécanismes comme voie de réception des contributions en espèces :

- (a) un Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (FAS) pour couvrir les dépenses communes (coordination, réunions, etc.) et le coût des activités d'intérêt général à tous les participants du Plan d'action; et
- (b) des contributions à des activités spécifiques acceptées comme faisant partie du Plan d'action.

63. Le Plan d'action établit clairement que "l'objectif final est que la phase de mise en oeuvre du Plan d'action des Caraïbes soit financièrement indépendante ..." et, en outre, que "le système des Nations Unies offrira initialement son appui financier, lequel diminuera progressivement au fur et à mesure que les gouvernements de la région, par le biais d'un Fonds d'affectation ou d'un autre mécanisme, assumeront une responsabilité financière plus grande" (PNUE: Rapports et études de mers régionales No. 26, 1983).

64. En adoptant le Plan d'action des Caraïbes, la Première réunion intergouvernementale a établi un Fonds d'affectation spéciale pour la période de deux ans 1982-1983 avec un montant de 1 500 000 dollars des Etats-Unis qui devrait être couvert par les contributions volontaires de gouvernements selon un barème établi. Cette même réunion est convenue de la distribution budgétaire pour la période 1981-1983 comme suit :

	1981	1982	1983	TOTAL
En provenance du Fonds d'affectation spéciale		650 000	850 000	1 500 000
En provenance du PNUE	800 000	300 000	280 000	1 380 000
En provenance d'autres sources	300 000	1 950 000	3 070 000	5 320 000
TOTAL	1 100 000	2 900 000	4 200 000	8 200 000

65. Les termes de référence pour la gestion du Fonds d'affectation spéciale ont été approuvés au cours de la Première réunion du Comité de surveillance. Il a été établi, entre autres, qu' "aucun crédit budgétaire du Fonds d'affectation spéciale ne serait consenti ... avant qu'un minimum de 250 000 dollars des Etats-Unis n'ait été attribué au Fonds d'affectation spéciale" (UNEP/IG.30/6, annexe II).

66. Ce minimum ne fut atteint qu'en septembre 1983, date à partir de laquelle le Fonds d'affectation spéciale est devenu opérationnel.

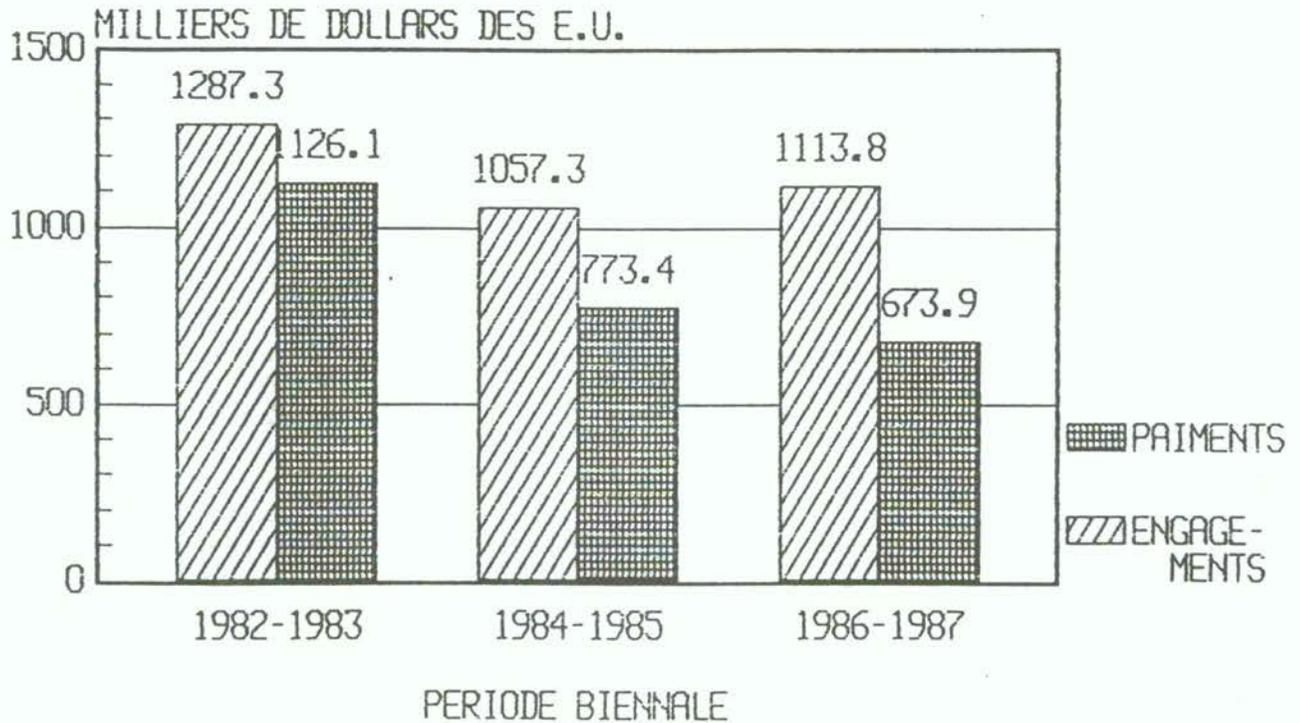
67. Le montant de 1 500 000 dollars des Etats-Unis fixé à Montego Bay pour le Fonds d'affectation spéciale n'a pas encore été atteint. D'abord, le Programme n'a pas attiré la participation de tous les pays de la région. Ensuite, le paiement des contributions au Fonds a diminué de manière sensible au cours des deuxième et troisième périodes biennales, principalement à cause du manque de coordination politique dû au fait que l'UCR n'avait pas été créée. Enfin, un pays a réduit sa contribution de façon radicale. Cette situation devrait s'améliorer avec le fonctionnement de l'UCR. Le tableau 2 et le schéma 2 illustrent l'état des contributions promises au Fonds d'affectation spéciale et des paiements reçus jusqu'au 31 décembre 1988.

TABLEAU 2: SITUATION DES CONTRIBUTIONS PROMISES ET VERSEES AU FONDS
D'AFFECTATION SPECIALE EN DOLLARS DES ETATS-UNIS
AU 31 DECEMBRE 1988

ETAT OU TERRITOIRE	1982-1983		1984-1985		1986-1987		TOTAL	
	PROMIS	RECU	PROMIS	RECU	PROMIS	RECU	PROMIS	RECU
Anguilla	-	-	-	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	-	16450	-	16450	-
Antilles Néerlandaises	30000	15000	30000	-	30000	-	90000	15000
Aruba	-	-	-	-	-	-	-	-
Bahamas	16450	16450	16450	16450	16450	16450	49350	49350
Barbade	16450	16450	16450	16450	16450	16450	49350	49350
Bélize	15000	15000	15000	15000	15000	6500	45000	36500
Colombie	30940	30940	30940	30940	30940	30940	92820	92820
C. E. E.	-	-	-	-	-	-	-	-
Costa Rica	17898	-	17898	-	17898	-	53694	-
Cuba	30940	30940	30940	30940	30940	18384	92820	80264
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	-	-
France	375000	375000	375000	375000	375000	375000	1125000	1125000
Grenade	16450	6001	16450	-	16450	-	49350	6001
Guatemala	17898	-	17898	-	17898	-	53694	-
Guyane	16450	-	16450	-	16450	-	49350	-
Haïti	16450	16450	16450	-	16450	-	49350	16450
Honduras	16450	16450	16450	-	16450	-	49350	16450
Iles Caïmanes	-	-	-	-	-	-	-	-
Iles Turques et Caïques	6732	6732	-	-	9000	-	27000	6732
Iles Vierges Brit.	11000	11000	11000	11000	11000	5500	33000	27500
Jamaïque	25000	25000	25000	-	25000	-	75000	25000
Mexique	250000	250000	20000	20000	60000	20000	330000	290000
Montserrat	5000	-	5000	-	5000	-	15000	-
Nicaragua	16450	-	16450	-	16450	-	49350	-
Panama	17898	17898	17898	17898	17898	15530	53694	51326
République Dominicaine	19347	-	19347	-	19347	-	58041	-
St. Kitts-et-Nevis	5000	5000	5000	5000	5000	1180	15000	11180
St. Vincent-et-Grenadines	15000	15000	15000	15000	15000	3250	45000	33250
Ste. Lucie	15000	15000	15000	15000	15000	15000	45000	45000
Suriname	16450	16450	16450	8228	16450	-	49350	24678
Trinité-et-Tobago	19347	19347	19347	19347	19347	12333	58041	51027
Vénézuéla	230000	230000	230000	230000	230000	230000	690000	690000
TOTAL	1268600	1150108	1031868	826253	1097318	766527	3409054	2742878

Note: Au moment de la rédaction finale de ce document, la Barbade, la Colombie, la France, Sainte-Lucie, les îles Turques et Caïques et le Vénézuéla avaient versés leur contributions pour la période 1988-1989 ainsi que pour des périodes antérieures.

SCHEMA 2: ENGAGEMENTS FINANCIERS ET PAIEMENTS VERSES AU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR LA PERIODE 1982-1987



68. La réduction marquée des ressources du Fonds d'affectation spéciale est cause de graves préoccupations. Tandis que les contributions et les engagements diminuent, les nécessités financières du Plan d'action augmentent à un rythme accéléré en raison de l'établissement de l'UCR, la mise en vigueur des deux accords juridiques et le lancement de nouveaux projets.

69. Le tableau 3 montre les engagements (à travers les projets signés) et les dépenses faites par tous les organes de soutien au développement et à la mise en oeuvre du Plan d'action des Caraïbes pour la période 1975-1989 (au 31 décembre 1987). Le schéma 3 montre la distribution des ressources entre la phase de développement, le soutien de coordination et la mise en oeuvre du projet. Les contributions présentées en contrepartie comprennent celles du PNUE, de l'UNESCO et du Gouvernement cubain pour le projet FP/CR/8201-79-01 (contrôle et gestion de la pollution marine dans la baie de La Havane), lesquelles ne répondaient pas totalement aux objectifs régionaux du Plan d'action.

TABLEAU 3: ENGAGEMENTS ET DEPENSES PROVENANT DE SOURCES DIFFERENTES
EN APPUI AU DEVELOPPEMENT ET A LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DU
PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAIBES (1975-1989)
(au 6 novembre 1989)

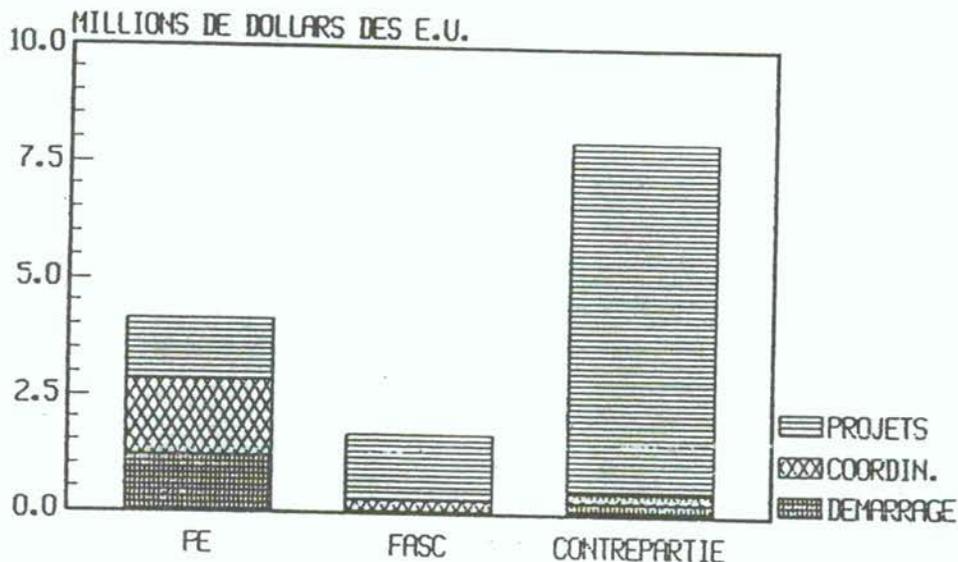
Numéro de Projet	Responsable	Sujet de Projet	Durée	FE	FAS	PC	Coût Total
A. Projets apparentés au développement du Programme pour l'environnement des Caraïbes							
FP/0503-76-02	PNUE	Préparatoire	(1976-1977)	45,548	-	-	45,548
FP/1000-77-01	CEPALC	Développement	(1977-1981)	1,135,262	-	150,000	1,285,262
FP/0501-73-05	COI/FAO	Pollution Marine	(1975-1976)	4,712	-	6,900	11,612
FP/0503-76-07	COI/FAO	Pollution Marine	(1976-1977)	28,720	-	21,500	50,220
FP/0503-77-07	COI	Répertoires	(1979)	2,518	-	10,500	13,018
FP/0501-78-02	OMCI	Pollution Marine	(1978-1979)	30,379	-	11,580	41,959
FP/0503-80-08	DEA	Contrôle de la pollution par hydrocarbures	(1980)	26,035	-	75,000	101,035
Sous-total				1,273,174	-	275,480	1,548,654
B. Projets apparentés directement à la mise en oeuvre du Plan d'action							
1. Coordination							
FP/1200-75-01	OMM	Désastres Naturels	(1976-1980)	78,361	-	43,000	121,361
FP/5102-77-03	PNUE	Appui Général	(1977-1984)	906,000	-	-	906,000
FP/1105-81-01	SIERRA	C Aménagement du Littoral	(1982-1983)	117,000	-	141,000	258,000
FP/CR/5102-82-02	PNUE	Appui Général	(1982-1986)	884,530	99,259	138,452	1,123,241
FP-5103-85-03	UICN	Aménagement d'espèces	(1985-1987)	30,010	-	63,000	93,018
FP/5102-85-05	PNUE	Appui Général	(1985)	142,000	-	-	142,000
FP/5102-86-02	PNUE	Appui Général	(1986-1989)	13,523	-	-	13,523
FP/CR/JA/CP/5102-86-05	PNUE	Appui Général	(1986-1987)	507,432	845,000	630,513	1,982,945
Sous-total				2,678,856	944,259	1,015,965	4,640,080

TABLEAU 3 (suite)

2. Projets

FP/CR/8201-79-01	UNESCO	Aménagement du littoral	(1981-1986)	513,086	40,171	5,413,501	5,966,758
FP/CR/5102-80-07	CARICOM	Pollution marine	(1981-1987)	457,766	360,270	585,841	1,403,877
FP/CR/5102-82-12	ACE	Formation sur l'environnement	(1983-1984)	38,000	50,000	29,000	117,000
FP/5102-82-13	OMI	Contrôle de la pollution par les hydrocarbures	(1982)	44,698	-	17,000	61,698
CR/5102-84-03	OMI	Contrôle de la pollution par les hydrocarbures	(1984-1985)	-	69,697	41,000	110,697
CR/5102-84-05	CEPALC	Tourisme	(1984-1985)	-	47,892	34,800	82,692
FP/5102-84-06	FAO	Répertoires	(1985-1986)	49,700	-	21,080	70,780
CR/5102-84-07	PNUE/ORPALC	Formation	(1984-1987)	-	46,322	-	46,322
CR/5102-84-08	COI	Pollution marine	(1985-1986)	-	115,958	169,500	285,458
CR/5102-85-01	MEXIQUE	Impacts sur l'environnement	(1987)	-	88,000	63,611	151,611
FP/5103-85-04	UICN	Aménagement de l'environnement	(1985-1989)	6,000	-	2,000	8,000
CR/5102-86-03	FRANCE	Déchets industriels	(1986)	-	25,418	43,100	68,518
FP/5102-86-04	WIDECAST	Conservation	(1986-1987)	-	27,000	318,000	345,000
FP/CR/5102-87-02	ACE	Formation sur l'environnement	(1987-1988)	40,504	76,000	14,000	130,504
CR/5102-87-04	UNESCO	Conservation	(1987-1988)	-	64,900	33,000	97,900
CR/5102-87-06	OMI	Contrôle de la pollution	(1987-1988)	-	104,500	64,000	168,500
CR/5102-87-07	UNESCO	Aménagement du littoral	(1987-1988)	-	90,000	251,000	341,000
CR/5102-87-08	VENEZUELA	Pollution marine	(1987-1989)	-	190,000	385,000	575,000
Sous-total				1,149,754	1,396,128	7,485,433	10,031,315
TOTAL				5,101,764	2,340,387	8,776,878	16,220,049

SCHEMA 3: DISTRIBUTION DES FONDS PROVENANT DE DIFFERENTES SOURCES AUX DIFFERENTS DOMAINES DU PLAN D'ACTION ENTRE 1976 ET 1987



70. Les affectations des ressources du FAS au cours des réunions du Comité de surveillance et des réunions intergouvernementales ont augmenté pour la période 1983-1987. Le Tableau 4 et la Figure 4 montrent les allocations du Fonds d'affectation spéciale. L'expansion des activités du Programme allant de pair avec la diminution des ressources et l'augmentation de l'inflation auraient dû limiter la mise en oeuvre du Plan d'action. Deux facteurs ont empêché ce phénomène: le peu d'actions pendant la période 1985-1986 et, simultanément, l'accumulation de paiements dus et le soutien ininterrompu du PNUE, à des niveaux plus élevés que ceux prévus par son rôle catalyseur.

71. Le gouvernement français, le seul contribuable important au Fonds d'affectation spéciale, a déjà annoncé au PNUE que ses contributions payées régulièrement au barème établi lors des réunions intergouvernementales sont en proportion trop élevées, du fait que beaucoup d'autres gouvernements n'ont pas versé leurs contributions selon les barèmes établis.

72. Le gouvernement français avait initialement déclaré à Montego Bay, au moment où les premiers engagements étaient pris envers le Fonds d'affectation spéciale, qu'il ne s'engageait à payer que 25% du total du Fonds élevé à 1 500 000 de dollars des Etats-Unis. En fait, sa contribution représente 40% du total reçu par le Fonds pour la période 1982-1987.(*)

73. Comme il est établi dans le Plan d'action, il est prévu que le soutien financier au Programme des Caraïbes par le Fonds pour l'environnement du PNUE doit diminuer progressivement, considérant le rôle catalyseur de cette organisation, et du fait que le Plan d'action doit pouvoir s'autofinancer. En réalité, le PNUE est déjà allé au delà de ses plans originaux de soutien du Plan d'action des Caraïbes et sa contribution future, dépendant de la disponibilité des fonds, ne devrait pas dépasser 700 000 dollars des Etats-Unis pour 1988-1989, et diminuera au fur et à mesure que les FAS assumeront une plus grande responsabilité en ce qui concerne les coûts communs associés au Plan.

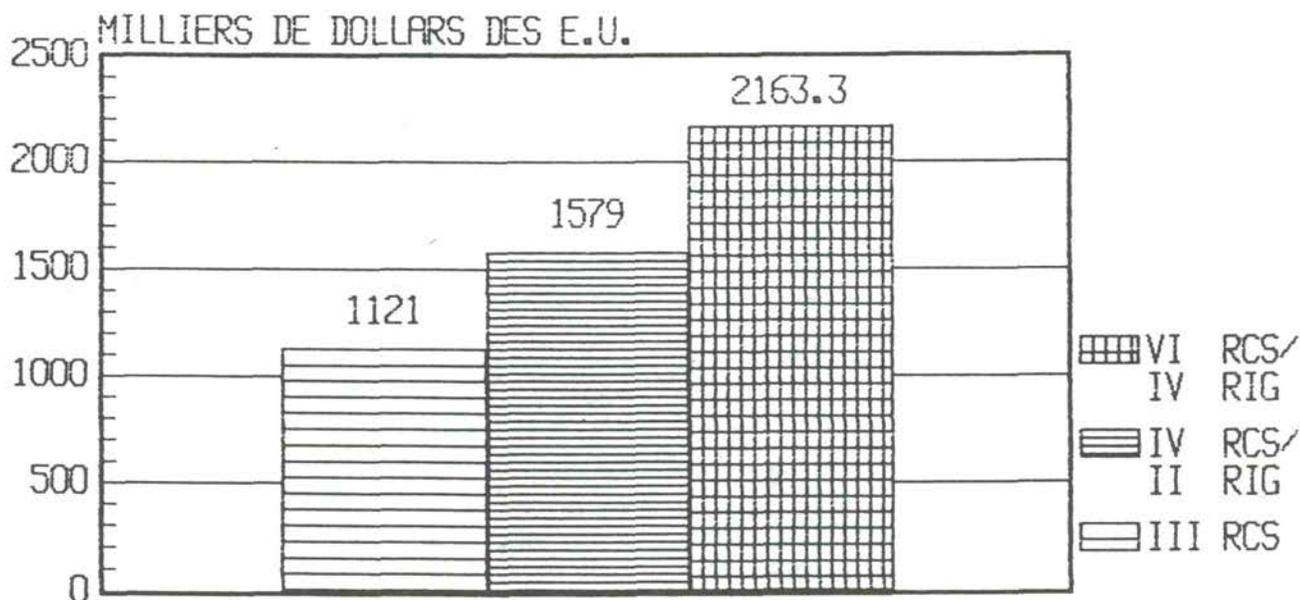
(*) Etant donné les contributions reçues en paiement des arriérés au moment de la rédaction finale de ce document, le pourcentage de la contribution française a significativement diminué.

TABLEAU 4: RESSOURCES DU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE ALLOUEES PAR LES
REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET LE COMITE DE SURVEILLANCE POUR LA
MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

REUNIONS	ALLOCATIONS				TOTAL
	PROJETS IMMEDIATS (a)	PROJETS EN ATTENTE (b)	COORDINATION	APPUI AU PROGRAMME (c)	
III ^e REUNION DU COMITE DE SURVEILLANCE (La Havane , 8-11 novembre 1983)	636 000	425 000	60 000	-	1 121 000
III ^e REUNION INTERGOUVERNEMENTALE (Cancun, 24-26 avril 1985)	627 000	803 200	50 000	98 800	1 579 000
V ^e REUNION DU COMITE DE SURVEILLANCE (Kingston, 11-13 mai 1987)	-	-	60 000	-	60 000
IV ^e REUNION INTERGOUVERNEMENTALE (d) (Guadeloupe, 26-28 octobre 1987)	-	1 548 300	555 000	-	2 103 300
TOTAL	1 263 000	2 776 500	725 000	98 000	4 863 300

- a) Allocations aux projets pour la mise en oeuvre immédiate selon disponibilité des fonds au moment de la réunion.
b) Allocations pour projets mis en attente (avec ordre de priorité) jusqu'à disponibilité des fonds, activités de coordination prévues incluses.
c) Frais généraux facturés par le PNUE (13% des dépenses) non identifiés dans les allocations au cours d'autres réunions.
d) Cette réunion ne fixe aucun ordre de priorité pour la mise en oeuvre du projet; les projets devaient être mis en marche "dès qu'il seraient convenablement préparés".

SCHEMA 4: ALLOCATIONS DU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ENTRE 1983 ET 1987



Note: L'allocation de ressources au FAS par la Réunion du Comité de surveillance et la Réunion intergouvernementale a progressivement augmenté entre 1983 et 1987.

74. Le Plan d'action avait aussi envisagé le soutien financier d'autres sources qui pourraient contribuer à la mise en oeuvre des activités, projet par projet. Ces sources n'ont jamais atteint les niveaux estimés à Montego Bay. Elles ont principalement apporté un soutien en nature pour développer les activités du Plan d'action. Cependant, ce genre d'aide s'est montré d'une grande valeur pour la mise en oeuvre du Programme car il équivaut à une sortie de fonds, à un multiplicateur des fonds attribués par le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes et par le PNUE.

75. Il ne faut pas exagérer la crise économique qui affecte les nations des Caraïbes et lui attribuer la cause du manque de soutien au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes. Cependant, le montant des quote-parts assigné à chaque pays est très modeste, même si on tient compte de la crise économique. Une explication plus plausible serait peut-être que quelques pays avant l'ouverture de l'UCR n'étaient pas encore convaincus que le Plan d'action était véritablement un véhicule fiable de coopération régionale pour la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et que des bénéfices concrets peuvent en être obtenus.

76. On pourrait obtenir un soutien au Plan d'action venant d'autres sources, en englobant les pays participant au programme et non au Fond d'affectation spéciale, si les gouvernements qui y participent activement démontraient visiblement leur appui politique au cours des différents forums internationaux et des négociations bilatérales.

FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

77. Le Plan d'action des Caraïbes accorde la plus haute priorité au renforcement des ressources institutionnelles et humaines des pays de la région dans les domaines divers de la gestion de l'environnement. C'est pourquoi l'élément de formation et d'assistance technique est présent dans la plupart des projets conçus pour la mise en oeuvre du Plan d'action. Une liste des personnes qui ont bénéficié de la formation dans le cadre du Plan d'action et des institutions nationales auxquelles l'assistance technique a été fournie figure à l'annexe IV. Plusieurs agences internationales et organisations régionales ont collaboré activement aux activités de formation: CEPALC, COI, OMI, FAO, OMS/OPS, CARICOM, ACE et OEA.

78. Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure la formation fournie a répondu à l'objectif de développement des ressources humaines et des institutions, car on ne dispose pas d'un retour d'information à ce sujet de la part des participants. Cependant, dans l'ensemble, on estime que la formation individuelle et collective dans les domaines du contrôle de la pollution marine et des déversements d'hydrocarbures a été très efficace pour améliorer les capacités des institutions nationales participantes dans ces domaines.

79. D'autre part, la mise en disposition de l'assistance technique en experts et en équipements s'est plus ou moins limitée à deux cas spécifiques: l'établissement de l'Institut pour l'hygiène de l'environnement des Caraïbes (CEHI) du CARICOM à Sainte-Lucie (CEP-7) et la collaboration à l'Institut cubain de Recherche des transports pour le développement du projet de pollution des mers et d'aménagement des aires côtières de la baie de La Havane (CEP-6). Dans le cas de ce projet, une assistance considérable a été possible grâce à l'utilisation de devises non-convertibles qui étaient à la disposition du Fonds du PNUE.

RESUME

80. Des consultations étendues avec les Etats et territoires de la région et avec les organismes internationaux et régionaux aux niveaux gouvernemental et non-gouvernemental en vue d'identifier les priorités pour l'environnement et d'élaborer des stratégies appropriées de gestion, ont été fondamentales pour développer un Plan d'action techniquement et politiquement viable qui soit un instrument approprié à la coopération régionale.

81. L'adoption du Plan d'action des Caraïbes a fait naître un dialogue efficace pour la coopération en ce qui concerne les problèmes communs de l'environnement. La ratification et l'acceptation d'accords juridiques régionaux, en dépit des conflits actuels, et le lancement d'activités de coopération régionale pour le contrôle et la prévention des problèmes partagés, tels que la pollution marine et les déversements accidentels d'hydrocarbures confirment l'utilité de ce dialogue.

82. Néanmoins, le Plan d'action n'a pas encore atteint tout son potentiel de coopération régionale. L'abandon temporaire d'objectifs à long terme devrait maintenant faire place à une stratégie globale à long terme, susceptible de produire des avantages et des résultats plus efficaces pour les pays participants. Le travail de l'UCR, dont le siège se trouve à Kingston, devrait maintenant attirer l'intérêt et l'appui de tous les gouvernements de la région et des agences de financement partenaires pour atteindre un développement durable dans la région.

83. Le manque d'intérêt se traduit par une participation de moins en moins élevée aux réunions intergouvernementales du Plan d'action, par une diminution considérable des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes et par de grandes réductions du montant des engagements de certains pays.

84. Certains pays de la région n'ont jamais été complètement incorporés au Plan d'action; d'autres semblent avoir perdu leur intérêt initial; et d'autres encore, bien que participant au

programme, ne se sont jamais engagés à financer les dépenses communes. La position non-engagée des Etats-Unis de contribuer financièrement au programme ou de le promouvoir et le soutenir activement en est un exemple évident. D'autre part, le Plan d'action n'a jamais été promu sérieusement par aucun autre gouvernement, pas même par ceux qui y participent activement, auprès des systèmes internationaux et bilatéraux qui ont entrepris de programmes semblables dans la région. En outre, les gouvernements ont alloué les ressources peu abondantes du Fonds d'affectation spéciale à des projets que l'on peut difficilement définir comme ayant une signification régionale.

85. Il est à noter que le manque d'intérêt de plus en plus marqué pour le programme et le déclin des ressources financières pour le soutenir se produisent au moment où le Plan d'action des Caraïbes est entré dans une nouvelle phase prometteuse : l'ouverture de l'Unité de Coordination Régionale à Kingston, Jamaïque, et l'entrée en vigueur des accords de Carthagène. Ces développements récents augmentent les possibilités d'atteindre les objectifs du Plan d'action. La mise en place de l'UCR a apporté de nouvelles impulsions qui entraînent de nouvelles initiatives pour la mise en place de projets et qui, si elles sont couronnées de succès, pourraient donner de nouvelles orientations au programme. Celles-ci comprennent l'élaboration de nouveaux projets à caractère régional, qui seront mis en oeuvre de manière coordonnée, la recherche de liens plus actifs avec d'autres programmes régionaux et de communication avec les gouvernements participants.

86. En conclusion, il est essentiel de revitaliser la mise en oeuvre du Plan d'action des Caraïbes, fondamentalement par le biais d'activités régionales bien conçues qui démontrent clairement les bénéfices concrets qui doivent être accrus par des actions régionales de coopération. De plus, les gouvernements qui n'y ont pas participé pleinement dans le passé doivent y être incorporés.

87. Lors de la dernière Réunion intergouvernementale (Guadeloupe, 26-28 octobre 1987), les gouvernements se sont rendus compte que la mise en oeuvre du Plan d'action avait besoin d'une réorientation, et des mesures initiales ont été prises dans cette direction, y compris la demande de cette évaluation.

88. Il est encore trop tôt pour évaluer le résultat final des initiatives prises par l'UCR, qui viennent d'être mises en place, et de la réorientation demandée lors de la Réunion intergouvernementale qui s'est tenue à la Guadeloupe, bien qu'on puisse être sûr qu'elles vont conduire à une revitalisation du Plan d'action; sinon, les investissements importants déjà faits en termes financiers (près de 15 000 000 de dollars des Etats-Unis), en apports et en dévouement humains auront été vains.

ANNEXE I

ANALYSE DES ACTIVITES EXECUTEES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION

Cette annexe comprend: (a) la liste de tous les projets entrepris spécifiquement dans le cadre du Plan d'action des Caraïbes, ou venant directement en appui au Plan d'action; et (b) l'analyse des résultats obtenus par les projets individuels.

A. LISTE DES PROJETS

Les projets sont présentés par ordre chronologique, c'est-à-dire à mesure qu'ils ont été approuvés par le Fonds pour l'environnement du PNUE. Les numéros des projets terminés sont soulignés. Les organisations responsables de leur mise en oeuvre sont identifiées dans le titre du projet. Le code d'activité ne correspond pas au code utilisé antérieurement dans d'autres documents du Programme pour l'environnement des Caraïbes.

NUMERO DU PROJET	TITRE DU PROJET	CODE DE L'ACTIVITE
<u>FP/0503-76-02</u>	Activité préparatoire du Programme de l'environnement des Caraïbes-(A.P.1) (PNUE)	CEP-1
<u>FP/0503-76-07</u>	Atelier international mixte COI/FAO/PNUE sur la pollution marine dans les Caraïbes et des zones adjacentes (originellement FP/0501-73-05 Atelier sur la pollution régionale des Caraïbes)	CEP-2
<u>FP/1000-77-01</u>	Développement du Programme d'action pour une gestion saine dans la région des Caraïbes (PNUE)	CEP-3
<u>FP/5102-77-03</u>	Centre d'activité du programme pour les mers régionales	CEP-GEN
<u>FP/0503-77-07</u>	Préparation d'un répertoire des centres de recherche sur le milieu marin et les pêcheries dans les Caraïbes (PNUE)	CEP-4
<u>FP/0501-78-02</u>	Atelier international de l'IMCO et du PNUE sur la prévention l'éradication et la lutte contre la pollution provenant des vaisseaux dans les Caraïbes (Carthagène en Colombie)	CEP-5
<u>FP/CR/8201-79-01</u>	Recherche et contrôle de la pollution marine à Cuba (UNESCO/PNUD/Gouvernement cubain)	CEP-6
<u>FP/CR/5102-80-07</u>	Protection du milieu marin et côtier dans les îles des Caraïbes (CARICOM)	CEP-7

NUMERO DU PROJET	TITRE DU PROJET	CODE DE L'ACTIVITE
<u>FP/0503-80-08</u>	Formulation d'un plan pour le contrôle des déversements d'hydrocarbures dans les Caraïbes (OMI)	CEP-8
<u>FP/CR/5102-82-02</u>	Appui du PNUE au Plan d'action des Caraïbes	CEP-GEN
<u>FP/CR/5102-82-12</u>	Promotion de l'éducation environnementale et sensibilisation du public dans la région des Caraïbes (ACE)	CEP-9
<u>FP/5102-82-13</u>	Atelier OMI/PNUE sur les déversements de pétrole et le nettoyage des littoraux des Caraïbes	CEP-10
<u>CR/5102-84-03</u>	Planification sous-régionale d'intervention pour les îles des Caraïbes (OMI)	CEP-11
<u>CR/5102-84-05</u>	Le tourisme et l'environnement dans les Caraïbes (CEPALC)	CEP-12
<u>FP/5102-84-06</u>	Répertoires des institutions marines et bibliographies sur la pollution marine (PNUE)	CEP-13
<u>CR/5102-84-07</u>	Réseau de formation écologique pour la région des Caraïbes (PNUE-UCORED)	CEP-14
<u>CR/5102-84-08</u>	Projet COI/PNUE en appui au Programme régional CARIPOL de recherche et surveillance de la pollution du milieu marin par les hydrocarbures	CEP-15
<u>CR/5102-85-01</u>	Développement de méthodes spécifiques pour la préparation de l'évaluation des incidences sur l'environnement (Ministère de l'environnement - SEDUE-Mexique)	CEP-16
<u>FP/5102-85-04</u>	Aide de l'UICN aux activités interrégionales sur l'aménagement des récifs de corail	CEP-17
<u>FP/5102-85-05</u>	Centre d'activités du programme pour les océans et les zones côtières	CEP-GEN
<u>FP/5102-86-02</u>	Centre d'activités du programme pour les océans et les zones côtières	CEP-GEN
<u>CR/5102-86-03</u>	Atelier de démonstration pour le traitement des résidus des distilleries de rhum au moyen de la méthanisation (Ministère français de l'environnement)	CEP-18
<u>FP/5102-86-04</u>	Promotion de la survie et de la sauvegarde des tortues marines menacées ou en danger d'extinction dans la région des Caraïbes (WIDECAS/Monitor International)	CEP-19

NUMERO DU PROJET	TITRE DU PROJET	CODE DE L'ACTIVITE
<u>FP/CR/JA/CP/5102-86-05</u>	Appui à l'Unité de Coordination Régionale pour le Plan d'action des Caraïbes	CEP-GEN
<u>FP/CR/5102-87-02</u>	Promotion de l'éducation écologique et de la sensibilisation du public sur la gestion des ressources marines dans la région des Caraïbes (ACE)	CEP-20
<u>CR/5102-87-04</u>	Création de réserves de biosphère dans les Petites Antilles, spécialement comme zones de conservation et de démonstration pour la coopération régionale dans le développement de pratiques de gestion saine de l'environnement (UNESCO/MAB)	CEP-21
<u>CR/5102-87-06</u>	Planification sous-régionale d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes (Phase II) (OMI)	CEP-22
<u>CR/5102-87-07</u>	Gestion de l'environnement des baies et des zones côtières des Caraïbes (UNESCO/ Gouvernement cubain)	CEP-23
<u>CR/5102-87-08</u>	Evaluation de la pollution causée par les hydrocarbures et autres substances toxiques dans le sud-est de la région des Caraïbes (Ministère de l'environnement - MARNR - Vénézuéla)	CEP-24

B. ANALYSE DES PROJETS INDIVIDUELS

Les résultats de chaque projet ont été analysés, notamment du point de vue de leur contribution à la formulation et à l'adoption du Plan d'action et à l'exécution ultérieure de ses objectifs. Les activités de CEP-1 à CEP-4 étaient des activités préparatoires qui ont conduit au développement du Plan d'action. Les activités de CEP-6 à CEP-8 ont été entreprises avant l'adoption du Plan d'action, mais ont contribué à sa mise en oeuvre. CEP-6 et CEP-7 se sont poursuivis après l'adoption du Plan d'action et ont reçu l'appui du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes.

CEP-GENERAL (APPUI ET DEVELOPPEMENT)

APPUI DU SECRETARIAT DU PNUE AU DEVELOPPEMENT ET A LA MISE EN OEUVRE DU
PLAN D'ACTION POUR LE PROGRAMME DE L'ENVIRONNEMENT DES CARAIBES
CEP-1, CEP-3 ET CEP-GEN

L'appui du PNUE pour le développement et la mise en oeuvre du Plan d'action des Caraïbes a été fourni au moyen de six projets internes et d'un projet externe : FP/0503-76-02; FP/1000-77-01

(CEPALC); FP/5102-77-03; FP/CR/5102-82-02; FP/5102-85-05; FP/5102-86-02 et FP/CR/JA/CP/5102-86-05. En outre, un appui financier estimé à 906 000 dollars des Etats-Unis a été fourni par le biais de FP/5102-77-03. Ces projets comprenaient :

- a) appui pour un coordonnateur de projet qui a entrepris les activités préparatoires à partir du Bureau Régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes du PNUE (avril 1976 - avril 1977);
- b) coût du personnel et des consultants du PNUE et de la CEPALC qui ont travaillé au développement du Plan d'action des Caraïbes jusqu'au moment de son adoption (août 1977 - avril 1981);
- c) appui pour le personnel chargé de la coordination intérimaire pour la mise en oeuvre du Plan jusqu'à l'établissement de l'UCR à la Jamaïque (avril - septembre 1986);
- d) appui pour seize réunions techniques et intergouvernementales qui ont été convoquées par le PNUE. Sept de ces réunions avaient trait au développement et à l'adoption du Plan d'action et de la Convention. Les autres faisaient partie du suivi de l'exécution (voir à l'annexe III - la liste des réunions); et
- e) appui à l'Unité de Coordination Régionale pour le Plan d'action.

Le coût total des projets ci-dessus s'est élevé à 4 737 113 dollars des Etats-Unis entre 1976 et décembre 1987.

Phase de développement

Le développement du Plan d'action des Caraïbes dans ses premières étapes à d'abord consisté en un processus intense de consultations aux niveaux technique et politique pour définir son ampleur et en faire un instrument adéquat pour aider à résoudre les problèmes de l'environnement dans la région. Les activités du Plan d'action étaient, au départ, assumées par le PNUE à la demande de quelques gouvernements de la région, demande qui n'était pas connue de la majorité des pays de la région. Les objectifs principaux de l'activité préparatoire et du projet PNUE/CEPALC étaient d'explorer et de convaincre les gouvernements de la région en vue de souscrire à un cadre de travail pour la coopération régionale en matière d'environnement, d'évaluer les principaux problèmes d'environnement communs à la région, de formuler un programme d'action détaillé pour résoudre ces problèmes à long et à court termes. La diversité frappante de la région quant à ses aspects culturels, socio-économiques et naturels a constitué un obstacle formidable qu'il a fallu surmonter pour arriver à un large consensus sur le programme. Par ailleurs, l'identification de préoccupations communes en matière d'environnement étaient difficiles en raison de plusieurs facteurs comme le manque de données scientifiques et techniques sur l'environnement de la région, le manque de priorité aux problèmes d'environnement de la part de nombreux gouvernements de la région et le manque d'accord entre les experts en sciences humaines et en sciences naturelles et les responsables politiques en ce qui concerne la substance du programme régional à développer et les mécanismes de sa mise en oeuvre. Certains étaient en faveur d'un Plan d'action englobant tous les aspects de l'environnement et du développement, soulignant que la priorité majeure de la région était d'atteindre un développement social et économique sur une base durable. Un autre secteur favorisait des programmes concrets et précis, orientés vers la solution de préoccupations immédiates, telles que les déversements d'hydrocarbures, la pollution et la conservation des littoraux. De plus, il y avait de grands désaccords au sein des pays clés quant au besoin d'un accord juridique régional et d'un Fonds d'affectation spéciale.

De 1976 à 1980, des consultations ininterrompues ont eu lieu avec des organismes nationaux gouvernementaux et non-gouvernementaux, et des organisations régionales et internationales. A la fin de 1977, des priorités en matière de gestion de l'environnement ont été identifiées sur la

base des consultations individuelles et sur l'étude des recommandations émanant des nombreuses réunions d'experts dans les domaines particuliers de l'environnement. De 1978 à 1979, des révisions d'évaluation des problèmes d'environnement de la région ont été entreprises dans les domaines suivants : agriculture, mise en valeur du littoral, catastrophes naturelles, établissements humains et tourisme, production et consommation d'énergie, hygiène de l'environnement et pollution marine. Ces études ont été développées avec la collaboration de la FAO, l'UNDIESA, l'ONUDI, l'UNDRO, l'OMI, l'OEA et l'UICN. Une synthèse de ces études comprenant les éléments pour le Plan d'action a été préparée par le Programme des mers régionales du PNUE, et a été révisée par un petit comité consultatif d'experts de haut niveau de la région, et une version préliminaire du Plan d'action a été préparée.

La version préliminaire du Plan d'action, avec des mécanismes de remplacement pour son soutien financier et institutionnel, a été présentée à deux réunions d'experts désignés par les gouvernements, convoquées par le PNUE et qui ont eu lieu à Caracas (janvier 1980) et à Managua (février 1981). La première réunion a révisé la version préliminaire du Plan d'action en considérant, notamment, les points généraux concernant sa mise en oeuvre. La deuxième réunion a continué cet examen d'une manière plus détaillée en visant surtout les dispositions financières et institutionnelles de remplacement pour soutenir le programme. La réunion s'est mise d'accord sur une liste d'activités prioritaires, la création d'un fonds d'affectation régionale, l'établissement d'une Unité de Coordination Régionale quelque part dans la région pour la supervision du Plan d'action.

Les recommandations de cette réunion d'experts ont été présentées à la réunion intergouvernementale de Montego Bay, Jamaïque, en avril 1981, à laquelle 22 gouvernements de la région ont participé.

Cette réunion intergouvernementale a adopté le Plan d'action, a établi un Fonds d'affectation spéciale de 1 500 000 dollars des Etats-Unis pour la période biennale 1982-1983, a décidé qu'une Unité de Coordination Régionale (UCR) serait située à Kingston, Jamaïque, et a demandé au PNUE de développer un accord régional flexible qui serait étudié plus tard.

Le Plan d'action adopté par la réunion de Montego Bay était un programme complet qui couvrait les domaines suivants : pollution marine et côtière, impact sur l'environnement, tourisme, hygiène de l'environnement, gestion des bassins hydrographiques, catastrophes naturelles et éducation écologique. Le Plan a envisagé le développement d'activités d'évaluation et de gestion pour chaque élément du programme. Les gouvernements ont déterminé des priorités dans les domaines de préoccupation commune qui se sont présentés dans le Plan adopté.

L'étape de développement du Plan d'action des Caraïbes a duré cinq ans, d'avril 1976 à avril 1981, et a représenté un coût de près de 2 000 000 dollars des Etats-Unis pour le Fonds du PNUE et de 400 000 dollars des Etats-Unis pour d'autres sources. De cette somme dépensée par le PNUE, environ 450 000 dollars ont été utilisés pour payer les réunions, 200 000 dollars pour payer les études et le reste - soit 1 350 000 dollars - pour payer le personnel et les activités générales de coordination. Le temps et les dépenses pour la préparation du Plan peuvent paraître excessifs. Cependant, on doit prendre en considération la complexité de la région, la pauvreté des informations disponibles et le manque d'accord entre les pays de la région sur la nature du programme à suivre et les mesures d'appui requises.

En outre, les dispositions institutionnelles pour le projet principal soutenant l'étape de développement (FP/1000-77-01) n'étaient pas appropriées pour une mise en oeuvre efficace du Plan. Une lourde procédure de surveillance administrative, et de supervision à longue distance (partagée entre Nairobi et Santiago) s'appliquait à l'administration du projet basé à Port d'Espagne. Combiné à cela, le site du projet en lui-même n'offrait pas les moyens de communication appropriés, ni l'infrastructure nécessaire pour permettre une opération efficace.

L'adoption du Plan d'action des Caraïbes, en tant que cadre pour la coopération régionale en matière d'environnement par un large consensus politique et technique dans une région aussi fragmentée et diversifiée que les Caraïbes est en fait un succès digne d'être noté. Les consultations qui ont abouti à l'adoption du Plan d'action ont mobilisé un nombre sans précédent de représentants des gouvernements, d'organisations non-gouvernementales, d'agences internationales et régionales pour évaluer, pour la première fois d'une manière concertée, les priorités sur l'environnement communes à la région et leur relation avec les aspects du développement, et pour déterminer des stratégies régionales de gestion en coopération.

Le potentiel du Plan d'action, en tant que véhicule pour l'intégration régionale, n'est pas encore pleinement réalisé, bien que l'adoption d'accords juridiques régionaux pour la protection du milieu marin commun à tous, et le développement d'activités de coopération pour la surveillance et le contrôle de la pollution marine et de la pollution due aux hydrocarbures puissent déjà être considérées comme des acquis appréciables.

Mise en oeuvre

Depuis son adoption en 1981, le PNUE a contribué pour une somme de 1 808 390 dollars des Etats-Unis à la mise en oeuvre du Plan d'action des Caraïbes. Ce chiffre ne comprend pas l'aide pour les activités spécifiques du Plan d'action décrites dans les sections suivantes de cette même annexe.

Par le biais des projets décrits ci-dessus, le PNUE a fourni l'appui de personnel pour les activités de coordination et a payé les dépenses des réunions d'experts et des réunions intergouvernementales (voyages, frais de participation et services de conférences pour les premières; services de conférences pour les secondes). De cette manière, trois réunions d'experts juridiques, six réunions du Comité de surveillance et quatre réunions intergouvernementales (dont la Réunion de Plénipotentiaires qui a adopté les accords juridiques) ont été ainsi patronnées (voir annexe III pour la liste complète des réunions).

Les Réunions intergouvernementales - qui fournissent l'autorité générale pour le Plan d'action - doivent avoir lieu tous les deux ans et constituent la plus haute expression du dialogue politique et technique sur les problèmes de l'environnement dans le cadre du Plan d'action. Ainsi, elles représentent un acquis tout en étant, en plus, un mécanisme effectif pour la détermination des priorités dans le programme et des décisions quant aux mesures de soutien nécessaires à sa mise en oeuvre.

Le Comité de surveillance a été établi par les gouvernements pour fournir des directives techniques et politiques au Secrétariat entre les réunions intergouvernementales. Les réunions du Comité de surveillance ont joué un rôle essentiel en permettant aux gouvernements de la région de redéfinir, si nécessaire, le contenu du Plan et de surveiller sa mise en oeuvre.

D'autre part, le Comité de surveillance a joué un rôle important en tant que conseiller du Secrétariat en matière de politiques, en surveillant les progrès dans la mise en oeuvre d'activités spécifiques et en révisant les propositions de projets à mettre en oeuvre dans le futur. Cependant, il est arrivé que le Comité ait été chargé, à brefs délais, d'analyser des propositions et des rapports hautement techniques alors qu'il ne disposait pas de la préparation nécessaire pour ce faire, ce qui a beaucoup nui à l'analyse et l'a amené à approuver des propositions de projets techniquement déficients. Le processus d'analyse et d'approbation des projets doit être changé pour permettre aux institutions scientifiques et techniques nationales de donner leur avis sur les propositions avant qu'elles ne soient présentées au Comité de surveillance.

Outre les réunions, les frais généraux de coordination du Plan d'action comprennent le personnel et les frais administratifs associés. Jusqu'à présent, la contribution du PNUE à ces

frais communs a été la plus importante. De 1981 à 1986, le PNUE a donné son appui financier direct pour payer un administrateur de programmes et une secrétaire, indirect à travers le concours de personnel professionnel et administratif de son Programme des mers régionales et direct encore en couvrant les frais administratifs associés, tels que déplacements et communications. Depuis juin 1986, le PNUE a financé le coordonnateur de l'UCR et une secrétaire. Son appui pour le personnel de l'UCR continuera jusqu'en décembre 1988 et, à ce point, il est prévu que le Fonds d'affectation spéciale prendra en charge tous les frais communs du Plan d'action et que le PNUE orientera son appui financier vers des projets spécifiques du Plan d'action qui coïncident avec les priorités établies par son Conseil d'administration.

En plus de faire face aux frais de réunions et de fournir l'appui de 200 personnel pour la coordination du plan, le PNUE a financé, par le biais des projets CEP-GEN: des séminaires pour les media, des publications, des documentaires cinématographiques pour promouvoir et propager le Plan d'action; des comités chargés de rédiger les textes définitifs de la Convention et du Protocole en français, anglais et espagnol; la formation de personnel technique et scientifique spécialisé dans les techniques d'analyse; et l'aide technique pour les pays de la région ayant souffert des déversements d'hydrocarbures.

Un documentaire sur l'environnement des Caraïbes, produit et diffusé par la BBC, a été largement utilisé dans la région comme matériel didactique. C'est, pour le moment, le meilleur documentaire disponible sur l'environnement des Caraïbes. D'autre part, la publication spéciale du magazine "Ambio" (Volume X, No. 6, 1981) consacrée à l'environnement des Caraïbes a fourni un résumé scientifique très sérieux sur les différents problèmes de l'environnement dans la région. Ces deux outils d'information ont été produits dans le cadre de l'appui général offert par le PNUE au Plan d'action des Caraïbes.

Un séminaire sur les moyens de communication a eu lieu à Carthagène, Colombie, en mars 1983, conjointement avec la Deuxième réunion intergouvernementale et la Conférence de Plénipotentiaires. Plus de 25 journalistes et professionnels des media de la région y ont participé. Commissionée par le PNUE, Earthscan a préparé du matériel d'information et du matériel de presse sur les problèmes de l'environnement et du développement dans la région des Caraïbes, qui a été distribué et expliqué aux participants. Ce séminaire a provoqué la publication de nombreux articles sur les problèmes de l'environnement dans les journaux et les magazines de la région.

Il n'est pas possible d'évaluer l'impact positif que ces activités d'information ont réussi à causer sur la conscience publique au sujet des problèmes de l'environnement, mais il est certain que ces informations ont été amplement diffusées et ont très certainement aidé à sensibiliser le public à ce sujet.

CEP-GEN a donné son appui à l'Institut pour l'hygiène de l'environnement des Caraïbes de Sainte-Lucie pour former les membres de son personnel en ce qui a trait à l'analyse des résidus d'insecticides au moyen de la chromatographie des gaz et à l'intercalibration des méthodes de surveillance microbiologique des eaux côtières. Ce même CEHI a reçu l'assistance technique en surveillance microbiologique et en techniques générales d'analyse chimique du CEP-GEN.

Par ailleurs, une aide technique a été fournie au gouvernement de la Jamaïque en 1981 pour le développement de lignes de conduite pour la gestion des bassins hydrographiques et l'évaluation des dégâts causés par les déversements d'hydrocarbures de pétrole et au gouvernement du Mexique en 1980 pour évaluer les effets écologiques du pétrole déversé par la plate-forme marine IXTOC-1 dans les eaux du Golfe du Mexique.

CEP-2

**ATELIER INTERNATIONAL SUR LA POLLUTION MARINE DANS LES CARAIBES
ET DANS LES ZONES ADJACENTES - PROJET CONJOINT COI/FAO/PNUE**

Cet atelier a eu lieu à Port d'Espagne (Trinité-et-Tobago) en décembre 1976 avec la participation de trente-huit experts internationaux et régionaux. Il a évalué les problèmes de la pollution marine dans les Caraïbes et les aires adjacentes.

Des exposés techniques ont été présentés sur les thèmes suivants : océanographie régionale, surveillance des effets des métaux lourds, pollution due aux hydrocarbures et déversements dans les rivières. L'atelier a identifié les déversements d'hydrocarbures comme étant le problème de pollution marine le plus grave de la région. Basé sur les recommandations de l'atelier, le Programme CARIPOL de recherche et de surveillance de la pollution marine a été établi comme une activité de IOCARIBE (COI/UNESCO) consacrée tout d'abord à l'évaluation et au repérage de la pollution marine due aux hydrocarbures dans la région.

D'autres recommandations de la réunion ont traité les propositions d'actions régionales en vue d'étudier les effets de la pollution marine sur la santé, les processus côtiers en relation avec le transport et le mélange des éléments polluants, l'effet de la pollution marine sur les ressources vivantes et la formation du personnel, l'éducation et l'assistance réciproques. A l'exception des activités du CARIPOL et des activités de formation connexes, les recommandations de l'atelier n'ont jamais été mises en application, et la plupart d'entre elles sont maintenant périmées. Un atelier sur le suivi doit avoir lieu en 1988.

Le coût total de cet atelier a été de 50 220 dollars des Etats-Unis, dont 28 720 dollars furent apportés par le PNUE et 21 500 dollars par la FAO et la COI. L'atelier a constitué une base technique pour le développement des Programmes de surveillance de la pollution due aux hydrocarbures dans le cadre du Plan d'action des Caraïbes. Malheureusement, aucune suite n'a été donnée aux autres recommandations.

CEP-4

**PREPARATION D'UN REPERTOIRE DES CENTRES DE RECHERCHE
SUR LE MILIEU MARIN ET LES PECHERIES DANS LES CARAIBES**

Le répertoire a été publié pour la première fois en 1980, conjointement par le PNUE et la COI et concerne plus de cent-cinquante institutions; il décrit leurs installations, équipements de laboratoire, personnel scientifique et technique et leurs principaux domaines de recherche. Ce répertoire a été largement distribué et a définitivement contribué à lier entre elles les institutions de recherche marine dans la région. Une deuxième édition a été publiée en 1985, comme Répertoire des centres de l'environnement marin dans la région, à la fois au niveau de la recherche et de la politique (voir CEP-13).

Le coût total pour la préparation et la publication de la première édition a été de 13 018 dollars des Etats-Unis (2 518 dollars provenant du PNUE et 10 500 de la COI).

CEP-5

**ATELIER INTERNATIONAL DE L'IMCO ET DU PNUE SUR LA PREVENTION,
L'ERADICATION ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION PROVENANT
DES VAISSEaux DANS LES CARAIBES**

L'atelier international de l'IMCO et du PNUE sur la prévention, l'éradication et la lutte contre la pollution provenant des vaisseaux dans les Caraïbes, s'est tenu à Carthagène, en Colombie en octobre 1978. Trente-cinq membres-clés de neuf pays ont été formés en identifiant les problèmes causés par les vaisseaux. La formation a servi d'instrument dans l'élaboration des programmes nationaux visant: (a) à la mise en oeuvre des demandes des Conventions internationales appropriées pour la prévention contre la pollution provenant des vaisseaux; (b) aux recommandations sur les arrangements institutionnels et administratifs nécessaires pour la planification de contingence. L'atelier a utilisé les services d'un groupe d'instructeurs de la Division des ingénieurs de l'environnement de l'Université A & M du Texas.

L'atelier a coûté 41 959 dollars des Etats-Unis dont 30 379 provenant des Fonds de l'environnement et 11 580 de l'IMCO.

CEP-6

RECHERCHE ET CONTROLE DE LA POLLUTION MARINE A CUBA

Ce projet a été amorcé en 1979 comme faisant partie du programme des pays du PNUE pour Cuba. Son objectif original était de développer un Plan d'action en vue d'identifier le programme opérationnel nécessaire pour commencer à décontaminer la baie de La Havane. Des objectifs additionnels ont été ajoutés au projet par le biais d'amendements supplémentaires comprenant entre autres :

- a) l'établissement d'une infrastructure scientifique et technique pour la recherche et la surveillance de la pollution de la baie de La Havane et des aires adjacentes;
- b) la promotion de la participation cubaine aux activités en relation avec l'environnement au niveau régional;
- c) l'intégration des activités du projet dans le cadre du Plan d'action des Caraïbes, en utilisant le projet comme un cas d'étude pour le contrôle de la pollution marine dans la région des Caraïbes; et
- d) une formation aux experts régionaux dans la gestion et le contrôle de la pollution dans les baies et les eaux côtières adjacentes, par le biais d'un atelier régional.

Les résultats du projet, en ce qui concerne les objectifs nationaux ont été impressionnants car il a atteint en grande partie tous ses objectifs. Quelques résultats du projet au niveau national ont été:

- a) un manuel détaillé des méthodes pour contrôler la pollution dans la baie de La Havane;
- b) un inventaire complet des caractéristiques des polluants déversés dans la baie;
- c) l'établissement d'une infrastructure scientifique et technique (personnel et équipement) pour prendre en charge la gestion de l'environnement des baies et des écosystèmes côtiers à Cuba;

- d) la création d'une bibliothèque scientifique et d'une banque de données sur les différents aspects de la pollution côtière à Cuba;
- e) des recommandations spécifiques de gestion pour réduire la pollution de la baie de La Havane et décontaminer ses eaux; et
- f) un plan pilote pour la réhabilitation de la baie, divisant en trois temps les actions requises : court, moyen et long termes. Beaucoup des actions à court terme ont déjà été mises en oeuvre.

L'élément régional du projet consistait principalement en trois activités concrètes : deux ateliers régionaux qui ont eu lieu à La Havane en 1984 et en 1985 respectivement, et un cours international de formation sur les méthodes de surveillance de la pollution marine, basé sur les expériences de l'étude de la baie de La Havane. Des spécialistes de Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela ont bénéficié de ce cours de formation.

Selon nous, l'élément régional du projet n'a pas été aussi complètement développé que l'élément national. L'intégration du projet dans le cadre du Plan d'action des Caraïbes n'a pas été un succès complet, peut-être par ce que ce projet avait été entamé bien avant que les autres activités du Plan d'action n'aient atteint l'étape de mise en oeuvre. Néanmoins, l'ample documentation résultant du projet et les méthodes adaptées à l'étude d'une baie tropicale sont une contribution positive à des problèmes similaires d'environnement dans les eaux côtières de la région.

Le coût total de ce projet a été de 5 966 758 dollars des Etats-Unis et s'est réparti ainsi :

Coût pour le Fonds du PNUE	
- en monnaie convertible	224 645
- en roubles*	269 870
- en pesos cubains*	40 171
Coût pour le Fonds d'affectation spéciale	54 936
Coût pour le PNUD	974 168
Coût pour le gouvernement cubain	4 442 855

*convertis en dollars des Etats-Unis

La contribution du Fonds d'affectation spéciale au projet a été utilisée pour couvrir les coûts des ateliers régionaux et de formation. Le soutien du PNUE a couvert les coûts du personnel du projet international, du conseiller technique en chef, de l'équipement de laboratoire et des experts à court terme.

CEP-7

PROTECTION DU MILIEU MARIN ET COTIER DANS LES ILES DES CARAIBES

Ce projet en cours a été entamé en janvier 1981, avant l'adoption du Plan d'action. Ses objectifs étaient : le renforcement des capacités institutionnelles de la sous-région formée par les îles des Caraïbes orientales, l'évaluation et la gestion des déchets et les problèmes de la pollution côtière. Ce projet a été mis en oeuvre par le CARICOM en coopération avec l'OMS/OPS, par le biais de l'Institut pour l'hygiène de l'environnement, une institution sous-régionale basée à Sainte-Lucie et établie par les Ministres de la Santé du CARICOM pour aider les gouvernements dans l'évaluation et la gestion des problèmes d'hygiène de l'environnement.

Le projet a été divisé en deux éléments principaux : la gestion des déchets et la surveillance de la pollution marine et côtière. Les objectifs de la gestion des déchets sont d'identifier et de dresser l'inventaire des sources de pollution terrestre qui pénètrent dans l'environnement marin, de définir leurs effets négatifs sur les écosystèmes côtier et marin et sur la santé publique et de développer des projets visant à éliminer les sources majeures de pollution. Des études ont été entreprises dans 11 pays de la sous-région du CARICOM et ce sont centrées sur les effets des déchets ménagers et agricoles, des processus industriels et du développement côtier sur les écosystèmes littoraux. Les pays objet de l'étude étaient: Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Montserrat, St. Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, St. Vincent-et-Grenadines, et Trinité-et-Tobago. La méthode et les résultats de l'étude ont été résumés dans un rapport publié par l'OPS en 1985 et intitulé: "Sources terrestres de pollution dans les aires côtières, marines et terrestres des Etats de CARICOM". Ce rapport a été distribué à tous les membres des Etats, accompagné d'un rapport concernant chaque pays intéressé. On espère que cette documentation aidera les gouvernements à établir des propositions de projets pour mener des actions appropriées à la gestion des déchets.

Le deuxième élément du projet est plus avancé. Il a permis d'assigner aux installations du CEHI à Sainte-Lucie trois experts en sciences marines pour la période 1982-1987, et d'établir un laboratoire équipé d'appareils d'analyse pour la surveillance de la pollution côtière dans les îles Caraïbes orientales. Des recherches poussées et des activités de surveillance ont été entreprises pour analyser la pollution par les hydrocarbures, la qualité de l'eau des zones côtières et la pollution par les métaux lourds. Outre les installations de laboratoire à l'Institut, le projet a fourni une assistance technique pour l'équipement de laboratoires nationaux à St. Vincent, Grenade, Dominique, St. Kitts-et-Nevis et Sainte-Lucie afin d'établir un réseau sous-régional de surveillance centré sur la qualité des eaux côtières et la pollution par les hydrocarbures. Pour l'établissement de ce réseau, une formation de 6 semaines est assurée aux techniciens des laboratoires nationaux participants, sur les processus analytiques de laboratoire.

En juillet 1985, un atelier sur la pollution de l'environnement a été convoqué au CEHI pour examiner les résultats du projet et pour déterminer les mesures à prendre. 21 participants de sept Etats des Caraïbes orientales et des observateurs internationaux et régionaux ont assisté à l'atelier. Ses recommandations ont été envoyées aux gouvernements pour les actions appropriées.

Ce projet a obtenu un succès considérable en fournissant aux Caraïbes orientales les capacités techniques pour évaluer les problèmes de la pollution marine et côtière ainsi que ceux de la gestion des déchets. L'élément de surveillance du projet a obtenu des résultats plus concrets que l'élément de la gestion des déchets, ce qui est probablement dû au fait que la mise en oeuvre des recommandations des études de la gestion des déchets de chaque pays nécessite des investissements de capital plus importants. Les laboratoires des installations du CEHI à Sainte-Lucie représentent un service sans égal au niveau sous-régional et confirment, en termes clairs, le bienfait de la coopération régionale. L'élément formateur du projet est également notable. La formation a déjà été assurée à plus de trente techniciens de la région, dans des environnements et des conditions similaires à ceux de leurs propres pays.

L'exécution du projet a été partiellement entravée par la situation institutionnelle incertaine du CEHI qui n'a pas encore été ratifié par les gouvernements du CARICOM, et par les conditions d'isolement dans lesquelles le personnel scientifique a dû opérer pendant les premières années de vie du projet. Actuellement, le projet est lié à d'autres projets du Plan d'action des Caraïbes concernant la pollution marine et la COI collabore avec le PNUE dans la supervision de l'exécution technique.

Le coût total du projet jusqu'à décembre 1987 s'élevait à 1 403 877 dollars des Etats-Unis répartis ainsi :

Fonds pour l'environnement du PNUE	457 766
Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes	360 270
Contreparties (OPS, CARICOM et gouvernement de Sainte-Lucie)				585 841

CEP-8

**FORMULATION D'UN PLAN POUR LE CONTROLE DES DEVERSEMENTS
D'HYDROCARBURES DANS LES CARAIBES**

Ce projet a été mis en oeuvre par l'Organisation des Etats Américains (OEA) et son démarrage a eu lieu avant l'adoption du Plan d'action. Son objectif principal était d'aider les gouvernements de la région des Caraïbes dans la formulation d'un plan de coopération mutuelle pour la détection, la surveillance, le contrôle et le nettoyage des déversements d'hydrocarbures. Ce projet a fourni une contribution directe pour le développement des éléments du Plan d'action traitant des problèmes de la pollution par les hydrocarbures. Originellement, cette activité est apparue comme une initiative de l'OEA, puis elle a reçu des fonds de l'USAID et du Fonds pour l'environnement du PNUE.

Deux réunions régionales ont été organisées dans le cadre de la mise en oeuvre du projet: Réunion des petites îles des Caraïbes sur la planification en cas de déversements d'hydrocarbures (San Juan, Porto Rico, 16-20 juin 1980), et Réunion des îles des Caraïbes sur la planification en cas de déversements d'hydrocarbures (Barbade, 24-28 novembre 1980). Quinze îles, ainsi que des représentants d'organisations internationales et régionales et des industriels, ont participé à la première. Vingt et un pays du bassin des Caraïbes ont participé à la réunion de la Barbade, outre des industriels et des représentants des agences internationales et régionales. Les réunions, de même que les consultations avec les gouvernements et l'industrie, entrepris dans le cadre du projet, ont aidé à identifier les besoins immédiats et futurs pour combattre les déversements d'hydrocarbures dans la région. Le protocole sur la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures qui a été adopté à Carthagène avec la Convention et les plans en cas de déversement d'hydrocarbures dans les Caraïbes peuvent être considérés comme la suite de ce projet.

Le coût total du projet s'est élevé à 101 035 dollars des Etats-Unis, dont 26 035 ont été fournis par le Fonds du PNUE et 75 000 par l'OEA et l'USAID.

CEP-9

**PROMOTION DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE ET
SENSIBILISATION DU PUBLIC DANS LA REGION DES CARAIBES**

Ce projet a été mis en oeuvre par l'Association de conservation pour l'environnement (ACE). Son objectif principal était de développer et de renforcer les capacités institutionnelles dans les Caraïbes, de mener à bien les programmes d'éducation sur l'environnement et de sensibilisation du public et d'établir une banque de données de matériel éducatif, applicable à la région des Caraïbes, qui puisse être adapté, reproduit et distribué à un coût relativement bon marché. Les principaux résultats du projet ont été :

- a) un répertoire des institutions d'éducation sur l'environnement dans les Caraïbes;
- b) un fascicule éducatif illustré sur les "Coraux et récifs coralliens des Caraïbes";
- c) une série de 12 audio-cassettes d'une demi-heure chacune, sur différents sujets de l'environnement, qui a été diffusée par la plupart des stations radiophoniques de langue anglaise des Caraïbes;
- d) un atelier pour le personnel des media des Caraïbes;

- e) des vidéo-cassettes sur l'aménagement des bassins hydrographiques et des régions côtières;
- f) une promotion permanente des activités du Plan d'action des Caraïbes par le biais de bulletins, d'exposés et de conférences aux organisations non-gouvernementales;
- g) la production de diverses annonces pour les services de télévision publique sur l'agriculture sur brûlis, l'élimination des déchets solides, les bassins hydrographiques et la pollution de l'eau;
- h) la production d'annonces pour les services publics radiophoniques sur la langouste, les boules de goudron, les mangroves et les récifs coralliens; et
- i) la préparation de courts articles pour la presse, tels que "A l'assaut de la côte", "La santé des récifs" et "Le plan d'action des Caraïbes".

Tout le matériel d'information a été largement distribué dans la région tout entière. Le projet a atteint et quelques fois dépassé ses objectifs à court terme, et a été essentiel dans la promotion de la participation active des pays de langue anglaise au Plan d'action, en particulier dans les îles Caraïbes orientales. Ce projet est un excellent exemple d'un programme efficacement organisé et exécuté. La mise de fonds, relativement faible, du PNUE et du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes a produit des résultats concrets de haute qualité et a suscité une bonne volonté appréciable vis-à-vis du Plan d'action des Caraïbes, en particulier dans les petites îles Caraïbes.

Le coût total du projet a été de 117 000 dollars des Etats-Unis qui ont été fournis comme suit :

Fonds pour l'environnement du PNUE	38 000
Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes	50 000
Association Caraïbes pour l'environnement	29 000

CEP-10

ATELIER OMI/PNUE SUR LES DEVERSEMENTS DE PETROLE ET LE NETTOIEMENT
DES LITTORAUX DES CARAIBES

L'objectif immédiat de ce projet était de développer un manuel de cours détaillé, en anglais et en espagnol, sur les méthodes et les moyens de nettoyer les déversements d'hydrocarbures et qui contiendrait les éléments suivants :

- a) évaluation des zones où les risques de déversements d'hydrocarbures sont les plus élevés dans la région des Caraïbes;
- b) caractéristiques des différents types de littoraux dans la région;
- c) le sort et l'impact des hydrocarbures répandus sur les plages de sable;
- d) protection, nettoyage et restauration des littoraux;
- e) dernier cri en ce qui concerne les méthodes et l'équipement pour le nettoyage des plages;

- f) étude de cas; et
- g) planification en cas d'urgence.

Un atelier de 5 jours s'est tenu à la Barbade en février 1983 pour tester le manuel et donner une formation sur le terrain en relation avec les techniques de restauration et de nettoyage des sites côtiers.

L'objectif à long terme était d'augmenter la capacité des autorités insulaires, pour nettoyer et restaurer les plages de loisirs affectées par une pollution d'hydrocarbures accidentelle, chronique ou massive, en utilisant les méthodes les plus appropriées.

Le projet a été exécuté par l'OMI en collaboration avec l'OEA. La haute qualité du manuel résultant de ce projet en a fait un instrument utile pour le personnel engagé dans la gestion des littoraux. Il a été largement distribué par le PNUE, l'OMI et l'OEA dans toute la région et s'est révélé utile même dans les pays en dehors des Caraïbes.

L'objectif à court terme du projet a été définitivement atteint. Ce projet peut être vu comme une conséquence directe de CEP-8 et il peut être considéré comme un modèle concernant les activités pour combattre les déversements d'hydrocarbures dans la région. Depuis l'achèvement de ce projet, le PNUE et l'OMI ont entrepris dans la région de nombreuses actions connexes dans le contexte du Plan d'action. Un plan de contingence contre les déversements d'hydrocarbures est maintenant établi pour les Caraïbes insulaires et des dispositions similaires sont en cours de négociations pour les pays du nord de l'Amérique du Sud et pour ceux de l'Amérique Centrale. D'une certaine façon, le projet a aussi atteint ses objectifs à long terme, quoique le seul moyen de prouver le succès de ses efforts serait d'examiner l'efficacité des mesures prises par les pays de la région pour combattre un déversement réel lequel, heureusement, ne s'est pas produit depuis l'adoption du plan d'urgence.

Le coût total du projet a été de 61 698 dollars des Etats-Unis, dont 44 698 furent apportés par le PNUE et 17 000 par l'OMI et l'OEA.

CEP-11

PLANIFICATION SOUS-RÉGIONALE D'INTERVENTION POUR LES ILES DES CARAÏBES

Les objectifs de ce projet étaient d'aider les îles de la région des Caraïbes à développer les dispositions opérationnelles sous-régionales, bilatérales ou multilatérales, en vue de faciliter la mise en oeuvre d'un Protocole de coopération pour combattre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes et de surveiller l'extension de la pollution par les hydrocarbures dans la sous-région sud-américaine du PAC, comme une première étape d'exploration de faisabilité d'une planification sous-régionale d'urgence.

Le projet comprenait un plan d'urgence sous-régional contre les déversements d'hydrocarbures pour les états insulaires et les territoires des Caraïbes, qui a été adopté par la réunion d'experts gouvernementaux qui s'est tenue à Sainte-Lucie du 7 au 11 mai 1984 et à laquelle ont assisté 17 pays. En outre, le projet a produit un rapport d'ensemble intitulé "OMI/PNUE: Vue d'ensemble de la situation en matière de contrôle de la pollution par les hydrocarbures dans la sous-région sud-américaine de la région des Caraïbes" ainsi que des annexes détaillées pour chaque état et territoire couvert par le rapport (Colombie, Guyane française, Guyane, Antilles néerlandaises, Suriname, Trinité-et-Tobago et Venezuela).

Le plan d'urgence contre les déversements d'hydrocarbures pour les pays insulaires a servi de base au développement de plans nationaux de contingence nationale pour la prévention et le combat des déversements d'hydrocarbures ainsi qu'au développement de dispositions de coopération, bilatérales et multilatérales, pour faire face aux urgences en cas de déversements d'hydrocarbures.

Ce projet est actuellement suivi dans une seconde étape par le biais de CEP-22, projet approuvé par la Troisième réunion intergouvernementale. Tous les éléments attendus ont été remis par le projet qui a contribué d'une manière importante au développement de la capacité de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes.

Le coût total de ce projet s'est élevé à 110 697 dollars des Etats-Unis, dont 69 697 du FAS et 41 000 de l'OMI (y compris 17 000 de l'USAID).

CEP-12

LE TOURISME ET L'ENVIRONNEMENT DANS LES CARAIBES

Ce projet a été mis en oeuvre par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC). Ses objectifs ont été : d'analyser les relations entre les activités du tourisme, de l'utilisation des ressources, de l'environnement et du développement, au moyen de trois cas représentatifs de la région, et de formuler des principes directeurs et des recommandations sur la manière d'introduire la dimension de l'environnement dans l'industrie touristique. Ce projet a produit 12 rapports sur les aspects généraux de la planification touristique et sa relation avec l'environnement et des études de cas de situations spécifiques d'environnement à Antigua, Sainte-Lucie, Belize, Saint Kitts-et-Nevis, Porto Rico et Colombie. Ces rapports ont été analysés à une réunion d'experts qui s'est tenue à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, du 2 au 4 décembre 1985, et à laquelle participèrent 22 experts des pays de la région, de même que des représentants de l'industrie touristique et d'organisations régionales et internationales. L'atelier a formulé ses recommandations sur: (a) les effets du développement touristique sur l'environnement; (b) les incidences socio-culturelles; et (c) les mécanismes de planification et de gestion.

L'atelier a rassemblé des fonctionnaires de haut niveau des Ministères du tourisme et de la planification, de l'environnement et des ressources naturelles et du secteur de la promotion touristique. C'était la première fois, dans la région des Caraïbes, que des fonctionnaires de haut niveau du tourisme et de l'environnement se rencontraient pour discuter des relations entre le tourisme et l'environnement. C'est pourquoi, une des réalisations du projet fut de rendre les responsables de la planification et de la promotion du tourisme dans la région plus conscients de l'étroite relation entre l'environnement et le tourisme. Cependant, comme d'autres projets du Plan d'action des Caraïbes, la question s'est posée de savoir quelles activités suivies allaient être entreprises pour mettre en oeuvre les recommandations de l'atelier. L'industrie du tourisme est extrêmement importante dans les Caraïbes, aussi bien pour les petits que pour les grands pays. Elle est aussi, un des secteurs du développement dans lequel toutes les parties impliquées comprennent clairement que l'intégrité de l'environnement est un élément essentiel. De toute façon, l'application du Plan d'action n'a pas tiré avantage de cette rencontre d'intérêts. Il est très regrettable que les résultats de l'atelier, y compris les études de cas, n'aient pas été publiés et largement distribués aux fonctionnaires des gouvernements et de l'industrie touristique de la région et que des activités de suivi n'aient pas été soutenues par le Plan d'action. Même le PNUE, en tant que Secrétariat du Plan d'action, n'a pas encore reçu un jeu complet des ces documents.

Le coût total de ce projet a été de 82 692 dollars des Etats-Unis, dont 47 892 furent fournis par le FAS et 34 800 par la CEPALC.

CEP-13

REPERTOIRES DES INSTITUTIONS MARINES ET BIBLIOGRAPHIES
SUR LA POLLUTION MARINE

Ce projet en cours a été entrepris en collaboration avec la FAO. Son objectif est de publier des répertoires scientifiques et des bibliographies des sciences de l'environnement (en particulier des sciences marines) à la fois aux niveaux régional et mondial. L'élément de ce projet concernant les Caraïbes a déjà publié deux répertoires : l'un sur les Centres de l'environnement marin (1985); et l'autre sur l'éducation écologique (voir CEP-9). Une bibliographie des recherches sur la pollution marine et côtière est actuellement sous presse.

Ces deux répertoires ont été largement distribués aux correspondants nationaux et aux institutions scientifiques de la région et ont facilité les relations entre les institutions nationales.

Le coût total de ce projet, pour la partie qui correspond aux Caraïbes, a été de 70 780 dollars des Etats-Unis, dont le PNUE a fourni 49 700 et la FAO 21 080.

CEP-14

RESEAU DE FORMATION ECOLOGIQUE POUR LA REGION DES CARAIBES

Ce projet en cours a été mis en oeuvre au sein du PNUE, par le biais du Réseau de formation écologique qui fonctionne à partir du Bureau Régional du PNUE pour l'Amérique Latine et les Caraïbes. L'objectif de ce projet était d'établir un réseau d'institutions disposées à coopérer aux activités de formation dans la région dans les domaines de la pollution marine et de l'hygiène de l'environnement. Ce projet a fonctionné de façon intermittente. En 1985, une très importante réunion des centres de recherche marine a été convoquée par le projet, en collaboration avec l'Université Nationale de Mexico, à la station maritime de cette institution à Puerto Morelos. Des représentants de 17 centres de recherche marine des Caraïbes ont participé à cette réunion. Ils ont examiné un document sur la situation préparé par un consultant et analysant les capacités de recherche et de formation des laboratoires marins de la région et identifiant leurs possibilités de collaboration. La réunion a adopté une série de principes directeurs et de recommandations pour l'établissement d'un réseau d'institutions s'intéressant à la recherche sur la pollution marine dans la région. Des programmes concrets et originaux de coopération ont été définis comprenant la publication d'un bulletin régional, le développement d'un programme d'échanges bibliographiques, et l'invitation à des cours régionaux dans des domaines particulièrement intéressants. La recommandation n'a jamais été appliquée car il n'y avait aucune clause dans le projet concernant la mise en oeuvre d'activités de suivi.

Vis-à-vis de l'élément d'hygiène de l'environnement de ce projet, une étude d'ensemble similaire sur les capacités de formation dans la région a été entreprise mais la réunion des institutions d'hygiène de l'environnement qui devait être convoquée début 1987 en collaboration avec l'OPS n'a jamais eu lieu. Le projet prévoit moins de 15 000 dollars des Etats-Unis pour cette activité et même si la réunion était convoquée, il n'y aurait pas de fonds disponibles pour les activités de suivi.

Ce projet a réussi à soulever un grand enthousiasme parmi les centres de recherche marine de la région. A la réunion de Puerto Morelos, les directeurs ou les porte-paroles de ces institutions ont conçu des activités concrètes de coopération financièrement indépendantes. Le seul élément manquant était celui de la coordination pour le suivi qui n'a pas été prévu par le

projet. On estime que ce projet mérite d'être revu et incorporé soit à celui de la pollution marine, soit au projet de la formation du Plan d'action, en centrant son attention sur le suivi des recommandations de la réunion de Puerto Morelos et remettant à une date indéfinie l'élément concernant l'hygiène de l'environnement qui est déjà bien développé dans la région par l'OPS.

Le coût total de ce projet, jusqu'à ce jour, a été de 46 322 dollars des Etats-Unis.

CEP-15

PROJET COI/PNUJ EN APPUI AU PROGRAMME REGIONAL CARIPOL DE RECHERCHE ET DE SURVEILLANCE DE LA POLLUTION DU MILIEU MARIN PAR LES HYDROCARBURES

Ce projet en cours découle directement de l'atelier sur la pollution marine dans les Caraïbes et les aires adjacentes qui a eu lieu à la Trinité-et-Tobago en 1976 (voir CEP-2). L'atelier avait noté que la pollution par les hydrocarbures concernait la région tout entière et avait recommandé que les organisations internationales qui patronnaient l'atelier amorcent un programme de recherche et de surveillance pour déterminer la gravité du problème et surveiller ses effets. Au départ, la COI a suivi ces recommandations, en travaillant par le biais d'un comité d'organisation de scientifiques régionaux, pour tracer un programme en vue de fournir les informations nécessaires et permettre aux laboratoires de la région de participer à la surveillance, sans avoir besoin d'équipements coûteux et compliqués. En septembre 1979, un exercice de formation sur la surveillance s'est tenu à l'Université de Costa Rica pour déterminer la marche à suivre pour la surveillance. Ce séminaire était en anglais et en espagnol et des manuels détaillés sur la méthode ont été publiés dans les deux langues.

En 1980, le programme de surveillance était pleinement opérationnel et les données étaient envoyées à un centre de l'Administration Nationale Océanique et Atmosphérique des Etats-Unis (NOAA), à Miami, Floride. Le programme de surveillance était centré sur 4 paramètres (le dernier ayant été ajouté récemment), en relation avec la pollution par les hydrocarbures:

- a) goudron sur les plages;
- b) goudron flottant;
- c) hydrocarbures dissous/dispersés; et
- d) résidus d'hydrocarbures dans les sédiments et les organismes marins.

Les participants du CARIPOL ont fourni plus de 9 000 observations dans toute la région. L'ensemble des données recueillies est l'un des plus vastes et des plus complets du monde, et a permis quelques conclusions importantes concernant la situation de la pollution par les hydrocarbures et ses effets dans les Caraïbes.

Le programme a été fortement soutenu par le Plan d'action des Caraïbes qui lui a alloué des fonds du FAS depuis 1984.

Le programme de surveillance a été soutenu par toute une série d'exercices de formation et d'inter-calibrage. En décembre 1985, un symposium sur la recherche et la surveillance de la pollution par les hydrocarbures a eu lieu à l'Université de Porto Rico, à La Parguera. 39 participants de 18 pays de la région y ont pris part. Les résultats ont été publiés dans le Journal des sciences des Caraïbes (Volume 23 (1) 1987). Un atelier sur l'analyse des hydrocarbures dans les sédiments et les organismes marins a eu lieu en novembre 1986 à Porto Morelos, Mexique, avec le co-patronage de l'Université Nationale Autonome du Mexique. Vingt

participants de 14 pays de la région ont assisté aux deux semaines de l'atelier. Outre les séminaires et les ateliers à portée régionale, le projet a aussi fourni une formation par le biais de laboratoires-hôtes tels que la Station biologique des Bermudes, l'Université de Porto Rico et l'Université Nationale Autonome du Mexique.

Ce programme a été l'une des activités régionales les plus réussies que le Plan d'action ait soutenues. Les objectifs de ce projet ont été atteints et dépassés. Ce projet a fourni des données scientifiques considérables pour une évaluation sérieuse de la pollution par les hydrocarbures dans les Caraïbes. Une équipe de scientifiques de la région a récemment publié un article (Oceanus, Volume 30, No. 4, l'hiver 1987/88, pp. 25-32) résumant quelques-uns des résultats du projet de CARIPOL.

Le coût total de ce projet, de 1984 à 1987, s'est élevé à 285 458 dollars des Etats-Unis, fournis par les :

FAS	115 958
COI	122 500
Station Biologique des Bermudes	12 000
l'Université de Porto Rico	5 000
l'Université Nationale Autonome du Mexique	30 000

CEP-16

DEVELOPPEMENT DE METHODES SPECIFIQUES POUR LA PREPARATION DE L'EVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Ce projet en cours est mis en oeuvre par le Gouvernement mexicain, par le biais de son Secrétariat d'état au développement urbain et à l'écologie. L'objectif du projet est de formuler, à travers trois études de cas, des méthodes d'évaluation des incidences écologiques correspondant aux caractéristiques de l'environnement côtier des Etats et territoires de la région des Caraïbes. Les études de cas et les méthodes seront examinées lors d'un atelier régional qui se tiendra vers la fin de 1988. Les études de cas choisies concerneront le Mexique, Cuba et la Barbade. Etant donné que le projet se trouve encore à son étape initiale, aucune évaluation de ses résultats n'est possible.

Le budget total du projet s'élève à 151 611 dollars des Etats-Unis, dont 88 000 provenant du FAS et 63 611 du gouvernement mexicain.

CEP-17

ACTIVITES INTERREGIONALES SUR L'AMENAGEMENT DES RECIFS DE CORAIL

Le projet, avec l'aide de l'UICN aux activités interrégionales sur l'aménagement des récifs de corail, est actuellement en cours. Son activité majeure est la préparation de trois répertoires régionaux sur les récifs de corail (chacun contenant à peu près 150 pages) comprenant l'Océan Indien, la région des Caraïbes et la région du Pacifique, ainsi que les sept mers régionales des zones du Plan d'action. Les répertoires comprendront un inventaire et une description des caractéristiques biologiques et physiques de chaque récif de corail, ainsi que les pratiques d'aménagement qui leur sont propres.

Le coût total du projet est de 59 750 dollars des Etats-Unis dont 44 750 provenant du Fonds de l'environnement. En ce qui concerne la portion des Caraïbes, les coûts sont estimés à 6 000 dollars des Etats-Unis provenant des Fonds de l'environnement et 2 000 comme contribution de l'UICN.

CEP-18

**ATELIER DE DEMONSTRATION POUR LE TRAITEMENT DES RESIDUS DES
DISTILLERIES DE RHUM AU MOYEN DE LA METHANISATION**

Ce projet a été mis en oeuvre par l'Association pour le développement des activités des ingénieurs français à l'étranger, en collaboration avec le Ministère français de l'environnement. L'objectif du projet est de prêter une assistance aux pays de la région des Caraïbes en vue d'établir des procédés adéquats de traitement des résidus de leur propres distilleries de rhum et l'objectif à long terme est d'aider au contrôle d'une source terrestre importante de pollution côtière : les résidus des distilleries de rhum et des raffineries de sucre. Le projet consistait dans la convocation à un atelier pour démontrer la méthanisation comme procédé de recyclage des résidus des distilleries de rhum. L'atelier s'est tenu à La Guadeloupe en 1986; 15 stagiaires des pays des Caraïbes y ont assisté. Les procédés et les documents de l'atelier ont été distribués avec parcimonie. Le projet reflétait une approche intéressante, le choix de solutions économiquement attrayantes des problèmes de l'environnement, dans ce cas la production de méthane à partir des résidus des distilleries de rhum. Toutefois, le projet a été conçu de façon réduite et ses plans n'ont prévu ni activités de suivi, ni large distribution de ses matériaux. L'exécution d'ateliers à but unique s'est révélée être une stratégie sans débouché pour la formation et le transfert de technologie. Les stagiaires, dans la plupart des cas, ne sont pas motivés, ni capables de mettre en pratique les techniques hâtivement apprises à l'atelier.

Bien que le séminaire en lui-même puisse être considéré comme un succès partiel, le projet est loin d'avoir atteint ses objectifs à long terme.

Le coût total du projet a été de 68 518 dollars des Etats-Unis, dont 25 418 ont été apportés par le FAS et 43 100 par le Ministère français de l'environnement.

CEP-19

**PROMOTION DE LA SURVIE ET DE LA SAUVEGARDE DES TORTUES MARINES MENACEES
OU EN DANGER D'EXTINCTION DANS LA REGION DES CARAIBES**

Ce projet en cours est mis en oeuvre par Monitor International et l'Equipe pour le Sauvetage des Tortues de Mer de la région des Caraïbes, en collaboration avec le Réseau pour la Conservation des Tortues de Mer de la région des Caraïbes. Son objectif à court terme est de fournir aux gouvernements de la région des Caraïbes des recommandations sur la gestion des tortues de mer sous forme de plans de conservation spécifiques pour la sauvegarde des tortues de mer devant être examinés et éventuellement mis en oeuvre.

Ces objectifs à long terme comprennent un projet modèle concernant les projets à venir pour d'autres espèces menacées et en voie d'extinction conformément à la section du Plan d'action du PEC concernant les espèces menacées. Le projet poursuit ses activités d'élaboration de plans grâce à une équipe internationale de WIDECAS se composant de 11 membres et un groupe de travail national de WIDECAS dans le cadre du réseau pour la conservation des tortues de mer dans la région des Caraïbes.

Cinquante-sept pour cent des plans sont dans leur première ou leur deuxième étape de développement et il est prévu que tous les plans soient terminés fin 1989.

Les délégations gouvernementales de la Troisième réunion intergouvernementale sur la Plan d'action (Cancun, 1985) ont approuvé le projet en considérant que ce projet répondait aux critères pour l'acceptation des projets et répondait aux objectifs du Plan d'action.

Le budget total pour ce projet est de 345 000 dollars des Etats-Unis, dont 27 000 sont fournis par le FAS et 318 000 dollars des Etats-Unis par MONITOR International et d'autres sources dont 60,000 dollars des Etats-Unis par les Etats-Unis d'Amérique.

CEP-20

PROMOTION DE L'EDUCATION ECOLOGIQUE ET DE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC SUR LA GESTION DES RESSOURCES MARINES DANS LA REGION DES CARAIBES

Ce projet est la suite de CEP-9. Il est mis en oeuvre par l'Association des Caraïbes pour l'environnement (ACE) et son objectif principal est d'établir un réseau d'information et de communication et d'appuyer le développement de l'éducation écologique dans les pays des Caraïbes. Les résultats prévus sont :

- a) un centre régional d'information au sein de l'ACE, pour servir les gouvernements et les organisations non-gouvernementales de la région;
- b) un réseau d'institutions et d'experts s'occupant de l'éducation du milieu marin;
- c) des publications et du matériel pédagogiques pour les enseignants;
- d) quatre exemplaires du magazine "Caribbean Environment News"; et
- e) l'organisation d'un atelier pilote pour la formation d'enseignants sur le milieu marin.

Cette activité vient d'être amorcée et il n'est pas encore possible d'évaluer ses résultats.

Le budget alloué au projet est de 130 504 dollars des Etats-Unis, dont 40 504 du Fonds pour l'environnement du PNUE (y compris 18 504 en monnaie non-convertible), 76 000 du FAS et 14 000 de l'ACE.

CEP-21

CREATION DE RESERVES DE BIOSPHERE DANS LES PETITES ANTILLES SPECIALEMENT COMME ZONES DE CONSERVATION ET DE DEMONSTRATION POUR LA COOPERATION REGIONALE DANS LE DEVELOPPEMENT DE PRATIQUES DE GESTION SAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Ce projet a été récemment mis en oeuvre par l'UNESCO en association avec l'Association des Caraïbes pour l'environnement (ACE). Son objectif principal est de déterminer les possibilités d'établir et de délimiter une ou deux zones comme des réserves multiples dans la région des Petites Antilles et de les inclure dans le réseau international de réserves de la biosphère.

Le budget total pour ce projet est de 97 900 dollars des Etats-Unis : 64 900 du FAS et 33 000 de l'UNESCO.

CEP-22

**PLANIFICATION SOUS-REGIONALE D'INTERVENTION CONTRE LES DEVERSEMENTS
D'HYDROCARBURES DANS LA REGION DES CARAIBES (PHASE II)**

Ce projet a été récemment mis en oeuvre par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) en collaboration avec les gouvernements de la région. Son objectif est de continuer le développement de mesures de planification d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures pour les îles des Caraïbes et pour les pays du nord de l'Amérique du Sud.

Le budget total pour ce projet est de 168 500 dollars des Etats-Unis : 104 500 du FAS; et 64 000 de l'OMI.

CEP-23

**GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DES BAIES ET DES ZONES COTIERES DANS
LA REGION DES CARAIBES**

Cette activité est en cours de développement par l'UNESCO et l'Institut cubain de recherche sur les transports. Les activités initiales comprennent une réunion de planification devant se tenir à Mexico en mars 1988. Des institutions nationales de recherche de six pays participent à ce projet : Colombie, Cuba, Mexique, Nicaragua, Panama et Vénézuéla. Son objectif principal est d'analyser, par le biais d'études de cas, la situation de l'environnement de plusieurs baies et zones côtières de la région en faisant appel à des méthodes compatibles afin de développer des plans de gestion appropriés.

Le budget total pour ce projet est de 341 000 dollars des Etats-Unis : 90 000 du FAS; 15 000 de l'UNESCO; et 236 000 du gouvernement cubain.

CEP-24

**EVALUATION DE LA POLLUTION CAUSEE PAR LES HYDROCARBURES ET AUTRES
SUBSTANCES TOXIQUES DANS LE SUD-EST DE LA REGION DES CARAIBES**

Cette activité envisage un effort commun de surveillance des polluants dans le sud-est des Caraïbes par les institutions marines de Vénézuéla, de la Trinité-et-Tobago et des Antilles néerlandaises. Elle est en cours de développement par le Ministère de l'environnement de Vénézuéla en coordination avec la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) et le CEHI du CARICOM.

Le budget total de ce projet est de 575 000 dollars des Etats-Unis, dont 190 000 du FAS et 385 000 du gouvernement vénézuélien.

ANNEXE II

LISTE DES CORRESPONDANTS NATIONAUX DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES

A. Correspondants nationaux du Programme pour l'environnement des Caraïbes

ANGUILLA/ANGUILLA/ANGUILLA

His Excellency The Governor
Chief Minister's Office
Government House, The Valley,
Road Town
Anguilla
Telephone: (1) 809-497-2451
Cable:
Telex: (391) 9313 OGVAXA LA
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ANTIGUA AND BARBUDA/ANTIGUA-ET-BARBUDA/
ANTIGUA Y BARBUDA

The Hon. Lester Bird
Minister
Ministry of Foreign Affairs
St. John's
Antigua and Barbuda
Telephone: (1) 809-462-0092 to 9
Cable:
Telex: (393) 2122 EXTRNAL AK
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ARUBA/ARUBA/ARUBA

His Excellency The Minister of
Economic Affairs
Government House
76 Smith Boulevard
Oranjestad
Aruba
Telephone: (297) 21181/21482/24916/34494
Cable:
Telex: (390) 5060 BSKAR NA
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

BAHAMAS/BAHAMAS/BAHAMAS

His Excellency Clement T. Maynard, M.P.
Minister
Ministry of External Affairs
P.O. Box N-7147
Nassau
Bahamas
Telephone: (1) 809-322-7624/5
Cable:
Telex: (297) 20264 FOREIGN BAH/20279 AADEL BAH
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

BARBADOS/BARBADE/BARBADOS

His Excellency The Minister
Ministry of External Affairs
Attn: Permanent Secretary
Bridgetown
Barbados
Telephone: (1) 809-427-5420429-7108
Cable:
Telex: (392) 2222 FOREIGN WB
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

BELIZE/BELIZE/BELICE

The Hon. Dean Oliver Barrow
Minister
Ministry of Foreign Affairs & Economic Development
Belmopan
Belize
Telephone: (501) 8-2151/2167/2322
Cable:
Telex: (371) 102 FOREIGN BZ
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

BRITISH VIRGIN ISLANDS/
ILES VIERGES BRITANNIQUES/
ISLAS VIRGENES BRITANICAS

His Exc. H.L. Stoutt
Chief Minister
Chief Minister's Office
Government Headquarters
Road Town, Tortola
British Virgin Islands
Telephone: (1) 809-494-3701
Cable:
Telex: (292) 7984 VIRILE VB
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

CAYMAN ISLANDS/ILES CAIMANES/ISLAS CAIMANES

His Excellency The Governor
Office of the Governor
Government House
Grand Cayman
Cayman Islands
Telephone: (1) 809-949-2290/4321
Cable:
Telex: (293) 4260 CIGOVT CP
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

COLOMBIA/COLOMBIE/COLOMBIA

Excmo. Sr. Julio Londoño Paredes
Ministro
Ministerio de Relaciones Exteriores
Palacio San Carlos
Bogotá
Colombia
Telephone: (57) 1-243-8132/242-1501/282-7811
Cable:
Telex: (35) 44394/45209/45413 MRRE CO
Telefax/facsimile: 283-8441
Electronic mail:

COSTA RICA/COSTA RICA/COSTA RICA

Excmo. Sr. Ministro de Relaciones Exteriores
Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto
Attn: Lic. Sara Faingezicht de Gloobe
Subdirectora General a.i. de Org. Int.
Apartado 10.027
San José
Costa Rica
Telephone: (506) 33-05-22/33-08-79
Cable:
Telex: (376) 2107 RREE CR
Telefax/facsimile: (506) 23-93-28
Electronic mail:

CUBA/CUBA/CUBA

Sr. Pedro Morales Carballo
Director
Comité Estatal de Colaboración Económica
Ministerio de Relaciones Exteriores
Calle Primera Núm 201, Esq. AB
Vedado
La Habana 4
Cuba
Telephone: (53) 3-4019
Cable:
Telex: (28) 511404 CECE CU
Telefax/facsimile: 30-1394
Electronic mail:

DOMINICA/DOMINIQUE/DOMINICA

The Hon. Miss Eugenia Charles
Prime Minister & Minister of External Affairs,
Development and Projects
Ministry of External Affairs
Office of the Prime Minister
Government Headquarters
Kennedy Avenue
Roseau
Dominica
Telephone: (1) 809-448-2401 Ext. 244
Cable:
Telex: (394) 8613 EXTERNAL DO
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

DOMINICAN REPUBLIC/REPUBLIQUE DOMINICAINE/
REPUBLICA DOMINICANA

Excmo. Sr. José Augusto Vega Imbert
Secretario de Estado
Secretaría de Estado de Relaciones Exteriores
Avenida Independencia
Santo Domingo
Dominican Republic
Telephone: (1) 809-533-3010/4121
Cable:
Telex: ACR-ITT (346) 0014 SECRETA/RCA (326)
4192 ESTADO DR
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY/
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENE/
COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

His Exc. Mr. Jacques Delors
President
European Economic Community (EEC)
Commission of the European Communities
200, rue de la Loi
1049 Brussels
Belgium
Telephone: (32) 235-1111
Cable:
Telex: (46) 21877 COMEU B
Telefax/facsimile: (32) 236-2725
Electronic mail:

FRANCE/FRANCE/FRANCIA

Ministère des Affaires Etrangères
Direction des Aff. écon. et financières
Service des Affaires générales
Attn: Jean François Thiollier
37 Quai d'Orsay, 75700 Paris
France
Telephone: (33) 1-4555-9540
Cable:
Telex: (42) 270819 AFEIP F/202329 AESTG F
Telefax/facsimile: (33) 1-4551-0906
Electronic mail:

GRENADA/GRENADE/GRANADA

The Hon. Ben Joseph Jones
Minister
Ministry of Agriculture, Tourism and External
Affairs
St. Georges
Grenada
Telephone:
Cable:
Telex: (395) 3423 GRENEX GA
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

GUATEMALA/GUATEMALA/GUATEMALA

Excmo. Sr. Alfonso Cabrera Hidalgo
Ministro
Ministerio de Relaciones Exteriores
Palacio Nacional
Cd. de Guatemala
Guatemala
Telephone: (502) 221212
Cable:
Telex: (372) 5321 RELEX GU
Telefax/facsimile: (502) 516745
Electronic mail:

GUYANA/GUYANE/GUYANA

His Exc. Cde. Rashleigh E. Jackson, M.P.
Minister
Ministry of Foreign Affairs
Takuba Lodge
254 South Rd. and New Garden St.
Georgetown
Guyana
Telephone: (592) 2-61606 to 9/68426
Cable: FOREIGN GUYANA
Telex: (295) 2220 FOREIGN GY
Telefax/facsimile: (592) 2-59192
Electronic mail:

HAITI/HAITI/HAITI

Son Exc. Lt. Gen. Jean Batisse Hilaire
Secrétaire d'Etat
Dep. d'Etat des Affaires Etrangères
et des Cultes
Port-au-Prince
Haïti
Telephone: (509) 21649/21242/25863
Cable:
Telex: (203) 0394 DPTAFET
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

HONDURAS/HONDURAS/HONDURAS

Excmo. Sr. Carlos López Contreras
Ministro
Ministerio de Relaciones Exteriores
Tegucigalpa
Honduras
Telephone: (504) 31-4200
Cable:
Telex: (374) 1129 MMRREE HO
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

JAMAICA/JAMAIQUE/JAMAICA

The Hon. David Coore,
Minister of Foreign Affairs and Foreign Trade
Ministry of Foreign Affairs and Foreign Trade
85 Knutsford Boulevard
Kingston 5
Jamaica
Telephone: (1) 809-926-4220 to 9/926-4416
Cable:
Telex: (291 or 381) 2114 EXTERNAL JA;
2374 FOREIGN JA
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

MEXICO/MEXIQUE/MEXICO

Excmo. Sr. Fernando Solana
Secretario
Secretaría de Relaciones Exteriores
Monoalco 1, Tlatelolco
Homero 213 - Piso 10
México 3, D.F.
México
Telephone: (905) 525-529-3303/250-9540
Cable:
Telex: (22) 01772531 SRE ME
Telefax/facsimile: 782-4109
Electronic mail:

MONTSERRAT/MONTSERRAT/MONTSERRAT

The Hon. Christopher John Turner, OBE
Governor
Directorate on Environmental Protection
Government House
Plymouth
Montserrat
Telephone: (1) 809-491-2409
Cable:
Telex: (396) 5727 BE OAG MK
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

NETHERLANDS/PAYS-BAS/PAISES BAJOS

His Excellency The Minister
Ministry of Foreign Affairs
Bezuidenhoutseweg 67
P.O. Box 20061
2500 EB The Hague, Netherlands
Telephone: (31) 70-486486
Cable:
Telex: (44) 31326 BUZA NL
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

NETHERLANDS ANTILLES/ANTILLES NEERLANDAISES/
ANTILLAS NEERLANDESAS

Director
Department for Foreign Affairs
Attn: Mr. Eric Keinmoedia
Fort Amsterdam
Willemstad, Curaçao
Netherlands Antilles
Telephone: (599) 613988
Cable:
Telex: (390) 1079 ALSEC NA
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

PANAMA/PANAMA/PANAMA

Excmo. Sr. Ministro
Ministerio de Relaciones Exteriores
Panamá 4
Panamá
Telephone: (507) 25-1072/1209
Cable:
Telex: (377) 2771 EXTPAN PG
Telefax/facsimile: 27-4725
Electronic mail:

ST. LUCIA/STE.-LUCIE/SANTA LUCIA

The Hon. Emmanuel Neville Cenac
Minister
Ministry of Foreign Affairs
Brazil Street
Castries
St. Lucia
Telephone: (1) 809-452-2275/6
Cable:
Telex: (398) 6394 FORAFF LC
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

NICARAGUA/NICARAGUA/NICARAGUA

Excmo. Padre Miguel d'Escoto Brockmann
Ministro
Ministerio de Relaciones Exteriores
Detras de "Los Ranchos"
Managua, Nicaragua
Telephone: (505) 2-96563/96272
Cable:
Telex: (375) 1213 MIFIN NK
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ST. KITTS AND NEVIS/ST. KITTS-ET-NIEVES/
SAN KITTS Y NIEVES

The Hon. Dr. Kennedy Simmonds
Prime Minister
Ministry of Foreign Affairs
Government Headquarters
P.O. Box 186
Basseterre
St. Kitts and Nevis
Telephone: (1) 809-465-2521 Ext. 1043
Cable:
Telex: (397) 6820 EXTNL SKB KC
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ST. VINCENT AND THE GRENADINES/SAINT VINCENT
ET LES GRENADINES/SAN VICENTE Y LAS GRANADINAS

The Hon. James Fitz-Allen Mitchell
Minister
Ministry of External Affairs
Kingstown
St. Vincent and the Grenadines
Telephone: (1) 809-457-1632
Cable:
Telex: (399) 7484 FOREIGN V
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

SURINAME/SURINAME/SURINAME

His Exc. Eddy Sedoc
Minister
Ministry of Foreign Affairs
Paramaribo
Suriname
Telephone: (597) 74600/74805/77030
Cable:
Telex: (304) 118/132 ALBUZA SM
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

TURKS AND CAICOS/TURQUES ET CAIQUES/
TURCAS Y CAICOS

His Exc. The Governor
Office of Foreign Affairs
Governor's Office
Providenciales, Grand Turk
Turks and Caicos
Telephone: (1) 809-946-2309
Cable:
Telex: (296) 8212 GOVTCI TQ
Telefax/facsimile: (1) 809-946-2903
Electronic mail:

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI/REINO UNIDO

Head
Maritime, Aviation and Environment Department
Foreign and Commonwealth Office
Whitehall
London SW1 2AH
United Kingdom
Telephone: (44) 1-270-2620
Cable:
Telex: (51) 297711 PRODROME G
Telefax/facsimile: (44) 1-930-2121
Electronic mail:

TRINIDAD AND TOBAGO/TRINITE-ET-TOBAGO/
TRINIDAD Y TABAGO

The Hon. Sahadeo Basdeo
Minister
Ministry of External Affairs and Intern. Trade
Queen's Park West
Port-of-Spain
Trinidad and Tobago
Telephone: (1) 809-62-34116/20
Cable:
Telex: (294) 22549 TRINAGO WG
Telefax/facsimile: (809) 62-70571
Electronic mail:

UNITED STATES OF AMERICA/ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Mr. Nicholas MacNeil
International Relations Officer, OES/ENH
U.S. Department of State
Room 4325
2201 C Street, NW
Washington DC 20520
U.S.A.
Telephone: (1) 202-467-9169
Cable:
Telex: ITT 440080 SECSTATE/RCA 248346 STAT UR
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

VENEZUELA/VENEZUELA/VENEZUELA

Excmo. Sr. Germán Nava Carrillo
Ministro
Ministerio de Relaciones Exteriores
Conde a Carmelitas
Casa Amarilla
Caracas 101
Venezuela
Telephone: (58) 2-810-169/818-851/834-666/816-657
Cable:
Telex: (31) 24104/24105/26585 EXTER VC
Telefax/facsimile: (58) 2-826487/831376
Electronic mail:

B. Agences du gouvernement chargées de la gestion des ressources marines et côtières dans le région des Caraïbes

ANGUILLA/ANGUILLA/ANGUILLA

Director
Directorate on Environmental Protection
Government House
Road Town
Anguilla
Telephone: (1) 809-497-2622
Cable:
Telex: (391) 9351 GOV AXA LA
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ANTIGUA AND BARBUDA/ANTIGUA-ET-BARBUDA/
ANTIGUA Y BARBUDA

His Exc. The Minister
Ministry of Economic Development, Tourism
and Energy, Queen Elizabeth Highway
St. John's
Antigua and Barbuda
Telephone: (1) 809-462-6092/9
Cable:
Telex: (393) 2122 EXTERNAL AK
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ARUBA/ARUBA/ARUBA

Mr. Gerald Adolf Engelbrecht
Director
Environmental Protection Division
Ministry of Public Works
Torenstraat No. 11
San Nicholas
Aruba, Dutch West Indies
Telephone: (297) 8-46632/8-49043/8-48305
Cable:
Telex: (390) 5060 BSKAR NA
Telefax/facsimile: (297) 8-33895
Electronic mail:

BAHAMAS/BAHAMAS/BAHAMAS

Mr. Ronald W. Thomas
Director
Department of Fisheries
Min. of Agriculture, Fisheries and Local Govt.
Corner of Mackey and Bay Streets
P.O. Box N-3028
Nassau, N.P.
Bahamas
Telephone: (1) 809-323-1014/15/96/322-177 to 9
Cable:
Telex:
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

BARBADOS/BARBADE/BARBADOS

Mr. Ruall C. Harris
Permanent Secretary
Min. of Employment, Labour Relations &
Community Development
Marine House
Hastings
Christchurch, St. Michael 29
Barbados
Telephone: (1) 809-427-5420/426-2888
Cable:
Telex: (392) 386222
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

BELIZE/BELIZE/BELICE

Mr. Vincent Gillett
Fisheries Administrator
Fisheries Unit
Ministry of Agriculture
Princess Margaret Drive
Belize City
Belize
Telephone: (501) 2-44552
Cable:
Telex: (371) 102 FOREIGN BZ
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

BRITISH VIRGIN ISLANDS/
ILES VIERGES BRITANNIQUES/
ISLAS VIRGENES BRITANICAS

Ms. Ethyln Smith
Permanent Secretary
Ministry of Natural Resources and Labour
Government House
Road Town, Tortola
British Virgin Islands
Telephone: (1) 809-494-3701
Cable:
Telex: (292) 7959 CENAD VB
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

COLOMBIA/COLOMBIE/COLOMBIA

Sr. Germán García Durán
Gerente General
Ins. Nac. de los Rec. Nat. Renov. y del
Ambiente (INDERENA)
Ministerio de Agricultura
Apartado Aéreo 13458
Diagonal 34 no 5-18
Bogotá
Colombia
Telephone: (57) 1-28-54417/72362/75768/
78259/78029
Cable:
Telex: (35) 44428 INDE CO
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

CUBA/CUBA/CUBA

Sr. Helenio Ferrer
Vice-Presidente
Comisión de Medio Ambiente y Recursos
Naturales (COMARNA)
Academia de Ciencias de Cuba (ACC)
Ave 17, No 5008 e/ 50752
Playa
La Habana
Cuba
Telephone: (53) 223594
Cable:
Telex:
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

CAYMAN ISLANDS/ILES CAIMANES/ISLAS CAIMAN

Mr. K.S. Gomez
Principal Secretary
Development and Natural Resources
Cayman Islands Government
Government Administration Building
Grand Cayman
Cayman Islands
Telephone: (1) 809-94-98018
Cable:
Telex: (293) 4260 CIGOVT CP
Telefax/facsimile: (1) 809-949-7544
Electronic mail:

COSTA RICA/COSTA RICA/COSTA RICA

Ing. Federico Paredes V.
Coordinador PNUMA
Ministerio de Recursos Naturales, Energía
y Minas, Apartado 10104
San José 1000
Costa Rica
Telephone: (506) 334533/334025
Cable:
Telex: (376) 2363 ENERGIA CR
Telefax/facsimile: (506) 570697
Electronic mail:

DOMINICA/DOMINIQUE/DOMINICA

His Excellency the Hon. Charles Maynard
Ministry of Agriculture, Trade and Tourism
Government Headquarters
Roseau
Dominica
Telephone: (1) 809-448-2401 ext. 282
Cable:
Telex: (394) 8613 EXTERNAL DO
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

DOMINICAN REPUBLIC/REPUBLIQUE DOMINICAINE/
REPUBLICA DOMINICANA

Excmo. Señor
Secretario Técnico de la Presidencia
Ave México, Esq. Leopoldo Navarro
Piso 14
Santo Domingo
Dominican Republic
Telephone:
Cable:
Telex: via UNDP 3480115 UNATION
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

FRANCE/FRANCE/FRANCIA

M. Serge Antoine
Mission Environnement et Développement
Ministère de l'Environnement
14 Boulevard du Général Leclerc
92524 Neuilly sur Seine Cedex
France
Telephone: (33) 1-758-1212
Cable:
Telex: 620602 DENVIR F
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

GUATEMALA/GUATEMALA/GUATEMALA

Sr. Jorge Arturo Cabrera Hidalgo
Coordinador
Comisión Nacional del Medio Ambiente
Presidencia de la República
7A Avenida 4-35, Zona 1
Cd. de Guatemala
Guatemala
Telephone: (502) 21816/532477/535109
Cable:
Telex:
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY/COMMUNAUTE
ECONOMIQUE EUROPEENE/COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

Mr. Anthony J. Fairclough
Director General
Directorate General VIII
Commission of the European Communities
200 rue de la Loi
1049 Brussels
Belgium
Telephone: (32) 235-1111
Cable:
Telex: (46) 21877 COMEU B
Telefax/facsimile: (32) 236-2725
Electronic mail:

GRENADA/GRENADE/GRANADA

Ms. Ruth Rahim
Permanent Secretary
Ministry of Health and Housing
St. George's
Grenada
Telephone:
Cable:
Telex: (395) 3423 GRENEX GA
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

GUYANA/GUYANE/GUYANA

Dr. Walter Chin
Head
Agency for Health Sciences, Education,
Environment & Food Policy
Liliendaa1, Greater Georgetown
Guyana
Telephone: (592) 2-57523
Cable:
Telex:
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

HAITI/HAITI/HAITI

Son Exc. le Secrétaire d'Etat
Ministère du Plan
Palais des Ministères
Port-au-Prince
Haïti
Telephone: (509) 27508/20700/21027/20819
Cable:
Telex: (203) 0394 DPTAFET
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

JAMAICA/JAMAIQUE/JAMAICA

The Honourable P. J. Patterson
Deputy Prime Minister and Minister
of Production,
Development and Planning,
Ministry of Production, Development
& Planning,
11 - 15 Oxford Road
Kingston 5, Jamaica
Telephone: (809) 929-9334/5
Cable:
Telex:
Telefax/facsimile: (809) 929-9617
Electronic mail:

MONTSERRAT/MONTSERRAT/MONTSERRAT

Mr. Fitzroy L. Grant
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Trade,
Lands and Housing
The Groves
Plymouth
Montserrat
Telephone: (1) 809-491-3648
Cable:
Telex: 5720 MNIGOV MT
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

HONDURAS/HONDURAS/HONDURAS

Lic. Horacio Erazmo Martínez
Director Unidad del Medio Ambiente
Consejo Superior de Planificación Económica
Sucursal Banco Atlántida, Apdo. Postal 1327
Comayagueña, D.C.
Tegucigalpa
Honduras
Telephone: (504) 22-0379/1219/2538
Cable:
Telex: (374) 1222 CIDAPLAN HO
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

MEXICO/MEXIQUE/MEXICO

Sr. Ricardo Govea Autrey
Jefe de Asuntos Internacionales
Secretaria de Desarrollo Urbano y Ecologia
(SEDUE)
Rio Elba No 20
Col. Cuauhtémoc; 16 Piso,
CP 06500 México D.F.
México
Telephone: (905) 525-271-2557/2812
Cable:
Telex: (22) 1771198 SEDU ME
Telefax/facsimile: (905) 525-271-2687
Electronic mail:

NETHERLANDS/PAYS-BAS/PAISES BASJOS

Mr. Jaap Pieters
Director of Nature, Environment & Wildlife
Management, Ministry of Agriculture and Fisheries
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague, Netherlands
Telephone: (31) 70-793911
Cable:
Telex: (44) 32040 LAVI NL
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

NETHERLANDS ANTILLES/ANTILLES NEERLANDAISES/
ANTILLAS NEERLANDESAS

Mr. Carol J.A. Elassaiss
Director
Department of Health and
Environmental Hygiene
Ministry of Public Health
Heelsum Str. Z/N
Willemstad, Curacao
Netherlands Antilles
Telephone: (599) 614555
Cable/Telegram: DEPSALUD, Curaçao
Telex: (390) 1079
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

NICARAGUA/NICARAGUA/NICARAGUA

Sr. Jairo Rodriguez
Director General
Instituto Nic. de Recursos Naturales
y del Ambiente (IRENA), Apdo. Postal 5123 y 1347
Km. 12 1/2 Carretera Norte
Managua
Nicaragua
Telephone: (505) 2-31110/31115/31594-98/31906
Cable:
Telex: (375) 1328 INFOCASA NK
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

PANAMA/PANAMA/PANAMA

Sr. Jorge E. Illueca Bonett
Secretario Ejecutivo
Comisión Nacional del Medio Ambiente
(CONAMA)
Edificio 1069 - Curundu
Casilla Postal 10120
Panamá, Zona 4
Panamá
Telephone: (507) 32-6055/6125
Cable:
Telex: via PNUD (377) 2684 UNDEV
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ST. KITTS AND NEVIS/ST. KITTS-ET-NIEVES/
SAN KITTS Y NIEVES

Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Lands, Housing
and Development, Government Headquarters
P.O. Box 186
Basseterre
St. Kitts and Nevis
Telephone: (1) 809-465-2521 Ext. 1008/1025
Cable:
Telex: (397) 6820 EXTNL SKB KC
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ST. LUCIA/SAINTE-LUCIE/SANTA LUCIA

Mr. Cornelius Lubin
Permanent Secretary
Ministry of Health, Housing, Labour,
Information
and Broadcasting, P.O. Box 926
Chaussee Road
Castries
St. Lucia
Telephone: (1) 809-452-2827/2611
Cable:
Telex: (398) 6394 FORAFF LC
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

ST. VINCENT AND THE GRENADINES/SAINT-VINCENT-
ET-GRENADINES/SAN VICENTE Y LAS GRANADINAS

His Excellency The Minister
Ministry of the Environment
Kingstown
St. Vincent and the Grenadines
Telephone:
Cable:
Telex:
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

SURINAME/SURINAME/SURINAME

His Excellency The Minister
Ministry of Agriculture, Animal Husb.,
Fisheries & Forestry
Attn: Mr. Ferdinand Baal, Hoofd Landsbosbeheer
Cornelis Jongbauwstraat no. 50
Paramaribo
Suriname
Telephone: (597) 74177
Cable:
Telex:
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

TRINIDAD AND TOBAGO/TRINITE-ET-TOBAGO/
TRINIDAD Y TABAGO

The Hon. Lincoln Myers
Minister,
Ministry of the Environment & National Service
c/o Ministry of Agriculture, St. Claire Circle,
St. Clair, Port-of-Spain
Trinidad and Tobago
Telephone: (1) 809-62-21221 to 9/62-25481
Cable:
Telex:
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

TURKS AND CAICOS/TURQUES ET CAIQUES/TURCAS
Y CAICOS

His Excellency Lewelyn Handfield
Deputy Chief Minister and Minister
of Natural Resources
Ministry of Natural Resources
Government Offices, Pan Am Base
P.O. Box 66
Providenciales, Grand Turk
Turks and Caicos
Telephone: (1) 809-946-2143
Cable: GOVTCI TQ
Telex: (296) 8212 GOVTCI TQ
Telefax/facsimile: (1) 809-946-2448
Electronic mail:

UNITED STATES OF AMERICA/ETATS-UNIS D'AMERIQUE/
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Mr. Carmen Joseph Blondin
Deputy Assistant Secretary for Intl. Interest
National Oceanic and Atmospheric
Administration (NOAA), Department of Commerce
3300 Whitehaven St., N.W.
Washington, DC 20230
U.S.A.
Telephone: (1) 202-377-5647
Cable:
Telex: ITT 440051 DCOM UI/RCA 248475 DCOM UR
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI/REINO UNIDO

Head
International Division
Central Directorate on Environmental
Protection (CDEP)
Dept. of the Environment
43 Marsham Street
London SW1P 3EB
United Kingdom
Telephone: (44) 1-276-8380
Cable:
Telex: (51) 22221 DOEMAR G
Telefax/facsimile:
Electronic mail:

VENEZUELA/VENEZUELA/VENEZUELA

Sra. Lorena S. de Quintero
Directora General de ODEPRI
Ministerio del Ambiente y de Recursos Naturales
Renovables (MARNR/ODEPRI),
Torre Sur, Piso 25
Centro Simón Bolívar
Caracas 1010
Venezuela
Telephone: (58) 2-408-1090/483-3164/1070
Cable:
Telex: (31) 24305 MARNR VC
Telefax/facsimile: (58) 2-483-2445
Electronic mail:

ANNEXE III

REUNIONS ORGANISEES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION DU
PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAIBES

A.	REUNIONS PREPARATOIRES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
1.	Deuxième session du Conseil d'administration du PNUE 8 novembre 1974	
2.	UICN : Réunion centroaméricaine sur la gestion des ressources naturelles et culturelles, Costa Rica, décembre 1974.	
3.	Troisième session du Conseil d'administration du PNUE, 1975	
4.	IDOE : Atelier international sur la géologie et la géophysique marine de la région des Caraïbes et sur ses ressources, Kingston, Jamaïque, 17-22 février 1975	
5.	COI : Formation, éducation et aide mutuelle. (TEMA) Mexico, avril 1975 Rapport: Rapport de l'atelier de la COI No. 5	50
6.	Réunion d'un groupe d'experts ad hoc organisée par la COI et l'Université de Porto Rico. Mayagüez, 1-4 mars 1976	
7.	Réunion latinoaméricaine préparatoire de la Quatrième session du Conseil d'administration du PNUE. Caracas, Venezuela, 4-8 mars 1976	
8.	Quatrième Conférence Parlementaire Internationale sur l'environnement, Kingston, Jamaïque, 12-14 avril 1976	
9.	Quatrième session du Conseil d'administration du PNUE. 1976	
10.	Réunion interagences sur les Mers Régionales. Paris, France, 16-18 juin 1976. Rapport: PNUE/IAMRS/24	24
11.	NU/ASE et PNUE : Réunion mixte de programmation, 26-28 octobre 1976	31
12.	COI/FAO/PNUE : Atelier sur la pollution marine dans les Caraïbes et les mers adjacentes. Port d'Espagne, Trinité, 13-17 décembre 1976 Rapport: E/CEPALC/PROY.3/L	30
13.	PNUE/CEPAL : Réunion mixte de programmation. Santiago, 21-23 février 1977	19

REUNIONS PREPARATOIRES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
14. Atelier international sur la prévention, la réduction et la lutte contre la pollution par les vaisseaux dans les Caraïbes. Carthagène, Colombie, 23-27 octobre 1978 Rapport: Texas A&M Research Foundation/IMCO	42
15. Première réunion de fonctionnaires de planification de la CCDC de la CEPALC. La Havane, Cuba, février 1979	
16. Premier atelier du groupe de travail de la OEA contre la pollution par les hydrocarbures dans les Caraïbes, Port d'Espagne, Trinité, 7-11 mai 1979 Rapport: OAS, 1979. Framework of a Caribbean Regional Oil Spill Plan. OAS, Washington, DC.	
17. UAOFDA/AID : Séminaire de préparation contre les catastrophes dans les Caraïbes. Sainte-Lucie, 10-20 juin 1979 Rapport: E/CEPALC/PROY.3/L.INF.21-22	155
18. Ministres de la Santé de CARICOM. Antigua, juillet 1979	
19. USMAB/CDB/ONU/PNUE/UNESCO : Conférence sur la gestion environnementale et le développement économique dans les îles des Petites Antilles Barbade, 17-21 septembre 1979 Rapport: E/CEPALC/PEOY.3/L.INF.17	75
20. CEPAL/CCDC/OSNU/PNUE : Atelier sur les statistiques de l'environnement des Caraïbes. Port d'Espagne, Trinité, 7-11 janvier 1980 Rapport: E/CEPALC/CDCC/56	30
21. Première réunion d'experts nommés par les gouvernements pour examiner le projet de Plan d'action pour la région des Caraïbes. Caracas, Venezuela, 28 janvier-1 février 1980 Rapport: E/CEPALC/PROY.3/L	
22. OEA/OMI/PNUE/USMAB : Réunion des Petites îles des Caraïbes sur la planification d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures. San Juan, Porto Rico, 16-20 juin 1980 Rapport: OAS, Washington, DC.	49
23. OEA/OMI/PNUE/USMAB : Réunion des Petites îles des Caraïbes sur la planification d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures. Barbade, 24-28 novembre 1980 Rapport: UNEP/CEPALC/WG.48/INF.29	57

REUNIONS PREPARATOIRES

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- | | | |
|-----|--|----|
| 24. | Deuxième réunion d'experts nommés par les gouvernements pour examiner le projet de Plan d'action pour la région des Caraïbes. Managua, Nicaragua, 23-27 février 1981
Rapport: UNEP/CEPALC/WG.48/4 | 86 |
| 25. | Séminaire sur les réalités juridiques en matière de protection du milieu marin contre la pollution. Bogota, Colombie, 4-8 mai 1981
Rapport: CPPS, Série Seminarios y Estudios, No. 4, 1981 | |
| 26. | Réunion d'experts en lois pour examiner les projets des accords régionaux pour la région des Caraïbes. Nations Unies, New York, 7-11 décembre 1981
Rapport: CEPI/14 | |
| 27. | Deuxième réunion d'experts en lois pour examiner les projets des accords régionaux pour la région des Caraïbes. Nations Unies, New York, 7-16 juillet 1982
Rapport: UNEP/WG.74 | 31 |
| 28. | Troisième réunion d'experts en lois pour examiner les projets des accords régionaux pour la région des Caraïbes. Carthagène, Colombie, 14-18 mars 1983
Rapport: UNEP/WG.76 | 42 |
| 29. | ACE/UNESCO(MAB)/US.NPS : Atelier sur les réserves de la biosphère et autres zones protégées pour un développement durable des Petites Iles des Caraïbes. Caneel Bay, Saint Jean, Iles Vierges, E.U.A., 10-12 mai 1983
Rapport: Proceedings (U.S. National Park Service) | 43 |
| 30. | OMI/OEA/PNUÉ : Réunion d'experts des gouvernements sur la planification sous-régionale d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures pour les Etats et territoires insulaires des Caraïbes. Sainte-Lucie, 7-11 mai 1984
Rapport: IMO/OAS/UNEP/WG.1 | 35 |
| 31. | Atelier d'éducation écologique pour le personnel des media des Caraïbes. Barbade, 6-8 juin 1984
Rapport: PNUMA Projet FP/CR/5102-82-12(2364) Rev.1 | 19 |
| 32. | PNUD/CEPAL : Réunion collective de consultation pour établir les priorités du Programme régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes en vue du Quatrième cycle de programmation du PNUÉ: 1987-1991. Mexico, 25 avril 1987
Rapport: DP/RCA/3/WP.2 | |

B. REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
1. Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. Montego Bay, Jamaïque, 6-8 avril 1981 Rapport: UNEP/CEPAL/IG.27/3	85
2. Conférence de plénipotentiaires sur la protection et le développement du milieu marin de la région des Caraïbes. Carthagène, Colombie, 21-24 mars 1983 Rapport: UNEP/IG.39	72
3. Deuxième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. Carthagène, Colombie, 24-26 mars 1983 Rapport: UNEP/IG.42/3	54
4. Troisième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. Cancun, Mexique, 24-26 avril 1985 Rapport: UNEP/IG.55/4	54
5. Quatrième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes et Première réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin dans la région des Caraïbes. La Guadeloupe, 26-28 octobre 1987 Rapport: UNEP/OCA/CAR/IG.2/4	79
C. REUNIONS DU COMITE DE SURVEILLANCE	
1. Première réunion du Comité de surveillance du Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. New York, E.U.A., 14-16 décembre 1981 Rapport: UNEP/IG.30/6	40
2. Deuxième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. Carthagène, Colombie, 17-19 mars 1983 Rapport: UNEP/IG.38/6	34
3. Troisième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. La Havane, Cuba, 8-11 novembre 1983 Rapport: UNEP/IG.46/6	32

REUNIONS DU COMITE DE SURVEILLANCE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
4. Quatrième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. Cancun, Mexique, 21-23 avril 1985 Rapport: UNEP/IG.54/7	55
5. Cinquième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. Kingston, Jamaïque, 11-13 mai 1987 Rapport: UNEP/IG.67/5	35
6. Sixième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action pour le Programme de l'environnement des Caraïbes. Guadeloupe, 21-23 octobre 1987 Rapport: UNEP(OCA)/CAR/IG.1/5	61
D. REUNIONS TECHNIQUES DU PLAN D'ACTION	
1. Séminaire sur les responsabilités du Coordonnateur sur place, lors d'un incident de pollution, Porto Rico, 1981	
2. Atelier d'orientation pour experts-conseils CARICOM/UNEP Projet pour la protection du milieu marin et côtier des îles des Caraïbes, Castries, Ste. Lucie, 16-20 février 1981 Rapport: Rep. CARICOM 81/1/10 MCE	18
3. Première réunion de révision du Projet UNEP/CARICOM FP/0503-80-07 pour la mise en marche du Service de surveillance de la pollution côtière, Morne, Ste. Lucie, 15-16 octobre 1981 Rapport: CARICOM	8
4. Deuxième réunion de révision du Projet UNEP/CARICOM pour la protection du milieu marin et côtier des îles des Caraïbes Ste. Lucie, 15-17 mars 1982 Rapport: Rep. du CARICOM 82/2/29 MCE	12
5. Première réunion d'experts-conseils pour la révision du Projet PNUE/CARICOM pour la protection du milieu marin et côtier des Caraïbes, Kingston, Jamaïque, 19-20 avril 1982 Rapport: Rep CARICOM 28/1/45 C/MCE	8
6. Réunion du comité technique consultatif du Projet UNEP/CARICOM pour la protection du milieu marin et côtier des Caraïbes, Barbade, 28 octobre 1982 Rapport: CARICOM	7

REUNIONS TECHNIQUES DU PLAN D'ACTION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
7. OEA/IMO/USAID/gouvernement de Porto Rico - Atelier sur le contrôle de la pollution aux hydrocarbures (Règlements et mise en vigueur), San Juan, 11-15 octobre 1982 Rapport: OEA, Washington D.C.	
8. OMI/PNUC/OEA : Atelier sur les déversements de pétrole et le nettoyage des littoraux des Caraïbes	
9. OMI/OEA/PNUC : Atelier sous-régional sur les déversements d'hydrocarbures en Amérique Centrale, le Mexique et Panama, Panama, 24-29 octobre 1983 Rapport: OEA 1983, Washington D.C.	42
10. Quatrième symposium sur la recherche et le contrôle de la pollution marine et Premier atelier sur la gestion de l'environnement de baies des Caraïbes, La Havane, 19-24 septembre 1983	
11. Réunion du comité technique consultatif et des agences participant au projet de l'Institut des Caraïbes pour la santé de l'environnement, Castries, Ste. Lucie, 26-28 octobre 1983 Rapport: Rep. CARICOM 82/1/89 TAC/CEHI	8
12. Huitième séance du Comité des Caraïbes pour le développement et la coopération, Port-au-Prince, 6-8 juin 1984 Rapport E/CEPAL/G.1317, E/CEPAL/CCDC/G.118	
13. Réunion des officiels et neuvième Réunion du Conseil des Ministres de la Santé de la communauté des Caraïbes, Dominique, 22-24, 25-27 juillet 1984 Rapport: 84/9/36 CMH	114
14. (USCG) Coordination sur place de l'exercice de stimulation de l'équipe de réponse, Porto Rico, mai 1984	
15. Séminaire sur la réponse à la pollution marine, Tampico, 1-5 octobre 1984 Rapport: OEA, 1984, Plan d'urgence national du Mexique contre la Pollution, Washington D.C.	
16. Deuxième réunion du groupe inter-agences sur le projet des Caraïbes pour la santé de l'environnement, Castries, Ste. Lucie, 1er décembre 1984 Rapport: Rep. du CARICOM 84/2/56 IA/CEHP	7

REUNIONS TECHNIQUES DU PLAN D'ACTION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
17. Deuxième atelier sur la gestion de l'environnement dans le cadre des écosystèmes de baies des Caraïbes, La Havane, décembre 1984	
18. Réunion des institutions de recherches marines pour la révision et l'adoption des programmes régionaux de coopération pour la formation et la recherche, Puerto Morelos, 24-27 juin 1985	17
19. NOAA/AOML - Séminaire sur la surveillance de la pollution aux hydrocarbures, Miami, 5-9 août 1985.	23
20. ECLAC - Réunion des experts de l'environnement et du tourisme sans le cadre du développement des Caraïbes, Port d'Espagne, 2-4 décembre 1985 Rapport: WP/ETCD/G, 180	49
21. Symposium CARIPOL sur la recherche et la surveillance de la pollution aux hydrocarbures dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes, la Paragüera, Porto Rico, 2-6 décembre 1985.	39
22. Troisième réunion du comité technique consultatif du Projet de l'Institut de la Santé de l'environnement des Caraïbes, Castries, Ste. Lucie, 29-30 janvier 1986 Rapport: Rep CARICOM 86/3/9 TAC/CEHI	14
23. Neuvième séance du comité de développement et de coopération des Caraïbes dans le cadre de la Commission économique pour l'Amérique Latine et des Caraïbes, Port d'Espagne, 29 mai - 3 juin 1986 Rapport: CCDC/9/INF.1	
24. Symposium sur la gestion de l'écologie des zones côtières, 16ème Congrès de l'association internationale de l'écologie, Syracuse, 11-16 août 1986	
25. Gestion des zones cotières des Petites Antilles, Premier atelier technique annuel, Jamaïque, 16-20 juin 1986.	
26. Premier atelier interocéanique de PNUE sur le développement durable et la gestion de l'environnement dans les petites îles, St. John's, 22-27 juin 1986.	
27. Séminaire des Caraïbes sur l'industrie, l'environnement et le développement des Caraïbes, Barbade, 28 juillet - 1er août 1986	

REUNIONS TECHNIQUES DU PLAN D'ACTION	NOMBRE DE PARTICIPANTS
28. Atelier sur l'analyse des pétroles hydrocarbures en sédiments et biota, Puerto Morelos, 9-23 novembre 1986	21
29. Atelier sur l'évaluation de déchets en mer dans la région des Caraïbes, Mexique, 26 novembre 1986	
30. Réunion de consultation des membres du groupe de travail de la région des Caraïbes sur l'état de la pollution marine (Santé des Océans), 27-29 juillet 1987	5
31. Première réunion du groupe de travail COI/PNUE sur les implications des changements climatiques dans les Caraïbes, Kingston, 30 juillet - 1er août 1987	9
32. Réunion PNUE du groupe sur le projet de développement du réseau pour l'échange et transfert d'information sur l'environnement dans la région des Caraïbes (CEPNET), Kingston, 15-17 septembre 1987	7
33. OMI/PNUE/COI/Gouvernement du Mexique - Séminaire sur le contrôle de l'évaluation de déchets en mer, Tlatelolco, 28 septembre - 1er octobre 1987	
34. Deuxième réunion du groupe de travail COI/PNUE sur les implications des changements climatiques dans les Caraïbes, Miami, EUA, 2-4 mars 1988.	14
35. Réunion d'experts sur le Programme pour l'environnement des Caraïbes, Mexique, du 7 au 9 septembre 1988	69
36. Réunion d'experts pour l'élaboration d'un Protocole relatif aux zones spécialement protégées et protection de faune et de flore sauvages dans la région des Caraïbes, Ste. Croix, Iles Vierges américaines, 24-26 octobre 1988	43

ANNEXE IV

PARTICIPANTS ET ETUDIANTS PAR PAYS AUX ATELIERS, REUNIONS OU
SEMINAIRES REALISES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR
L'ENVIRONNEMENT DES CARAIBES

IDOE : Atelier international sur la géologie et la géophysique marine de la région des Caraïbes et ses ressources. Kingston, Jamaïque, 17-22 février 1975.

Ball Mahlon M. (EUA)	A. Bellizzia (Vénézuéla)
O.H. Bohnenberger (Guatemala)	M.H.P. Bott (Angleterre)
A.H. Bouma (EUA)	L.B. Brown (EUA)
W.R. Bryant (EUA)	J.F. Case (EUA)
R.M. Castillo (Costa Rica)	R. Cruz-Orozco (Mexique)
E. Davin (EUA)	L. del Castillo (Mexique)
G. Dengo (Guatemala)	H. Duque C. (Colombie)
K.O. Emery (EUA)	J. Ewing (EUA)
P. Fox (EUA)	J.A. Galavis (Vénézuéla)
M.G. Georges (Haïti)	G. Gierman (France)
J. Godoy (Guatemala)	A.R. Green (EUA)
P. Grim (EUA)	J.C. Guerrero (Mexique)
W.W. Hay (EUA)	T. van't Hof (Antilles Néerlandaises)
T.L. Holcombe (EUA)	W.T. Horsfield (Hollande)
R. Llinas (République Dominicaine)	R.A. López (Colombie)
H.J. McGillavry (Hollande)	B. Malfait (EUA)
F. Maurrasse (EUA)	A.A. Meyerhoff (EUA)
G. Recchi (Panama)	Sir E. Richardson (Jamaïque)
E. Robinson (Jamaïque)	M.O. Rodríguez (Nicaragua)
R. Romero (Colombie)	Ing. O.D. Salazar (Guatemala)
J. Sánchez (Colombie)	R.M. Wright (Jamaïque)
J. Scott (Trinité et Tobago)	E.A. Silver (EUA)
S. Snelson (EUA)	C.I. Tavares (République Dominicaine)
J. Tomlin (Trinité et Tobago)	J. Watkins (EUA)
J.D. Weaver (Porto Rico)	H. Worries (EUA)

COI/FAO/PNUÉ : Atelier sur la pollution marine dans les Caraïbes et les mers adjacentes. Port d'Espagne, Trinité, 13-18 décembre 1976.

S.M. Branco (Brésil)	A. Maglioca (Brésil)
W.G. Miller (Bélize)	J. Corredor (Colombie)
J. Escobar R. (Colombie)	H. Santa Cruz (Colombie)
R. Mendoza (Costa Rica)	M. Murillo (Costa Rica)
A. Archer (Barbade)	G. Suárez Álvarez (Cuba)
A. Areces Mallea (Cuba)	I.B. de Calventi (Rep. Dominicaine)
L. García (Guatemala)	R. Santiago M. (Guatemala)
B. Wade (Jamaïque)	A. Vázquez Botello (Mexique)
V. Arenas Fuentes (Mexique)	Q. Richardson (Antilles Néerlandaises)
A. Flores A. (Nicaragua)	B. Kwiecinsky (Panama)
C. Arellano L. (Panama)	I. Goodbody (Jamaïque)
G. Cintrón (Porto Rico)	M. Hernández (Porto Rico)
R. Steer R. (Colombie)	C. Dean (Trinité)
P. Parker (EUA)	W.M. Sackett (EUA)
R. Presley (EUA)	P.A. Butler (EUA)
T. Okuda (Vénézuéla)	J.A. Monente (Vénézuéla)
H. Pérez Nieto (Vénézuéla)	A.L. Flowers Jr. (Bahamas)

Conférenciers invités

D.K. Atwood (EUA)	A. Vázquez Botello (Mexique)
E. Mandelli (Mexique)	E.F. Corcoran (EUA)
G. Kullenberg (Danemark)	J. Farrington (EUA)
L. Ballah (Trinité)	I. Emilsson (Mexique)
E. Mood (EUA)	

Atelier international sur la prévention, la réduction et la lutte contre la pollution par les bateaux dans les Caraïbes. Carthagène, Colombie, 23-27 octobre 1978.

G. Aguirre (Colombie)	R. Alvarado R. (Colombie)
R. Álvarez L. (Colombie)	G. Angel M. (Colombie)
H. Arengo B. (Colombie)	D.N. Bernard (Panama)
G. Borda T. (Colombie)	P.L. Brady (Jamaïque)
D.D. Cable (Saint Kitts)	J. de D. Calle (Guatemala)
Calm. H. Camacho L. (Colombie)	F. Campbell H. (Nicaragua)
J. Chambers (Dominique)	G.E. Creque (Iles Vierges Britanniques)
De Boisfleury (Martinique)	G.A. Díaz (Colombie)
B. Escartín H. (Panama)	J.J. Escobar (Colombie)
J. Fonseca T. (Colombie)	R. García B. (Colombie)
P.A. Gelabert (Porto Rico)	J.F. George (Colombie)
L.T. Giuliani (Vénézuéla)	A.M. Hann (EUA)
R.W. Hann (EUA)	O. Howes (Montserrat)
M. Lieuw A. Paw (Suriname)	J.E. McLean Jr. (EUA)
O. Mora (Colombie)	J.H. Orozco (Mexique)
F. Puga A. (Panama)	L. Rice (EUA)
G. Salazar (Colombie)	E.K. Strachan (Bahamas)
H. Sylvain (Haïti)	K.L. Williams (Bahamas)
H.N. Young (EUA)	J.M.N. Zikusoka (Barbade)

Séminaire de préparation contre les désastres dans les Caraïbes. Sainte-Lucie, W.I., 10-20 juin 1979.

R.St.A. Archer (Iles Caïmanes)	M. Arthur (Ste. Lucie)
H. Mycliffe-Morton (Saint-Kitts)	C.E. Been (Turques et Caïques)
P. Bergeon (France)	J. Blake (Jamaïque)
A.T. Bobadilla (Rep. Dominicaine)	Dr. A.I. Boyd (Antigua)
M. Borel (Trinité-et-Tobago)	Sir C. Burton (Barbade)
G. Cabey (Montserrat)	Agr. M. Cantave (Haïti)
G. Charles (Ste. Lucie)	Dr. W. Chin (Guyane)
L.M. Clark (Bermude)	H. Cyril (Ste. Lucie)
C. Dawson (Is. Vierges Britan.)	D. Delance (Turques et Caïques)
D. Devaux (Ste. Lucie)	C. Facey (Jamaïque)
M. Feuillard (Guadeloupe)	A. Forde (Ste. Lucie)
R. Francis (Grenade)	A. Gajadher (Ste. Lucie)
T. Gibbs (Barbade)	R. González M. (Rep. Dominicaine)
P. Gustave (Ste. Lucie)	Dr. L. Harney (Barbade)
O. Hector (Saint Kitts)	Ing. L. Jadotte (Haïti)
S. James (Ste. Lucie)	T. James (Ste. Lucie)
Ing. G. Jospitre (Haïti)	K. Leslie (Belize)
Dr. G. Louisy (Ste. Lucie)	C.L. Lubin (Ste. Lucie)
H. Martindale (St. Vincent)	Dr. J.R. Menchaca (Cuba)

F.J. McDonald (Jamaïque)
J. McMaster (Bermude)
Dr. J.A.S. Nicolau (Portugal)
Ing. C.S. Oliveira (Portugal)
Dr. Oviedo-Javier (R. Dominicaine)
S. Pinto (Belize)
R. Roberts (Guyane)
T. Scott (Ste. Lucie)
L. Smith (Grenade)
D. Sutherland (Ste. Lucie)
Hon. H. Tannis (St. Vincent)
L.F. Thomas (Ste. Lucie)
Dr. D. Westercamp (Martinique)

F. McFarlane (Ste. Lucie)
A.B.E.M. Myers (Ste. Lucie)
K.H. Nixon (Iles Caïmanes)
C.K.V. Outram (Barbade)
G. Pilgrim (Barbade)
J.P. Plormel (France)
Dr. H. Rodríguez S. (Cuba)
L.E. Smith (Bahamas)
L.P. Stevens (Antigua)
T.W. Sutherland (Ste. Lucie)
R. Thelwell (Jamaïque)
Dr. L.A.W. Victor (Portugal)
K.L. Williams (Bahamas)

Conférence sur la gestion du milieu et le développement économique dans les Petites Iles des Caraïbes. St. Michael, Barbade, 17-21 septembre 1979.

F. Andic (Porto Rico)
A. Archer (Barbade)
C. Barrow (Barbade)
C. Blackman (Barbade)
R. Burns (EUA)
L. Campbell (Barbade)
E. Chacko (EUA)
J. Dellimore (Barbade)
S. Free (Barbade)
E. Gittens (Trinité-et-Tobago)
A. Harris (Trinité-et-Tobago)
M. Iriarte (Porto Rico)
N. MacLean (Barbade)
A. Maynard (Barbade)
B. Miller (Barbade)
W. Moody (EUA)
V. Munson (Barbade)
R. Otto (EUA)
A. Putney (Iles Vierges EUA)
S. Shelton (EUA)
K. Snaggs (Trinité-et-Tobago)
M. St. Rose (Barbade)
J. Towle (Iles Vierges EUA)
O.K. Yhap (Barbade)

A. Archbold (Barbade)
I. Bacalao (Vénézuéla)
W. Beller (EUA)
T.L. Boothe (Trinité-et-Tobago)
A. Cameau (Haïti)
Dr. M. Cerame-Vivas (Porto Rico)
J. Connel (Barbade)
W. Demas (Barbade)
P. Gelabert (Porto Rico)
T. Gordon-Somers (Guyane)
J. Hurtubia (Mexique)
S. Jones-Hendrickson (I. Vierges EUA)
D. Marshall (Barbade)
W. Millanger (Barbade)
K. Miller (EUA)
S. Moss (Barbade)
R. Noel (Guyane)
I. Peroxo (Vénézuéla)
D. Riven (Barbade)
J. Sheppard (Barbade)
C. Sorhaindo (Barbade)
E. Towle (Iles Vierges EUA)
W. Whittingham (Trinité-et-Tobago)
A. Lugo (EUA)

Réunion des Petites Iles des Caraïbes sur la planification d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures. San Juan, Porto Rico, 16-20 juin 1980.

G.L. Archer (Bahamas)
J.A. Bonnet (Porto Rico)
Dr. M. Cerame-Vivas (Porto Rico)
S. Clarke (Barbade)
R. Creque (Iles Vierges Britan.)
M.C. Doctrove (Dominique)
G.A. Engelbrecht (Antilles Néerl.)
P. Foye (Barbade)
O. Howes (Montserrat)

R.G.B. Beswick (Iles Caïmanes)
D. Brin (Iles Vierges EUA)
F. Charollais (Antilles françaises)
L. Coalbrooke (Turques et Caïques)
R. Cruz-Pérez (Porto Rico)
C.J.A. Elassaiss (Antilles Néerland.)
J.R.A. Flechter (Grenade)
P.A. Gelabert (Porto Rico)
Dr. W. Hughes (Bermude)

Dr. B. Jiménez (Porto Rico)
K. John (St. Vincent et Grenad.)
Dr. A. Lugo (Porto Rico)
E. Ortiz (Porto Rico)
M.P.M.J. Piotet (Antilles fran.)
Cap. J.L. Royer (Antilles fran.)
D. St. Aimee (Ste. Lucie)
S. Williams (St. Kitts-et-Nevis,
Anguilla)

N. Jiménez (Porto Rico)
B.D. Lauer (Iles Caïmanes)
O. Muñiz (Porto Rico)
J. Ortiz-Torres (Puerto Rico)
C. Ramos (Porto Rico)
R. Ruiz (Porto Rico)
W. Wernicke (Iles Vierges EUA)

Réunion des Petites Iles des Caraïbes sur la planification d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures. Bridgetown, Barbade, 24-28 novembre 1980.

S.M. Christian (Antigua-et-Barbuda)
A.B. Archer (Barbade)
K.A. Hall (Barbade)
C.E. Jordan (Barbade)
Cap. P. Tomlin (Barbade)
F.J. George (Colombie)
J.C. Chambers (Dominique)
F.J. Nodinot (Antilles françaises)
Cap. J.L. Royer (Antilles fran.)
Cap. M. Leroy M. (Jamaïque)
T.E. Aldridge (Jamaïque)
Lic. L. del Valle R. (Mexique)
C.J.A. Elassaiss (Antilles néerl.)
G.A. Engelbrecht (Antilles néerl.)
W.A. Warner (St. Kitts-Nevis/Ang.)
K. John (St. Vincent-Grenadines)
H.C. Hinds (Trinité-et-Tobago)
Cap. C.R. Scully (EUA)
L.T. Giuliani (Vénézuéla)

L.P. Stevens (Antigua-et-Barbuda)
P.C. Foye (Barbade)
R.E. Hastings (Barbade)
Cap. H.L. Van Sluytman (Barbade)
Cap. A.A. Spain-Gower (Barbade)
S. Fresquet B. (Cuba)
G.G. Castellanos (Rép. Dominicaine)
F. Charollais (Antilles françaises)
R. Cassagnol (Haïti)
L.L. Francis (Jamaïque)
F.C. Ramirez (Mexique)
O.O.H. Howes (Montserrat)
L. R. Enríquez (Antilles néerlandaises)
P.A. Gelabert (Porto Rico)
C.S. Fleming (Ste. Lucie)
Lgt. C.A. Roach (Trinité-et-Tobago)
R.J. Halstead (Turques et Caïques)
D.C. Francois (Iles Vierges EUA)
Cap. G. González (Vénézuéla)

Atelier sur la gestion de la pollution dans les baies des Caraïbes. La Havane, Cuba, 16-28 septembre 1983.

M. Alepuz Ll. (Cuba)
Dra. R.C. Cañas P. (Cuba)
G. García (Cuba)
L. Guntín del Río (Cuba)
R. López S. (Cuba)
R.S. Olivier (Cuba)
M. Rodríguez (Cuba)
G. Suárez A. (Cuba)
N. Ablanado A. (Cuba)
A. Areces M. (Cuba)
J. Blanco H. (Cuba)
M.A. Espinosa G. (Cuba)
R. García G. (Cuba)

L.A. Cabañas O. (Cuba)
A. Díaz A. (Cuba)
R. González C. (Cuba)
N.J. Casanova (Cuba)
G. Oliva (Cuba)
D.S. Quiñones M. (Cuba)
D.M. Salabria (Cuba)
A. Villasol N. (Cuba)
R. Acosta M. (Cuba)
M. Armengol A. (Cuba)
L.R. Díaz C. (Cuba)
J.M. García F. (Cuba)
O. Gutiérrez P. (Cuba)

R. Mederos B. (Cuba)	C. Mosquera L. (Cuba)
D.J. Núñez C. (Cuba)	F.M. Palacios P. (Cuba)
E. Perigo A. (Cuba)	H. Quintana N. (Cuba)
M. Ramírez S. (Cuba)	I. Ramos R. (Cuba)
L. Shabalina (Cuba)	A.I. Tur Pérez-Castañeda (Cuba)
J. Albaiges R. (Espagne)	J.R. Carvajal Z. (Nicaragua)
G. Cintrón M. (Porto Rico)	A. Escofet (Mexique)
B. Kwiecinski (Panama)	A. Maldonado L. (Espagne)
R. Pares F. (Espagne)	A.T. Ocampo (Mexique)
A. Vázquez B. (Mexique)	M. Viñas A. (Cuba)

OMI/OEA/PNUE : Atelier sous-régional sur les déversements d'hydrocarbures en Amérique centrale, le Mexique et Panama. Panama, Panama, 24-29 octobre 1983.

M. Benítez A. (El Salvador)	R.M. Bramwell (Panama)
Cap. A. Cano S. (Mexique)	P. Carrillo (Belize)
J.R. Carvajal Z. (Nicaragua)	O. Castellanos M. (Guatemala)
I. Ceballos G. (Panama)	J.H. Díaz (Panama)
R. Elorriaga (Panama)	D. Funes G. (Honduras)
J.C. Garrido G. (Panama)	Cap. A. Girón A. (Guatemala)
C. González A. (Panama)	Cap. R. Hernández S. (Mexique)
J.A. López Vargas (Panama)	E. Luque (Panama)
A. Mahler (Belize)	G. Márquez (Panama)
R. Mesen Vega (Costa Rica)	M.E. Miranda B. (Nicaragua)
C. Moncayo (Panama)	G. Moss (Panama)
F. Othón (Panama)	P. Palacios S. (Guatemala)
B. Patiño (Panama)	A. Rentería (Panama)
G.A. Sánchez (Honduras)	R. Sánchez (Panama)
J. Silverstein (EUA)	H.A. Vaca P. (Panama)
L.C. Vega (Panama)	T.O. Vergara H. (El Salvador)
L. Villalobos (Costa Rica)	C. Von Chong (Panama)

Cours sur l'éducation écologique dans les Caraïbes. Ste. Lucie/Dominique/Guadeloupe/Ste. Croix et pays hôtes. Mai-décembre 1984.

D. Looby (Antigua-et-Barbuda)	N. Hodge (Anguilla)
A. Gollop (Barbade)	R. Jules (Barbade)
T. Adams (Barbade)	D. Kirton (Barbade)
L.L. Perriot (Belize)	E. Gillett (Belize)
K. Thomas (Iles Caïmanes)	M.J. Edwards (Dominique)
C. Jijón (Ecuador)	L.St. Bernard (Grenade)
G. Philip (Grenade)	U. Hetsberger (Guyane)
C. Parks (Guyane)	W. Gager (Jamaïque)
G.A. Howe (Montserrat)	I. Joseph (St. Kitts-Nevis)
P. Wiltshire (St. Kitts-Nevis)	A. Mathurin (Ste. Lucie)
C. d'Auvergne (Ste. Lucie)	M. Cros (Ste. Lucie)

OMI/OEA/PNUE : Réunion d'experts des gouvernements sur la planification sous-régionale d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures pour les Pays et territoires insulaires des Caraïbes. Ste. Lucie, 7-11 mai 1984

G.W. Benjamin (Antigua-et-Barbuda)	L.H. Flowers (Bahamas)
W.L.E. Conliffe (Barbade)	M. Allen (Iles Vierges Britanniques)
Cap. B. Sallah (Iles Vierges Brit.)	P.C. Foye (Iles Caïmanes)
E.P. Armenteros L. (Cuba)	E. Reyna A. (République Dominicaine)
J.P. Fletcher (Grenade)	J. Thébaud (Haïti)
Lt.Cmte. M. LeRoy R. (Jamaïque)	Sgto. G.N. Fough (St. Kitts-et-Nevis)
C. Lubin (Ste. Lucie)	M. Williams (Ste. Lucie)
A. Dolcy (Ste. Lucie)	J.V. Augustin (Ste. Lucie)
S. James (Ste. Lucie)	S.M. Johnny (Ste. Lucie)
C.M. John (S. Vincent et Grenad.)	H.C. Hinds (Trinité-et-Tobago)
R. Callender (Trinité-et-Tobago)	M. Hanchell (Turques et Caïques)
Cmte. R.T. Rufe (EUA)	S.A. Hajost (EUA)
Lt.Cmte. T.W. Josiah (EUA)	

PNUE/PAC : Atelier pour le personnel des media. Barbade, 6-8 juin 1984

P. Bishop (Trinité-et-Tobago)	J. Clarke (Barbade)
M. Cros (Ste. Lucie)	M.J. Edwards (Dominique)
W. Gager (Jamaïque)	A. Gollop (Barbade)
O. Hetsberger (Guyane)	M. Hodge (Anguilla)
I. Joseph (St. Kitts-et-Nevis)	R. Jules (Barbade)
D. Looby (Antigua-et-Barbuda)	S. Osborne (Montserrat)
C. Parks (Guyane)	G. Philip (Grenade)
K. Thomas (Iles Caïmanes)	P. Wiltshire (Iles Caïmanes)

V Symposium sur la recherche et le contrôle de la pollution marine et II Atelier sur la gestion écologique des baies des Caraïbes. La Havane, Cuba, 11-14 décembre 1984.

G. García F. (Cuba)	S. Fernández R. (Cuba)
V. Antuña T. (Cuba)	T.W. Saenz (Cuba)
M. Alepuz Ll. (Cuba)	H. Ferrer G. (Cuba)
J. Kourí F. (Cuba)	O. Pascual F. (Cuba)
G. Oliva G. (Cuba)	G. García M. (Cuba)
A. Díaz A. (Cuba)	G. Rey R. (Cuba)
R. Valdés A. (Cuba)	V. Echemendía F. (Cuba)
H. Moreno J. (Cuba)	A. Alvarez R. (Cuba)
M. Jaime C. (Cuba)	A. Villasol N. (Cuba)
C. Mosquera L. (Cuba)	R. Acosta M. (Cuba)
D. Salabarría F. (Cuba)	E. Perigó A. (Cuba)
M. Armengol A. (Cuba)	A. Areces M. (Cuba)
R. García G. (Cuba)	J.M. García F. (Cuba)
M. Viñas C. (Cuba)	D.J. Núñez C. (Cuba)
L. Cabañas O. (Cuba)	I. Ramos R. (Cuba)
A. Mata J. (Costa Rica)	F. Páez O. (Mexique)
J.A. Gómez (Panama)	M.E. Blank de García (Vénézuéla)
D. Moore G. (Vénézuéla)	I.M. Moroto J. (Costa Rica)
V. Alvarez (Rep. Dominicaine)	R. Vázquez M. (Panama)

Réunion des institutions de recherche marine pour réviser et adopter des programmes régionaux de formation et de recherche en coopération. Puerto Morelos, Mexique, 24-27 juin 1985.

V. Alvarez V.H. (Rép. Dominicaine)	V.H. Camacho (Costa Rica)
G. Cedeño (Vénézuéla)	J. Claassen (Antilles néerlandaises)
J.E. Corredor (Porto Rico)	A. Haynes (Jamaïque)
M. Hernández A. (Porto Rico)	W. Hunte (Barbade)
N.M.J. Casanova (Cuba)	A. King (Trinité-et-Tobago)
P. Macdone1 Martínez (Mexique)	V.A. Martínez Vega (Mexique)
G. Mathison (Barbade)	A. Robertson (EUA)
S. Snedaker (EUA)	R. Steer-Ruiz (Colombie)
A. Vázquez-Botello (Mexique)	

Réunion d'experts des Caraïbes sur le tourisme, l'environnement et le développement des Caraïbes. Port d'Espagne, Trinité et Tobago, 2-4 décembre 1985.

R. Andrews (Trinité-et-Tobago)	C. Belmar (Trinité-et-Tobago)
B. Browne (St. Vincent et Grenad.)	P. Bruchet (France)
R. Chavenni P. (Costa Rica)	J.C. Delplace (Guatemala)
O. De Freitas (Panama)	C. Dillon (Trinité-et-Tobago)
M.A. Febres O. (Vénézuéla)	S. Gardiner (Bahamas)
F. Gregoire (Dominique)	S.M. Herrera (Antilles néerlandaises)
M. Hinkson (Trinité-et-Tobago)	D. Hudson (Trinité-et-Tobago)
M. Insan A. (Guyane)	W. Ironside (Trinité-et-Tobago)
W.G. Liburd (St. Kitts-et-Nevis)	G. Manwaring (Trinité-et-Tobago)
C. Miller (Barbade)	E.A. O'Neal (Iles Vierges Britan.)
S. Osborne (Montserrat)	T. Peters (Antigua-et-Barbuda)
K. Picou (Trinité-et-Tobago)	A. Pierre (Trinité-et-Tobago)
J. Pobicki (Iles Vierges EUA)	M. Salvador (Trinité-et-Tobago)
J. Shaw (Belize)	F. Srenade M. (Trinité-et-Tobago)
J. Vega (Mexique)	N. Verpile (Haïti)
G.A. Vincent (Grenade)	F. Watkins (Honduras)
M. Williams (Ste. Lucie)	

CARIPOL : Symposium pour réviser les hydrocarbures de pétrole dans les Caraïbes (COI/PNUE/Université de Porto Rico). La Paguera, Porto Rico, 1-6 décembre 1985.

J.A. Acuña (Costa Rica)	D.K. Atwood (EUA)
S. Barithwaite (Grenade)	F.J. Burton (Iles Caïmanes)
G. Cedeño (Vénézuéla)	L. Celis G. (Mexique)
J. Claassen (Antilles néerland.)	J.E. Corredor (Porto Rico)
J.M. Cortés-Vázquez (Mexique)	R. Dawson (EUA)
G.C. Ebanks (Iles Caïmanes)	J.A. Garay T. (Colombie)
G. Harvey (EUA)	J. Horrocks (Barbade)
R. Lankford (Porto Rico)	N. Lawrence (Ste. Lucie)
S. Loewenthal (EUA)	G. de Mahieu (Vénézuéla)
M.A. Maldonado (Porto Rico)	M. Martínez (Cuba)
A. Mata-Jiménez (Costa Rica)	R. Mederos (Cuba)
L. Millar (Guyane)	G. Mille (France)
D. Moore (Vénézuéla)	J. Morell (Porto Rico)

E.R. Morris (Porto Rico)	E. Newton (Antilles néerlandaises)
E. Otero (Porto Rico)	A. Pión (Colombie)
M. Provan-Watson (Jamaïque)	Q.B. Richardson (Antilles Néerland.)
G. Case R. (EUA)	R. Steer R. (Colombie)
A. Vázquez-Botello (Mexique)	E.S. Van Vleet (EUA)
B. Wade (Jamaïque)	

COI/PNUE/UNAM : Cours de formation sur les hydrocarbures de pétrole. Puerto Morelos, Mexique, 9-23 novembre 1986.

G. Gold B (Mexique)	J. Rendón V. (Mexique)
J.A. Acuña (Costa Rica)	B. Chial (Panama)
J. M. Beltrán (Cuba)	R. Jacinto A. (Antilles néerlandaises)
J. Horrocks (Barbade)	C. Rondon-Jeffrey (Trinité-et-Tobago)
M.A. Palacios M. (Colombie)	A.M. Hudson (Jamaïque)
J. Singh (Trinité-et-Tobago)	J.A. Garay T. (Colombie)
G. Cedeño (Vénézuéla)	O.M. Rodríguez B. (Costa Rica)
L. Celis G. (Mexique)	J. Morell R. (Porto Rico)
M. Martínez C. (Cuba)	

Cours de formation en techniques (CARIPOL I), CEHI, Ste. Lucie, 6-9 octobre 1987.

T. Howe (Montserrat)	D. Paul (Saint Kitts)
S. Joseph (Saint Vincent)	A. Scotland (Dominique)
R. Thomas (Grenade)	W. Robinson (Turques-et-Caïques)
B. Laljit (Iles Vierges Britan.)	J.M. Morell (Porto Rico)

Réunion Ad Hoc de consultation du groupe de travail sur l'état de la pollution marine dans la région des Caraïbes (révision de la santé des océans), Kingston, 27-29 juillet 1987.

C.M. Lopez (Porto Rico)	C. Geonaga (Porto Rico)
J. Alvarez (Porto Rico)	G. de Mahieu (Vénézuéla)
R. Mederos (Cuba)	

Première réunion du groupe de travail conjointe COI/PNUE sur les implications des changements climatiques dans la région des Caraïbes, Kingston, 30 juillet - 1er août 1987

K. Aiken (Jamaïque)	A. Alm (Colombia)
A. Gallegos G. (Mexique)	G. Giese (EUA)
C. Gray (Jamaïque)	M. Hendry (Jamaïque)
J.M. Lopez (Porto Rico)	G. Maul (EUA)
N. Singh (Ste. Lucie)	

Réunion PNUE du groupe sur le projet de développement du réseau pour l'échange et transfert d'information sur l'environnement dans la région des Caraïbes (CEPNET), Kingston 15-17 septembre 1987.

A. Chambers (Trinité-et-Tobago)	J. Coiner (EUA)
G. Greene (Jamaïque)	S. Lampart (Jamaïque)
S. Laurent (Trinité-et-Tobago)	C. Marrett (Jamaïque)
R. Thelwell (Jamaïque)	

Deuxième réunion du groupe de travail du PNUÉ sur les implications des changements climatiques dans les Caraïbes. Miami, EUA, 2-4 mars 1988

R. Aparacio C. (Vénézuéla)	J. Broadus (EUA)
D.P. De Sylva (EUA)	J. Evans (EUA)
G. Giese (EUA)	C. Gray (Jamaïque)
K. Hanson (EUA)	M. Hendry (Jamaïque)
G. Maul (EUA)	A. Mercado (Porto Rico)
L. Shapiro (EUA)	V. P. Vincente (Porto Rico)
M. White (Jamaïque)	J. Whitehead (Barbade)

Réunion d'experts sur le Programme pour l'environnement des Caraïbes, Mexique, du 7 au 9 septembre 1988

G. A. Engelbrecht (Aruba)	M. Griffith (Barbade)
C. Padmore (Barbade)	L. Smith (Iles Vierges Britanniques)
G. García Durán (Colombie)	M. Astrálaga (Colombie)
J. B. Lugari (Costa Rica)	F. Paredes (Costa Rica)
H. Ferrer Gracia (Cuba)	M. Barquet Farah (Cuba)
F. Gregoire (Dominique)	P. Maugain (France)
J. E. Portecop (France)	M. Pilon de Pacheco (Guatemala)
W. Chin (Guyane)	J. Pompilus (Haïti)
P. David (Haïti)	M. Anderson (Jamaïque)
L. Gardner (Jamaïque)	S. Reyes Luján (Mexique)
J. F. Bueno Zirióñ (Mexique)	H. Perez Eugenio (Mexique)
J. López Medina (Nicaragua)	J. E. Illueca Bonett (Panama)
C. Lubin (Ste. Lucie)	L. Handfield (Turques et Caïques)
R. Robinson (Turques et Caïques)	P. Gelabert (EUA)
A. Paterson (EUA)	N. Andrade Colmenares (Vénézuéla)
H. Perez Nieto (Vénézuéla)	N. Singh (CEHI, Ste. Lucie)
E. Moore (U.W.I., Barbade)	M. Alepuz (Cuba)
M. Brossard (France)	A. de Levis Mirepoix (France)
F. Alba Reyes (Mexique)	R. Goveia Autrey (Mexique)
A. L. Valdes (Mexique)	E. Perez Velasquez (Nicaragua)
M. L. Dalton (Royaume-Uni)	W. L. Kruczynski (EUA)
D. Lipka (EUA)	S. A. Chacin Sanchez (Vénézuéla)
I. de Odreman (Vénézuéla)	M. Prado Briceño (Vénézuéla)
C. Velásquez de Visbal (Vénézuéla)	J. Enoch (UNLOS, Jamaïque)
S. Clarke (UNESCO, Jamaïque)	A. Vázquez-Botello (COI, Jamaïque)
G. R. McEachin (OMI, Porto Rico)	H. Weitzenfeld (OPS/OMS, Mexique)
A. P. Castillo (BID, EUA)	A. Pereira da Silva (BID, EUA)
R. Costales (BID, EUA)	W. Lawrence (CDB, Barbade)
J. Fonseca (CPPS, Colombie)	J. Escobar (CPPS, Colombie)
G. A. Maul (AOML/NOAA, EUA)	H. Hume (CIED, Canada)
J. M. López (UPR, Porto Rico)	C. Bohorquez (ANAWANA, Colombie)
A. Toledo Ocampo (CECODES, Colombie)	G. Maihold (FFE, Mexique)
L. Davidson (Greenpeace, EUA)	B. Hagerhall (Greenpeace, R.U.)
R. Nigh (Greenpeace, Mexique)	F. J. Palacio (Greenpeace, Costa Rica)
M. Kaufmann (WIDECAS, EUA)	

Réunion d'experts pour l'élaboration d'un Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes, Ste. Croix, Iles Vierges des Etats-Unis, 24-26 octobre 1988

J. Fuller (Antigua-et-Barbuda)	D. Freestone (Antigua-et-Barbuda)
F. Duque Tobon (Colombie)	A. Megret (France)
P. Robinson (Jamaïque)	N. Winklaar (Antilles néerlandaises)
J. Sybesma (Antilles néerlandaises)	R. H. Alvarado Quiros (Panama)
D. Robles (Panama)	R. Bickram (Trinité-et-Tobago)
M. Dalton (Royaume-Uni)	R. Robinson (Turques et Caïques)
W. B. Lockwood Jr. (EUA)	R. Baker (EUA)
D. Bodansky (EUA)	N. Foster (EUA)
P. A. Gelabert (EUA)	A. Palmer (EUA)
H. Raffaele (EUA)	L. Ragster (EUA)
C. Rogers (EUA)	A. D. Smith (EUA)
J. Uravitch (EUA)	J. L. Vivaldi, (EUA)
F. A. Hernández Arocha (Vénézuéla)	I. de Odreman (Vénézuéla)
M. Prado Briceño (Vénézuéla)	G. R. McEachin (OMI, Porto Rico)
D. A. Simmons (ACE, Barbade)	M. Wecker (COL, EUA)
L. Davidson (Greenpeace, EUA)	B. Hagerhall (Greenpeace, R.U.)
T. R. Garrett (Greenpeace, EUA)	A. Putney (UICN, Iles Vierges, EUA)
E. Towle (I.R.F., Iles Vierges, EUA)	J. Dobbins (EUA)
M. Kaufmann (WIDECAST, EUA)	K. Eckert (WIDECAST, EUA)
J. Sobel (EUA)	T. Van't Hof (Antilles néerlandaises)
C. A. Carr (EUA)	J. Gibson (Belize)
T. Agardy (EUA)	K. Gjerde (EUA)

ANNEXE V

PUBLICATIONS ET RAPPORTS TECHNIQUES REALISES DANS
LE CADRE DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAIBES

- Aldridge, T.E. (1982). Grenada: Land Based Sources of Pollution—Waste Disposal Practices: Solid Waste Management. CARICOM/UNEP Project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (23 pages).
- Aldridge, T.E. (1982). St. Lucia: Land Based Sources of Pollution—Waste Disposal Practices: Solid Waste Management. CARICOM/UNEP Project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (21 pages).
- Archer, A. (1981). Antigua: Country Report. CARICOM/UNEP Project for the Protection of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (28 pages).
- Archer, A. (1982). Bahamas: Country Report. CARICOM/UNEP Project for the Protection of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (61 pages).
- Archer, A.B. (1982). St. Kitts-Nevis: Country Report. CARICOM/UNEP Project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (38 pages).
- Archer, A.B. (1983). St. Vincent: Study of the Coastal Environment. CARICOM/UNEP Project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (30 pages).
- Archer, A.B. (1984). Land Based Sources of Pollution in Coastal, Marine and Land Areas of CARICOM States. UNEP/CARICOM/PAHO Project for the Protection of the Coastal and Marine Environment of Caribbean Islands (64 pages).
- Atwood, D. K. (1977). Regional oceanography as it relates to present and future pollution problems and living resources in the Caribbean. In Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 47-49).
- Atwood, D.K., F.J. Burton, J.E. Corredor, G.R. Harvey, A.J. Mata-Jimenez, A. Vázquez-Botello and B.A. Wade (1987). Results of the CARIPOL Petroleum Pollution Monitoring Project in the Wider Caribbean. Mar. Poll. Bull., 18(10) (pp. 540-548).
- Atwood, D.K., F.J. Burton, J.E. Corredor, G.R. Harvey, A.J. Mata-Jimenez, A. Vázquez-Botello and B.A. Wade (1987). Petroleum Pollution in the Caribbean. Oceanus, 30(4) (pp. 25-32).
- Atwood, D.K., H.H. Cummings, W.J. Nodal and R. Caballero Culbertson (1987). The CARIPOL Petroleum Pollution Monitoring Project and the CARIPOL Petroleum Database. Carib. J. Sci. 23(1) (pp. 1-4).
- Atwood, D.K., S. Dinkel-Mckay, G. Case Romero and E. Van Vleet. (1987). Floating Tar and Dissolved/Dispersed Petroleum Hydrocarbons in the Northern Gulf of Mexico and the Straits of Florida. Carib. J. Sci. 23(1) (pp. 73-76).
- Ballah, L. (1977). Political aspects of marine pollution and development of political awareness of marine pollution problems. In Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 217-235).
- Beekhuis, J. V. (1981). Tourism in the Caribbean: Impacts on the Economic, Social, and Natural Environments. Ambio 10:6 (pp. 325-331).

- Beller, W.S. (ed.) (1979). Proceedings for the Caribbean Development Bank UNEP/UNESCO/USMAB/UNDIESA Conference on Environmental Management and Economic Growth in the Smaller Caribbean Islands, St. Michael, Barbados, 17-21 September 1979. (187 pages)
- Burton, F.J. (1987). A Survey of Marine and Littoral Oil Pollution in the Cayman Islands, 1981-1983. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 115-122).
- Caribbean Conservation Association (CCA) (1984). Report of the CCA/UNEP Workshop on Environmental Education for the Caribbean Media Personnel, Barbados, 6-8 June 1984.
- Caribbean Conservation Association (CCA) (1985) The Significance of the Preservation of the Architectural Heritage in Relation to Tourism. WP/ETCD/L.85/7.
- Caribbean Conservation Association (CCA)/UNEP (1985). Directory of Environmental Education Institutions, Programmes and Resource People in the Caribbean Region. UNEP Regional Seas Directories and Bibliographies. Rome, FAO 1985. (89 pages).
- Celis L., A. Vázquez-Botello, M. Mendelewicz and G. Díaz (1987). Actividades del Proyecto CARIPOL en la Zona Costera de México: I. Hidrocarburos Disueltos. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 11-18).
- Corcoran, E. (1977). Pollution research and monitoring for halogenated hydrocarbons and pesticides. In *Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions*, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 159-168).
- ECLAC (1985). Tourism and Environment in Caribbean Development with Emphasis on the Eastern Caribbean. WP/ETCD/L.85/1/Add.1
- Emilsson, I. (1977). Regional oceanography as it relates to present and future pollution problems and living resources - Gulf of Mexico. In *Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions*, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 80-105).
- FAO. (1977). Preliminary review of problems of marine pollution in the Caribbean and adjacent regions. In *Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions*, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 2-28).
- FAO/UNEP/ECLA (1979). Overview on Natural Resources for Food and Agriculture in the Wider Caribbean Region. E/CEPAL/PROY.3/L.INF.10 (40 pages)
- France, R.W. (1983). Montserrat: Waste Management Survey. CARICOM/UNEP Project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (26 pages).
- Gajraj, A. M. (1981). Threats to the Terrestrial Resources of the Caribbean. *Ambio* 10:6 (pp. 307-311).
- Garay Tinoco, J.A. (1987). Vigilancia de la Contaminación por Petróleo en el Caribe Colombiano (Punta Canoas hasta Barbacoas, Cartagena, Colombia). *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 51-64).
- Greene, M. P. (1981). Report on Oil Spill Contingency Planning for the Island States and Territories of the Wider Caribbean. OAS/IMCO/UNEP/MAB (25 pages).
- Griffith, A. and E. Williams (1985). Corals and Coral Reefs in the Caribbean. Caribbean Conservation Association. (48 pages).
- Gumbs, F. (1981). Agriculture in the Wider Caribbean. *Ambio* 10:6 (pp. 335-339).

- Harvey, G.R. (1987). A Personal Overview of Oil in the Marine Environment. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 5-10).
- IMCO (1979). The Status of Oil Pollution and Oil Pollution Control in the Wider Caribbean Region. E.CEPAL/PROY.3/L.INF.5. (238 pages).
- IMCO/UNEP (1978). Report on International Workshop on the Prevention, Abatement and Combating of Pollution from Ships in the Caribbean, Cartagena, Colombia, October 23-27 1978 (42 pages).
- IMO/OAS/UNEP (1984). Report of IMO/OAS/UNEP Government Experts Meeting on Sub-Regional Oil Spill Contingency Planning for the Islands States and Territories of the Wider Caribbean Region, St. Lucia, 7-11 May 1984 (25 pages).
- IMO/UNEP/OAS (1983). Oil Spills and Shoreline Cleanup on the Islands of the Wider Caribbean Region. IMO/UNEP/OAS Workshop, 31 January - February 4 1983, Bridgetown, Barbados. (127 pages).
- Jackson, I.L. (1985). Tourism and Environment Case Study of Fort James-Dickenson Bay, Antigua. ECLAC, May 1985 (55 pages)
- Jernelov, A. and O. Linden. (1981). Ixtoc: A Case Study of the World's Largest Oil Spill. *Ambio* 10:6 (pp. 299-306).
- Kullenberg, G. (1977). Pollutant transfer and transport in the sea. In *Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions*, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp.169-205).
- Levine, B. (1981). Abundance and Scarcity in the Caribbean. *Ambio* 10:6 (pp. 274-282).
- Lugo, A., R. Schmidt and S. Brown. (1981). Tropical Forests in the Caribbean. *Ambio* 10:6 (pp. 318-324).
- Malik, N.P.S. (1982). Dominica: Recommendations on Solid Waste Management. CARICOM/UNEP Project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (51 pages).
- Mandelli, E. (1977). Pollution Research and Monitoring for heavy metals. In *Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions*, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 106-145).
- Martin, J.M. and M. Meybeck. (1977). A review of river discharges in the Caribbean and adjacent regions. In *Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions*, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 29-46).
- Martinez Canals, M. and M. Martinez Benitez (1987). Distribución de Hidrocarburos Aromáticos Polinucleares en el Litoral Norte de las Provincias de La Habana y Matanzas, Cuba. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 85-92).
- Mata, A.J., J. Acuña, M.M. Murillo and J. Cortés (1987). Estudio de la Contaminación por Petróleo en la Costa Caribe de Costa Rica: 1981-1985. *Carib.J. Sci.* 23(1) (pp. 41-50).
- Mc Gaw, R. (1983). Trinidad and Tobago: Pollution Assessment. CARICOM/UNEP project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (50 pages).
- Ministerio del Transporte-Republica de Cuba(MITRANS)/UNDP/UNEP/UNESCO(1985). Investigación y Control de la Contaminación Marina en la Bahía de la Habana. Vols. I-IV.

- Mood, E. W. (1977). Health aspects of coastal water pollution. In Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 206-216).
- Morell, J.M. and J.E. Corredor (1987). Further Observations on Pelagic Petroleum Pollution off the Southwest Coast of Puerto Rico. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 131-138).
- Newton, E. (1987). Tar on Beaches, Bonaire, Netherlands Antilles. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 139-144).
- OAS/IMCO/UNEP/MAB (1980). Report of the Meeting of the Smaller Caribbean Islands on Oil Spill Contingency Planning, San Juan, Puerto Rico, 16-20 June 1980
- OAS/IMCO/UNEP/MAB (1981). Report on Mission to Caribbean Islands, February-March 1981.
- OAS/MAB/IMCO/USAID/UNEP/OAS (1980). Report of the Meeting of Caribbean Islands on Oil Spill Contingency Planning, Barbados, 24-28 November 1980.
- Otero, E., F. Nieves and J.E. Corredor (1987). Patterns of Tar Ball Accumulation on Lunate Coral Key at La Parguera, Puerto Rico. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 123-130).
- Owens, E.H., J.C. Sainlos and L.T. Giulini (1985). IMO/UNEP Survey of the Status of Oil Pollution Control in the South American Caribbean Region (88 pages) and Appendices.
- PAHO (1985). Tourism and Health in the Caribbean. WP/ETCD/L.12.
- PAHO/UNEP (1980). Overview on Environmental Health in the Wider Caribbean Region. UNEP/CEPAL/WG.48/INF.12. (75 pages).
- Provan, M., B.A. Wade, A. Mansingh and E.V. Roberts (1987). Origin, Nature and Effects of Oil Pollution in Kingston Harbour, Jamaica. *Carib. J. Sci.* 23(1) pp. 105-114).
- Reid, R. (1981). Environment and Public Health in the Caribbean. *Ambio* 10:6 (pp. 312-317).
- Richardson, Q.B., J.A. Claassen and E.M. Gijssbertha (1987). Tar Pollution Monitoring in Curaçao. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 145-152).
- Rodriguez, A. (1981). Marine and Coastal Environmental Stress in the Wider Caribbean Region. *Ambio* 10:6 (pp. 283-294).
- Romero, G.C., G.R. Harvey and D.K. Atwood (1987). Stranded Tar on Florida Beaches: September 1979-October 1980. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 65-72).
- Saldarriaga R., A. (1984). Estudio de Impacto Ambiental y Posibilidades de Desarrollo de las Actividades Turísticas en el Parque Nacional Tayrona. UNEP/INDERENA, Bogotá, 31 October 1984 (32 pages)
- Smith, D.A. (1983). St. Vincent and the Grenadines: Environmental Assessment. CARICOM/UNEP Project for the Protection of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (49 pages).
- Thorhaug, A. (1981). Biology and Management of Seagrasses in the Caribbean. *Ambio* 10:6 (pp. 295-298).
- Tomblin, J. (1981). Earthquakes, Volcanoes and Hurricanes: A Review of Natural Hazards and Vulnerability in the West Indies. *Ambio* 10:6 (pp. 340-345).

- UN/DIESA (1979). *Marine and Coastal Area Development in the Wider Caribbean Region: An Overview*. New York. E/CEPAL/PROY.3/L.INF.13. (65 pages).
- UNDP/UNESCO/UNEP (1983). *Final Report on the IV Symposium and Workshop on Management of Caribbean Bays, Havana, Cuba, 19-24 September 1983*. (27 pages)
- UNEP (1979). *Review of International Conventions Relevant to the Environmental Protection of the Wider Caribbean Region*, E/CEPAL/PROY.3/L.INF.15. (29 pages).
- UNEP (1983). *Action Plan for the Caribbean Environment Programme*. UNEP Regional Seas Reports and Studies No. 26. (26 pages).
- UNEP (1983). *Convention for the Protection and Development of the Marine Environment of the Wider Caribbean Region (including Protocol concerning Co-operation in Combating Oil Spills in the Wider Caribbean Region)*. Regional Seas Conventions and Protocols. (25 pages).
- UNEP (1987). *Action Plan for the Caribbean Environment Programme - A Framework for Sustainable Development*. (24 pages).
- UNEP (1988). *Implications of Climatic Changes in the Wider Caribbean Region (Draft)*. A Report by the Task Team of Experts. Meeting of Experts on the Caribbean Environment Programme, Mexico City, 7-9 September 1988. (215 pages).
- UNEP (1988). *Report of the Meeting of Experts on the Caribbean Environment Programme, Mexico City, 7-9 September 1988*. 1/6. (33 pages).
- UNEP (1988). *Report of the Meeting of Experts for the Development of a Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife in the Wider Caribbean Region, St. Croix, U.S. Virgin Islands, 24-26 October 1988*. (27 pages).
- UNEP/CEPAL (1982). *Development and Environment in the Wider Caribbean Region: A Synthesis*. UNEP Regional Seas Reports and Studies No. 14. UNEP (41 pages).
- UNEP/ECLA (1979). *Human Settlements in the Wider Caribbean Area: An Overview*. E/CEPAL/PROY.3/L.INF.14.
- UNEP/ECLA (1979). *Natural Disasters in the Wider Caribbean Area: An Overview*. E/CEPAL/PROY.3/L.INF.12. (150 pages).
- UNEP/ECLA (1979). *The State of Marine Pollution in the Wider Caribbean Region*. UNEP/CEPAL/WG.48/INF.5 (52 pages).
- UNEP/ECLA (1980). *A Perspective of Environmental Education in the Wider Caribbean*. UNEP/CEPAL/WG.48/INF.21 (21 pages).
- UNEP/ECLA (1981). *Co-operative Projects Proposed as Part of the Caribbean Environment Programme. Second Meeting of Government-Nominated Experts to Review the Draft Action Plan for the Wider Caribbean Region, Managua, 23-27 February 1981*. (225 pages).
- UNEP/ECLA/IUCN (1980). *A Strategy for the Conservation of Living Marine Resources and Processes in the Caribbean Region*. UNEP/CEPAL/WG.48/INF.17 (44 pages).
- UNEP/ECLA/OAS (1980). *Tourism and Environment in the Wider Caribbean Area: An Overview*. UNEP/CEPAL/WG.48/INF.20 (34 pages).

- UNEP/ECLAC (1984). The State of Marine Pollution in the Wider Caribbean Region. UNEP Regional Seas Reports and Studies No. 36. UNEP 1984. (42 pages).
- UNEP/FAO (1985). Directory of Caribbean Marine Environmental Centres. 2nd edition. UNEP Regional Seas Directories and Bibliographies. Rome, FAO. (214 pages).
- UNEP/FAO/IMCO/IUCN (1979). Report of the Mission which visited Mexico, 26 August-12 September 1980, to provide assistance to the Government of Mexico in connection with the IXTOC-I Accident. UNEP (32 pages).
- UNEP/IOC (1980). Directory of Caribbean Marine Research Centres. UNEP Regional Seas Directories and Bibliographies, Geneva (500 pages).
- USOFDA/AID (1979). Executive Summary of UNDRO/WFC/UNIDO/ILO/UNESCO/WHO/WMO/UNEP Caribbean Disaster Preparedness Seminar, St. Lucia, West Indies, June 1979.
- USOFDA/AID (1979). Proceedings, Issues and Recommendations on UNDRO/WFC/UNIDO/ILO /UNESCO/WHO/WMO/UNEP Caribbean Disaster Preparedness Seminar, St. Lucia, West Indies, June 1979.
- Van Vleet, E.S. and G.G. Pauly (1987). Characterization of Oil Residues Scraped from Stranded Sea Turtles from the Gulf of Mexico. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 77-84).
- Vázquez B., A. (1977). Pollution research and monitoring for hydrocarbons: present status of the studies of petroleum contamination in the Gulf of Mexico. In *Collected Contributions of Invited Lecturers and Authors to the IOC/FAO/UNEP International Workshop on Marine Pollution in the Caribbean and Adjacent Regions*, IOC Workshop Report No. 11, Supplement, Paris, UNESCO. (pp. 146-158).
- Vázquez Cortés, J.M., A.V. Botello and S. Villanueva (1987). Actividades del Proyecto CARIPOL en la Zona Costera de México: II. Breas y Alquitrans en Playas. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 19-28).
- Vázquez-Botello, A., S. Villanueva and M. Mendelewicz (1987). Programa de Vigilancia de los Hidrocarburos Fósiles en Sedimentos del Golfo de México y Caribe Mexicano: 1978-1984. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 29-39).
- Wade, B.A., M. Provan, V. Gillett and P. Carroll (1987). Oil Pollution of Jamaican Coastal Waters and Beaches: Results of the IOCARIBE/CARIPOL Monitoring Programme (Jamaica), 1980-1983. *Carib. J. Sci.* 23(1) (pp. 93-104).
- Waite, T.D. (1982). Barbados: Waste Survey Analysis. CARICOM/UNEP Project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (37 pages).
- Waite, T.D. (1982). Belize: Country Report. CARICOM/UNEP Project of the Marine and Coastal Environment of the Caribbean Islands (26 pages).
- Wood, J.(ed.) (1984). Proceedings of the CCA/UNESCO-MAB/US National Park Service Workshop on Biosphere Reserves and Other Protected Areas for Sustainable Development of Small Caribbean Islands, May 10-12, 1983, Virgin Islands National Park, Caneel Bay, St. John, U.S. Virgin Islands. U.S. Department of the Interior, National Park Service, S.E. Regional Office, Atlanta, Ga. (190 pages).

Publié et imprimé par:



Centre d'activité du Programme pour les océans
et les zones côtières
Programme des Nations Unies pour l'environnement

Des exemplaires de ce document ainsi que d'autres
publications du Centre d'activité du Programme pour les
océans et les zones côtières du PNUE peuvent être obtenus auprès du:

Centre d'activité du Programme pour les océans
et les zones côtières
Programme des Nations Unies pour l'environnement
B.P. 30552
NAIROBI
Kenya